

## Polémiques autour de la conférence de Durban sur le racisme

LES DÉBATS s'annoncent houleux lors de la troisième conférence internationale organisée par les Nations unies contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, qui se déroule du 31 août au 7 septembre à Durban, en Afrique du Sud. Les travaux préparatoires, conduits par la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, n'ont pas permis de dégager un consensus sur le document final et sur le plan d'action qui doivent en principe être adoptés. Certains pays veulent mettre à l'ordre du jour la question des indemnités pour les peuples victimes du colonialisme ou de l'esclavage et souhaitent que le sionisme soit assimilé au racisme. Les Etats-Unis n'ont toujours pas confirmé leur participation à la conférence. La France sera représentée par le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin.

Lire page 2

## La semaine de quatre jours en question

UN CINQUIÈME des écoliers rentrent, avec un peu d'avance, car ils bénéficient de la semaine de quatre jours. Dix ans après les premiers décrets sur l'assouplissement des rythmes scolaires, ce système reste très controversé. La plupart des experts estiment que la suppression des cours le samedi matin entraîne une coupure trop longue. Lyon, pionnière dans ce domaine, envisage de revenir sur la semaine de quatre jours. Paris devrait organiser des états généraux, en novembre, sur l'aménagement du temps des 170 000 écoliers de la capitale.

Lire page 9

www.lemonde.fr/education

## L'argent du football



LEO KIRCH

FORT de son monopole sur les droits de retransmission de la Coupe du monde de football en 2002, le patron du groupe Kirch veut multiplier par dix le prix des diffusions. Les télévisions européennes résistent, au risque de priver les supporters de certains matchs.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 830 - 7,50 F - 1,14 €



## La rentrée prudente de Lionel Jospin

- Sur TF1, mardi soir, le chef du gouvernement s'est affiché « exclusivement » en premier ministre
- Refusant de dévoiler ses intentions pour 2002, il s'est contenté d'expliquer sa politique
- Elle est « juste économiquement », a-t-il plaidé
- PME : 35 heures assouplies
- Hôpitaux : créations d'emplois

« C'EST le premier ministre que vous recevez ce soir, exclusivement », a d'emblée déclaré Lionel Jospin, mardi 28 août, sur TF1, où il avait choisi de faire sa rentrée politique. Refusant de dévoiler ses intentions pour la présidentielle de 2002, le premier ministre s'en est tenu à une explication de la politique du gouvernement et, parfois, à donner son sentiment sans pour autant « faire d'effet d'annonce ». Ce fut donc une rentrée prudente. Tout au plus M. Jospin s'est-il déclaré « surpris et même un peu choqué » par les critiques de Jacques Chirac, le 14 juillet, contre son gouvernement.

Affirmant que sa politique est « juste économiquement », le premier ministre estime qu'elle permet « un freinage de la croissance moins fort en France » et table sur « une croissance de 2,3 %-2,5 % » cette année. Pour le passage à l'euro, il se fixe « une double vigilance », sur les prix et sur la sécurité. S'agissant des 35 heures, M. Jospin annonce un assouplissement, par décret, des conditions de leur application dans les entreprises de moins de vingt



ALORS ? ON A APPRIS QUELQUE CHOSE ?

- Paroles de premier ministre, « exclusivement » p. 6
- Les 35 heures dans les PME et les hôpitaux p. 6
- Le retour en grâce de la taxe Tobin p. 6
- L'émission vue par l'écrivain Marie Darrieussecq p. 7
- Les devoirs de rentrée : OGM, sécurité et Corse p. 7-8
- Trois ministres-clés : Fabius, Guigou et Vaillant p. 8
- A droite, « une intervention pour rien » p. 8
- A gauche, seul le Parti socialiste applaudit p. 8

## Jack Lang aux recteurs : soyez contre les théologues et pour les dictées

« TOUCHONS du bois » : Jack Lang veut croire en sa bonne étoile et dans une rentrée scolaire impeccable. Il l'a répété solennellement, mardi 28 août, devant la conférence des recteurs, réunie au ministère de l'éducation nationale à quelques jours de la reprise des cours prévue pour le 5 septembre. Devant les recteurs, les directeurs de l'administration centrale, une partie de son cabinet et Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, le ministre de l'éducation a donc répété ses ultimes consignes.

« D'expérience, une rentrée réussie, c'est à la fois une rentrée techniquement maîtrisée et politiquement expliquée », a lancé en préalable Jack Lang. Aux recteurs, la technique. A lui, la politique. Car cette rentrée est capitale. A quelques mois des élections, tout incident technique serait dommageable. Il faut donc éviter à tout prix que des élèves se retrouvent sans affectation. L'image de « collégiens errants », restés sans proposition, est « inacceptable ». L'idée d'avoir des classes sans professeur l'est tout autant. « Anticipons ces difficultés », a exhorté le ministre. « Agissez aujourd'hui plutôt que demain », a-t-il martelé. Tous les postes d'enseignants devront donc être pourvus à la rentrée. Et le cas échéant, très probable au demeurant, il ne faudra surtout pas attendre pour faire appel à des « maîtres » reçus sur liste complémentaire pour pallier les absences d'enseignants dans le primaire. Ou recourir à des professeurs contractuels dans le secondaire.

La partie technique assurée, reste « bien sûr » l'application des premières réformes, dix-sept mois après son arrivée rue de Grenelle. A l'école primaire, d'abord. « L'expression orale doit être une priorité. Dites-le de manière obsessionnelle. Et ne craignez pas d'être répétitifs : il faut faire et refaire des dictées, lire et écrire en permanence jusqu'au collège. » La rentrée sera aussi l'occasion de lancer la généralisation de l'apprentissage des langues vivantes au CM1. voire plus tôt, si possible. « Allez-y ! Expérimentez, si vous le pouvez, les langues dès le cours préparatoire ou la grande section maternelle. »

Au collège, la nouvelle sixième, dite d'« intégration », sera mise en place à la rentrée. Cer-

tes, « la réforme n'est pas facile à expliquer en quelques mots ». Mais son ambition doit être réaffirmée : assurer la transmission d'une « culture commune » à tous les élèves tout en favorisant « l'éclosion des talents ».

Au lycée, enfin, le ministre poursuit l'application des réformes lancées en son temps par Claude Allègre. La rentrée verra notamment l'introduction des « travaux personnels encadrés » (TPE) en terminale. Et gare à ceux qui critiqueraient la décision de ne pas les rendre obligatoires au baccalauréat ! « Il y a toujours des théologues, rarement représentatifs, qui connaissent mal les lycéens et les enseignants et qui pensent, vu de leur bureau, qu'on peut imposer l'application des TPE. » Décision « impossible », a-t-il affirmé aux recteurs. Plus tard, quand la phase de rentrée sera achevée, il restera à régler la question de la réduction du temps de travail. « Ce dossier m'inquiétait un peu il y a quelques mois. Je suis plutôt confiant aujourd'hui, assure-t-il. Touchons du bois. »

Luc Bronner

## Les deux écoles de la croissance

CONTRAIREMENT aux espoirs, le soleil de l'été n'a pas dissipé les brouillards qui troublent l'horizon de l'économie mondiale. Les nouvelles, venues notamment des Etats-Unis, demeurent incertaines. Différents indices laissent penser que le point bas de la conjoncture aurait été atteint en juin outre-Atlantique mais il reste beaucoup trop de facteurs négatifs pour pouvoir affirmer que le rebond est en cours et qu'il est solide.

Parallèlement, le ralentissement américain, qui remonte maintenant à dix-huit mois, affecte le reste du monde beaucoup plus gravement qu'attendu. Singapour, Taïwan ou le Mexique sont en récession, l'Amérique latine se débat dans une crise monétaire, l'Europe est tirée vers le bas par l'Allemagne, et le Japon s'enfoncé.

Dans un monde globalisé, la déprime n'a plus de frontières. Tout choc subi par un pays affecte tous les autres, en particulier bien entendu quand c'est l'économie dominante qui est touchée. Parti des Etats-Unis, le ralentissement mondial prendra fin aux Etats-Unis. Les autres pays, comme l'a évoqué Lionel Jospin sur TF1, dépendent de cette Amérique où, manifestement, la double potion administrée par les

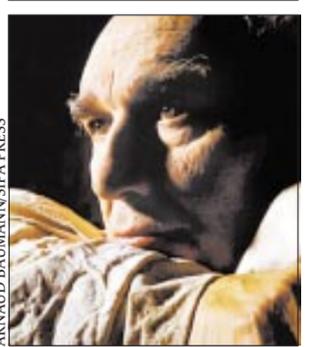
autorités n'a eu encore que peu d'effets. La baisse de ses taux par la Réserve fédérale (Fed) la semaine passée est un signe de la faiblesse persistante de la conjoncture. La Fed a abaissé le coût de l'argent plus fortement et plus rapidement que jamais dans son histoire, ramenant ses taux depuis le début de l'année de 6,5 % à 3,5 %, en sept baisses successives. L'argent moins cher permet aux ménages d'emprunter encore et soutient les cours de Bourse, élément décisif du moral des Américains qui fléchit dangereusement, selon les derniers indices.

De son côté, la Maison Blanche a engagé un programme de réduction d'impôts qui va se concrétiser en septembre et en octobre par des chèques payés aux contribuables pour un total de 40 milliards de dollars (44 milliards d'euros). La baisse des cours des produits pétroliers ajoute l'équivalent de 30 milliards de dollars (33 milliards d'euros) dans le portefeuille des ménages. Voilà au total de quoi soutenir leur fringale de consommation.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 14

www.lemonde.fr/econo-monde



ARNAUD BAUMANN/SIPA PRESS

ENTRETIEN

## Piccoli l'engagé

Rentrée sur tous les fronts pour Michel Piccoli, qui confie, dans un entretien au Monde, ses émotions d'acteur et ses engagements de réalisateur pour son deuxième film, *La Plage noire*, d'après un livre de François Maspéro. Inattendu dans *La Jalousie*, de Sacha Guitry, à l'affiche à partir du 7 septembre au Théâtre Edouard-VII à Paris, il tient aussi le premier rôle dans le film de Manoel de Oliveira, *Je rentre à la maison*, qui sort le 12 septembre. Le comédien évoque ses rencontres et l'importance de la politique comme ligne de vie.

p. 23



MICHEL EULER/AP

TUNNELS

## En train sous les Alpes

L'asphyxie des vallées par les poids lourds et la tragédie du tunnel routier du Mont-Blanc ont relancé les projets de liaisons ferroviaires à travers les Alpes et les Pyrénées. Sept tunnels sont envisagés. Le plus imposant, celui du Saint-Gothard, long de 57 km, décidé par la Suisse, est en cours de réalisation. Ouverture prévue : 2013.

p. 19



MOUNTAIN LIGHT PHOTOGRAPHY

ENQUÊTE

## La folie du K2

### 4. Un été meurtrier

1986 a été une année record pour le K2, deuxième sommet du monde. Jamais autant d'équipes n'avaient été autorisées à tenter l'escalade. Record de drames aussi : treize morts en moins de deux mois. Cause : l'ivresse des cimes.

p. 13

International.....	2	Entreprises.....	15
France.....	6	Tableau de bord.....	16
Société.....	9	Aujourd'hui.....	19
Régions.....	11	Météorologie-Jeux.....	22
Carnet.....	12	Culture.....	23
Abonnements.....	12	Guide culturel.....	24
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	25

**NATIONS UNIES** La ville de Durban, en Afrique du Sud, accueille du 31 août au 7 septembre la troisième conférence de l'ONU contre le racisme, la discrimination raciale, la

xénophobie et l'intolérance. ● **LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES** n'ont pas permis de dégager un consensus sur la déclaration finale et le programme d'action qui doivent en principe être

adoptés, et les Etats-Unis n'ont toujours pas confirmé leur participation à la réunion. ● **MARY ROBINSON**, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, explique

dans un entretien au *Monde* qu'il faut éviter un échec et que l'équation « *sionisme égale racisme* » à propos du Proche-Orient ne doit pas faire partie des discussions. ● **EN AFRIQUE**

**DU SUD**, après l'abolition de l'apartheid, une étude montre que le racisme préoccupe moins aujourd'hui les habitants que le chômage, la criminalité ou les problèmes de logement.

## L'Afrique du Sud accueille une conférence controversée sur le racisme

Dans un pays où, sept ans après l'abolition de l'apartheid, le racisme n'est plus la préoccupation majeure de la population, les Nations unies organisent une conférence contre la discrimination et l'intolérance dont les débats s'annoncent houleux, notamment sur le conflit israélo-palestinien

JOHANNESBURG

de notre correspondante

Sur son sein gauche, Wanda Stofberg porte un « K » gravé à la pointe d'un couteau. Le mois dernier, des hommes portant cagoule – mais qu'elle a formellement identifiés comme étant des Blancs – l'ont attaquée dans son magasin, une boucherie de George, petite ville de la Côte ouest. Ils ont inscrit sur sa poitrine cette lettre signifiant qu'elle est une *Kaffir-boetie*, une « amie des Noirs » en afrikaans.

Wanda Stofberg a seulement le tort d'avoir un commerce qui marche, d'employer des Noirs, et d'avoir fait des dons à des écoles dans les quartiers défavorisés. Moins d'une semaine avant la Conférence des Nations unies contre le racisme à Durban, un cœur rouge – avec en son centre, une nouvelle fois, la lettre K – a été peint sur le mur de sa boucherie, et elle a reçu une lettre de menaces parce qu'elle avait osé raconter son histoire.

Au même moment, à Pretoria, s'ouvriraient deux procès. Le premier est celui de six policiers blancs qui avaient entraîné des chiens à l'attaque avec pour « appâts » des immigrés mozambicains. La scène avait été filmée et a été diffusée l'an dernier par la télévision nationale, causant un choc profond dans cette Afrique du Sud qui rêve d'en avoir terminé avec le racisme. Le second procès est celui d'un fermier blanc accusé du meurtre d'un de ses employés noirs, qu'il a attaché à sa voiture et traîné sur des centaines de mètres. Ces crimes racistes ont tous fait la



« une » des journaux et provoqué des condamnations virulentes de l'ensemble de la classe politique.

Dans cette Afrique du Sud traumatisée par des décennies d'apartheid, le racisme est toujours dénoncé avec la plus grande vigueur. Mais si les actes, écrits ou paroles racistes prennent une place très importante dans les médias nationaux, ils n'en restent pas moins marginaux. Au quotidien, comme le montre une étude diffusée ce mois-ci par l'Institut sud-africain des relations entre les races, le racisme est loin d'être le problème le plus prégnant du pays.

Cette enquête – menée auprès de

2 144 personnes de plus de 16 ans, dont une majorité de Noirs, 234 métis, 137 Indiens et 307 Blancs – montre que, sept ans après l'abolition de l'apartheid, le racisme et les relations entre les communautés préoccupent bien moins les Sud-Africains que le chômage, la criminalité, les problèmes de logement, de santé ou d'éducation. Dans les difficultés non résolues depuis 1994, date des premières élections démocratiques, les sondés citent à 55 % le chômage, et ils ne sont que 8 % à évoquer les relations interraciales.

Dans l'ensemble, les personnes

interrogées pensent que ces relations se sont améliorées ces dernières années ou qu'elles n'ont pas changé. Ils sont 25 %, dont une majorité de Blancs, à penser qu'elles se sont détériorées. Les Noirs sont les plus optimistes et, à 49 %, estiment que les comportements racistes ont diminué, tandis que les Blancs afrikaners, descendant des colons venus des Pays-Bas, sont 44 % à penser le contraire. De même, les Afrikaners sont 24 % à évoquer le racisme comme l'un des problèmes non résolus aujourd'hui, contre à peine 5 % pour les Sud-Africains noirs.

### « DISCRIMINATION POSITIVE »

Artisans et principaux bénéficiaires de l'apartheid, les Afrikaners sont toujours sur la défensive. Dans une moindre mesure, les Sud-Africains blancs parlant anglais, mais aussi les Indiens, considèrent aussi le racisme comme un problème important, alors que les Noirs ne sont que 5 % à le citer. C'est dans le travail et la recherche d'emploi que les Sud-Africains blancs, mais aussi les Indiens, estiment que la discrimination est importante. Chez les Blancs parlant l'afrikaans, 32 % voient dans la couleur de la peau une entrave à la carrière professionnelle ; 21 % des Blancs anglophones ont la même perception, alors que seulement 10 % des Noirs partagent ce point de vue. Pour ces derniers, le niveau d'éducation et l'expérience professionnelle sont plus déterminants que la race. Cette perception vient essentiellement des lois

adoptées par le nouveau régime, qui ont instauré un système de « discrimination positive » pour permettre aux Sud-Africains noirs d'intégrer les professions qui jusque-là leur étaient fermées. Il n'empêche que seulement 12 % des personnes interrogées disent avoir fait face à des comportements racistes dans la recherche d'un emploi. Mais, comme le note le rapport, « une impor-

de panique. Certains ont émigré, les autres se sont repliés sur eux-mêmes, montant des murs autour de leur maison, y ajoutant des alarmes et des fils électriques, pour se prémunir de la « déferlante noire ».

La guerre civile n'a pas eu lieu. Il n'y a pas eu de revanche, mais de nombreux Sud-Africains blancs ont manifestement encore peur. Si certains ont perdu des privilèges, si

### Le sommet de la jeunesse prépare un plan d'action

Plusieurs centaines de jeunes du monde entier, réunis à Durban pour un sommet de la jeunesse, travaillent à la rédaction d'un plan d'action qui sera présenté à la Conférence mondiale contre le racisme, qui débutera le 31 août. Réunis depuis dimanche, ils ont abordé, dans le cadre de groupes de travail, des sujets allant de la discrimination entre hommes et femmes à l'esclavage, en passant par la situation au Proche-Orient.

« Nous voulons que des excuses soient présentées à l'ensemble de la race noire – Caribéens, Africains, tout le monde », a expliqué Ali, étudiant noir à Leicester (Grande-Bretagne). Un forum des organisations non gouvernementales (ONG) a débuté mardi. Les quelque 7 000 délégués discuteront particulièrement des deux questions devenues les plus controversées au cours des travaux préparatoires de la Conférence de l'ONU : la demande de réparations pour l'esclavage et l'assimilation du sionisme à une forme de racisme. – (AFP.)

tante proportion de Blancs estiment que certains emplois leur sont fermés même s'ils n'ont jamais fait de démarches pour obtenir ce type de travail ».

Les Blancs, qui pendant des années ont détenu le pouvoir économique et politique et ont cru ou voulu croire que ce pays leur appartenait, ont encore peur. Quand les premiers signes d'effondrement de l'apartheid qui protégeait leurs privilèges sont apparus, il y eut un vent

des mendiants blancs sont apparus aux carrefours, il n'en reste pas moins que, alors qu'ils représentent moins de 1 % de la population, ils sont toujours les principaux détenteurs des richesses du pays et profitent plus que n'importe quelle autre catégorie de la population des succès économiques de la « nouvelle Afrique du Sud ».

Fabienne Pompey

### Des milliers de délégués à Durban

● **Participants.** Une trentaine de chefs d'Etat, plus de cent ministres et plus de dix mille délégués venant de 194 pays sont attendus à la troisième conférence des Nations unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui se tiendra à Durban du 31 août au 7 septembre. La France sera représentée par le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin.

● **Organisations non gouvernementales.** Quelque sept mille délégués des ONG seront également présents à Durban et participent depuis le 27 août à un Forum international. Ils organisent une grande manifestation le 31 août à l'occasion de l'ouverture de la conférence. Dix-sept autres

défilés ont été autorisés par les autorités sud-africaines et par la police, qui a fait savoir qu'elle ne tolérerait aucune violence.

● **Les objectifs.** Deux textes sont en préparation : une déclaration et un programme d'action volumineux, mais les travaux préparatoires n'ont pas permis de dégager un consensus, en dépit des efforts des diplomates à Genève et de la Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Mary Robinson. Les deux précédentes conférences internationales sur le sujet, en 1978 et en 1983, avaient donné lieu à de sévères échanges, à l'époque, sur la question de l'apartheid et déjà sur celle du sionisme. Les Etats-Unis avaient boycotté ces réunions.

## Kofi Annan espère que Washington ne boycottera pas la réunion

IL NE FAIT aucun doute que les débats seront parfois houleux à la conférence de Durban sur plusieurs questions que certains groupes de pays veulent voir figurer à l'ordre du jour et dans la déclaration finale. Il s'agit notamment de l'actuel conflit israélo-palestinien et de l'assimilation du sionisme au racisme, du problème des réparations et de l'indemnisation des peuples qui ont été victimes du colonialisme ou de l'esclavage pendant plusieurs siècles. Autant de sujets qui divisent et qui peuvent compromettre un consensus sur les motions proposées lors des travaux préparatoires.

Par ailleurs, les Etats-Unis n'ont toujours pas confirmé leur présence à Durban. Mardi 28 août, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a exprimé l'espoir que la délégation de Washington participerait au sommet de l'ONU sur le racisme qui s'ouvre

vendredi, malgré l'absence du chef de leur diplomatie.

Le département d'Etat avait en effet annoncé, la veille, que le secrétaire d'Etat Colin Powell ne se rendrait pas à cette conférence, en raison du caractère anti-israélien de certains documents et débats préparatoires. « J'espère que les Etats-Unis participeront », a déclaré M. Annan lors d'une conférence de presse avec le chancelier autrichien Wolfgang Schüssel, près de Salzbourg en Autriche.

### GRÈVE GÉNÉRALE

« Nous allons discuter d'un sujet qui concerne toutes les sociétés et tous les pays. Aucun pays n'échappe au racisme et à la xénophobie », a ajouté le secrétaire général, avant son départ pour l'Afrique du Sud. Il a toutefois refusé de critiquer la décision de M. Powell de ne pas se rendre à Durban. « La décision de participer

ou pas et du niveau de représentation est un droit souverain de chaque pays », a-t-il déclaré.

La conférence sur le racisme, la discrimination et la xénophobie et le forum des organisations non gouvernementales qui s'est ouvert mardi risquent enfin d'être perturbés par une grève générale organisée par la puissante centrale syndicale sud-africaine Cosatu contre les privatisations, les 29 et 30 août. Il s'agit de la première grande épreuve de force entre le gouvernement et son allié syndical depuis l'arrivée au pouvoir de la majorité noire, en 1994.

La pomme de discorde concerne ce que les autorités appellent la « restructuration des biens publics » dans les secteurs de l'électricité, des transports, des télécommunications, de l'armement et des services municipaux. Un projet qui, selon les syndicats, devrait entraîner la suppression de dizaines de milliers d'emplois. – (AFP.)

### Mary Robinson, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

## « La conférence est une occasion rare pour l'humanité de prendre son avenir en main »

« Vous vous êtes dépensés sans compter pour assurer le succès de la conférence de Durban, dont vous êtes la secrétaire générale. A la veille de son ouverture, les conditions vous paraissent-elles réunies pour répondre aux attentes placées en elle ?

– Je suis raisonnablement optimiste que la conférence puisse opérer une percée dans notre manière de considérer le passé et, à partir de là, aller de l'avant. Les pays participants ont rapproché leurs points de vue sur un certain nombre de sujets, y compris les plus délicats, liés à l'esclavage et au colonialisme, ainsi qu'à la définition des victimes du racisme. J'ai également observé davantage de souplesse dans la recherche du langage à propos de la question du Proche-Orient. Par exemple, l'équation « sionisme égale racisme » ne doit pas faire partie de la discussion lors de la conférence.

» Les projets de documents n'ont pas encore été modifiés afin de refléter cette souplesse, mais c'est parce que les pays n'ont pas encore eu l'occasion d'amender le texte depuis la dernière réunion préparatoire du début du mois à Genève. Je n'en demeure pas moins soucieuse que cette attention focalisée sur quelques thèmes

sensibles n'obscurcisse les progrès réels accomplis avant même le début de la conférence. Je crois sincèrement que nous sommes en train d'assister à l'émergence d'une alliance globale de la société civile, des gouvernements et d'autres institutions contre le racisme et la discrimination. Il y a une prise de conscience croissante de ces problèmes, et elle mène à une action à travers le monde contre l'intolérance. Nombreux sont ceux qui attendent beaucoup de cette conférence, et la communauté internationale ne peut se permettre de les décevoir en gâchant cette occasion historique d'établir une base nouvelle pour les relations humaines.

– A l'issue de la dernière réunion préparatoire à Genève, vous avez exhorté les participants à « redoubler d'efforts » pour surmonter jusqu'à Durban les principales divergences qui subsistaient. Votre appel a-t-il été entendu ?

– Je pense que mon appel a été entendu. Des discussions se poursuivent pour essayer de régler les questions en suspens. Ce qui démontre que nombre de pays accordent une grande importance à cette conférence. Certains thèmes sont très complexes, et il ne

faut pas s'attendre à des solutions rapides. Je crois qu'il existe une large reconnaissance au plus haut niveau politique de l'importance d'être capable de négocier les compromis nécessaires et de trouver un langage commun sur les sujets sensibles. Je ne peux rien garantir, je



MARY ROBINSON

ne peux que tenter de promouvoir un environnement pour y parvenir.

– Avez-vous suffisamment de garanties que la conférence sera fidèle à l'esprit que vous voulez lui insuffler et qu'elle ne s'enlèvera pas dans des confrontations stériles et des condamnations unilatérales, risquant de la détourner de son objectif ?

– C'est précisément ce à quoi je

songeais quand je dis que j'essaie de promouvoir un environnement propice à une percée. J'ai demandé aux délégués de laisser de côté récriminations et débats stériles, et de saisir cette occasion unique qu'offre la conférence. C'est une occasion rare pour l'humanité de

« Nombreux sont ceux qui attendent beaucoup de Durban, et la communauté internationale ne peut se permettre de les décevoir »

prendre son avenir en main et de décider dans quel monde nos enfants et nous-mêmes allons vivre. Bien sûr, si nous ne voyons pas s'affirmer la nécessaire volonté politique, la conférence pourrait dérailler. Il s'agit d'une conférence extrêmement importante, non seulement parce qu'elle examine un ordre du jour étendu consacré au racisme et à la discrimination,

mais aussi parce qu'elle donne une voix aux victimes et l'espoir que leurs souffrances seront reconnues et prises en considération.

– Plusieurs pays, notamment les Etats-Unis, seront représentés à un niveau moindre que celui qui avait été initialement prévu. La conférence ne risque-t-elle pas de souffrir d'un certain déficit de représentativité ?

– Je pense que le plus important, c'est que les pays viennent à Durban avec l'engagement sincère de parvenir à un consensus sur les questions abordées. Naturellement, il est préférable qu'ils soient représentés au plus haut niveau. C'est aussi important pour eux de participer que pour nous. La conférence mène à un débat intérieur et à la discussion, ce qui peut souvent aider les processus de réconciliation nationale. Ainsi, la conférence prend presque une dimension thérapeutique.

– Qu'attendez-vous au minimum de la conférence de Durban pour aller au-delà des déclarations d'intention et atteindre ce « point de rupture » dont vous avez parlé, et qui marquerait une véritable avancée dans la lutte contre le racisme ?

– Cette conférence a été d'emblée difficile. J'ai parfois besoin de

rappeler que c'est l'Assemblée générale de l'ONU qui a décidé qu'il était très important de tenir une conférence sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance au début de ce siècle. C'est la première conférence du genre de l'après-apartheid : elle mettra l'accent sur la pertinence de ces questions pour tous les pays. Tous ont encore des problèmes de racisme, de discrimination, de traitement des minorités, de marginalisation. Si la conférence marque un point, elle aura montré que, de fait, la communauté globale peut progresser en prenant en compte les valeurs fondamentales des relations mutuelles.

» Si toutefois la conférence devait échouer, s'il y avait échec, le résultat ne serait pas neutre. Ce serait un sérieux recul, et je pense qu'il aggraverait les divisions qui surgissent dans notre soi-disant monde global. C'est pourquoi moi-même et mes collègues sommes si complètement engagés pour cette conférence. Tout ce que nous pouvons faire est essayer d'assurer que la voie étroite vers Durban débouche sur une percée positive. »

Propos recueillis par Jean-Claude Buhner

# Les Palestiniens ont réservé un adieu de héros national au chef du FPLP

Des dizaines de milliers de personnes et toutes les factions politiques étaient présentes aux funérailles

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont suivi, mardi 28 août, le cortège funéraire d'Abou Ali Moustapha, le chef du Front populaire de libé-

ration de la Palestine (FPLP) assassiné la veille, dans son bureau de Ramallah, par deux missiles tirés à partir d'un hélicoptère israélien. Un vérita-

ble adieu de héros national auquel ont participé toutes les tendances politiques de la cause palestinienne.

## RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Ramallah a enterré son « martyr » Abou Ali Moustapha à la manière palestinienne : dans les cris, les rafales d'armes automatiques et les promesses de riposte. De l'hôpital au cimetière, en passant par la grande mosquée, cette ville située à 20 kilomètres au nord de Jérusalem a réservé un adieu de héros national, mardi 28 août, au leader du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), tué la veille par deux missiles de l'armée israélienne. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, toutes classes sociales et tendances politiques confondues, ont rendu hommage à celui qu'Israël suspectait - à tort, selon les Palestiniens - d'être l'organisateur d'attentats à la voiture piégée.

Trois heures durant, une partie de la foule a appelé à la « vengeance » contre l'Etat juif. D'autres manifestations, de moindre ampleur, ont eu lieu à Gaza et dans les communautés palestiniennes de l'étranger (Jordanie, Liban, Syrie).

## « NOUS N'AVONS PAS PEUR ! »

Il est un peu moins de midi, mardi, quand le cortège quitte l'hôpital en direction du centre de Ramallah. Une ambulance transporte le cercueil, recouvert du drapeau national palestinien vert-noir-rouge. Cinquante à soixante membres de la branche militaire du FPLP entourent le véhicule. Tous, ou presque, ont revêtu des treillis noirs. Leurs visages sont dissimulés sous des casquettes rouges ou des keffiyehs. A leur manière de reprendre les slogans et de défilier en tapant des pieds, on les devine cependant très jeunes. Certains sont armés de fusils d'assaut M-16 ou de kalachnikovs dont ils vident les chargeurs en tirant en l'air. Les détonations résonnent à des kilomètres à la ronde ; sans doute jusqu'à Psagot, la colonie juive édiflée en face du cimetière où doit

être enterré Abou Ali Mustapha.

Des milliers d'hommes, de femmes, de gamins, arrivés par les rues alentour, rejoignent le cortège à hauteur de la place des Lions, au cœur de la ville. La plupart se contentent de marcher en silence derrière les nombreuses banderoles. L'une d'elles dénonce le manque de soutien des pays arabes, une autre réclame « l'union derrière la résistance armée ». De fait, le consensus semble de mise ; tous les clans politiques sont représentés : le Fatah de Yasser Arafat, resté personnellement à Gaza ; les islamistes du Hamas, reconnaissables à leurs oriflammes

n'avons pas peur des missiles ! », « Notre riposte va venir ! », « Nous ne craignons pas la mort ! », « Nous n'arrêterons qu'après la mort des nazis ! »... Entre deux rafales de M-16, un groupe de femmes d'une cinquantaine d'années hurle à son tour « Pointez les armes vers Gilo ! Pointez les armes vers Gilo ! » Une allusion à l'autre actualité de ce jour d'extrême tension dans les environs de Jérusalem : au même moment, des chars israéliens occupent en effet la ville de Beit Jala, limitrophe de la colonie juive de Gilo, souvent prise pour cible par des tireurs palestiniens.

## Washington appelle Israël à quitter Beit Jala

Le département d'Etat américain a informé le gouvernement israélien que Washington considèrerait que l'incursion de Tsahal à Beit Jala, en Cisjordanie, ne faisait « qu'aggraver les choses » et qu'Israël « devrait retirer [ses] forces de cette zone », a indiqué le porte-parole Richard Boucher, mardi 28 août. Se faisant l'écho, mardi à Gaza, de cette déclaration, le président palestinien, Yasser Arafat, a commenté : « Nous allons voir si Israël va répondre à cette demande américaine. » Les forces israéliennes ont pénétré dans la nuit de lundi à mardi dans la localité autonome de Beit Jala et ont pris le contrôle de cinq bâtiments à partir desquels des tirs ciblaient le quartier de colonisation juive de Gilo, à Jérusalem-Est. Trois obus de mortier sont tombés mardi soir sur ce quartier. En outre, les chars de Tsahal ont pénétré, mardi soir, dans Rafah, au sud de la bande de Gaza, et continuaient, mercredi matin, d'assiéger l'hôpital de cette ville. Trois Palestiniens ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi, en Cisjordanie et à Gaza. - (AFP.)

verts ; ceux du Jihad islamique, une autre formation fondamentaliste, brandissant des étendards noirs... La couleur dominante demeure toutefois le rouge du FPLP, la formation d'Abou Ali Moustapha. Ses drapeaux se comptent par centaines. Les militants ont placardé le portrait de leur secrétaire général dans toute la ville : sur les murs, les pylônes électriques et même les commerces, fermés en signe de deuil.

La tête de cortège approche maintenant de la mosquée. Mégaphones en main, des jeunes gens tentent de « chauffer » la foule en répétant sans cesse : « Nous

Le peuple de Ramallah s'installe aux abords de la mosquée. Faute de place, seules les personnalités et quelques dizaines de privilégiés auront accès à l'intérieur. Plusieurs cadres de l'Autorité palestinienne sont présents, ainsi que des élus arabes à la Knesset, le Parlement israélien. Marwan Barghouti, responsable du Fatah en Cisjordanie, est particulièrement entouré. Cet homme de quarante-trois ans figurerait dans la liste des cibles potentielles des Israéliens, qui le soupçonneraient d'être le chef de la jeune armée du Fatah. « Sera-t-il le prochain dirigeant assassiné ? », s'interroge un journaliste

local, en rappelant qu'une récente opération militaire israélienne a failli coûter la vie à M. Barghouti et à l'un de ses adjoints, brûlé au second degré (Le Monde du 7 août).

Après une brève cérémonie religieuse, le cercueil est déposé à l'arrière d'un véhicule des forces armées, sous la surveillance d'une dizaine de soldats au garde-à-vous. Quelques coups de feu saluent la reprise de la marche vers le cimetière, au rythme d'une petite fanfare militaire. Dans la foule, les slogans n'ont pas changé. Sauf du côté des islamistes, qui scandent désormais « Allah est grand ! » et promettent des attentats-suicides. « Il faut mettre le feu à la rue de Jaffa », assurent d'autres manifestants, en référence à la principale artère commerciale de Jérusalem-Ouest.

## SUR LA COLLINE D'EN FACE

Le cimetière, accessible par une rue étroite, s'étend à flanc de colline, en lisière d'un quartier résidentiel. Avant Abou Ali Moustapha, d'autres « martyrs » ont été enterrés ici. Des jeunes, pour la plupart, tombés au front de l'intifada. Mais ces obsèques-là ont une tout autre dimension. L'ensemble de la communauté, bien au-delà des activistes des différents partis, a été choquée par l'assassinat du chef du FPLP, perçu comme une escalade décisive dans le conflit en cours.

La foule traverse l'immense cimetière en silence, jusqu'à l'endroit où le corps sera mis en terre selon la tradition musulmane. Sur la colline d'en face, à 500 mètres de vol d'oiseau - autrement dit à portée de tir - se dressent les habitations de la colonie de Psagot. Malgré tout, aucun incident sérieux ne sera signalé en ce mardi de deuil. Un simple répit avant une « revanche » largement annoncée. A Ramallah ou ailleurs.

Philippe Broussard

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

# Près de 340 cadavres d'Albanais retirés d'un charnier en Serbie

BELGRADE. Environ 340 cadavres ont été exhumés d'une fosse commune présumée contenir les restes d'Albanais du Kosovo tués en 1999 pendant le conflit serbo-albanais, a indiqué, mardi 28 août, un responsable de la police serbe, Dragan Karleusa. « Nous avons dégagé deux cent trente corps d'une deuxième fosse commune à Batajnica », à quinze kilomètres au nord-ouest de Belgrade, a déclaré le capitaine Karleusa, au cours d'une conférence de presse. « Le nombre de corps renfermé par ce charnier est beaucoup plus élevé (que ceux découverts en juin) », a ajouté M. Karleusa. En juin, la police avait annoncé avoir retiré 36 corps d'un premier charnier sur ce même site, jouxtant un polygone de la police secrète. Deux autres charniers, découverts près de Petrovo Selon, dans l'est de la Serbie, avaient délivré 75 corps. - (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ **MACÉDOINE** : une explosion s'est produite, mercredi 29 août, dans la cour d'une école primaire située dans un quartier à majorité albanaise de Skopje, la capitale macédonienne. Aucun blessé n'a été signalé. Deux autres bombes avaient explosé dans la nuit de dimanche à lundi, l'une dans un café du centre de Skopje, l'autre dans une église chrétienne au nord de la ville, également sans faire de blessés. Ces incidents interviennent avant l'arrivée prévue du secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, qui doit inspecter l'opération « Moisson essentielle » visant à récupérer les armes des rebelles albanais. - (Reuters)

■ **TCHÉTCHÉNIE** : douze personnes - dont six civils - ont été tués, mardi 28 août, par l'explosion d'une voiture piégée dans le village tchéchène d'Oktiabrskoïe (sud-est), au passage d'un convoi militaire, selon le commandement militaire local cité par l'agence Interfax. C'est l'attentat le plus meurtrier de ces dernières semaines en Tchétchénie. - (AFP.)

■ **UGANDA / ÉTATS-UNIS** : l'opposant ougandais Kizza Besigye, qui avait disparu à Kampala il y a dix jours, se trouve aux Etats-Unis depuis le 24 août, a annoncé le département d'Etat américain, mardi 28 août. Lors d'un entretien à la Voice of America, M. Besigye a déclaré qu'il souhaitait retourner dans son pays pour poursuivre son activité d'opposant. Ancien proche du président Museveni, il s'était présenté contre lui à l'élection présidentielle de mars et avait remporté 27 % des voix. Il avait contesté la victoire électorale de M. Museveni mais avait été débouté. A deux reprises, les services de renseignements militaires lui ont interdit de se rendre à l'étranger. - (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : huit organisations écologistes, qui militent pour la santé publique, ont annoncé, mardi 28 août, qu'elles avaient engagé une action judiciaire, devant le tribunal fédéral de Washington, contre le projet de bouclier antimissile américain. Cette coalition exige du Pentagone qu'il procède à une évaluation des conséquences, pour la santé et pour l'environnement, des activités liées à la construction, prévue à partir du printemps 2002, d'un site d'antimissiles en Alaska. - (AFP.)

■ **PHILIPPINES** : un prêtre catholique irlandais, le Père Rufus Haley, a été tué par balles dans le sud de l'archipel par des éléments proches d'un groupe de rebelles musulmans, le Front Moro islamique de libération (MILF), a annoncé, mercredi 29 août, le chef de la police dans la province de Lanao del Sur, l'inspecteur Akmad Omar. L'un des hommes masqués ayant attaqué le prêtre, mardi, serait le fils de l'un des chefs du MILF ayant signé un cessez-le-feu avec les autorités de Manille en août. - (AFP.)

# Autour de Jérusalem, la vie à l'heure du « mahsom »...

## QALANDIYA

de notre envoyé spécial

Le barrage militaire de Qalandiya ne figure pas sur les cartes routières israéliennes et n'y figurera

## REPORTAGE

La corvée des Palestiniens au barrage qui « filtre » le passage aux faubourgs nord

sans doute jamais. A quoi bon signaler quelques blocs de béton, des barbelés rouillés, deux guérites de surveillance et une demi-douzaine de soldats en armes suant à grosses gouttes sous leurs gilets pare-balles ? Les alentours présentent guère plus d'intérêt : à gauche, s'étire la piste d'un aéroport abandonné ; à droite, un terrain rocailleux, où seuls les moutons trouvent encore leur bonheur. C'est pourtant ici, entre Jérusalem et Ramallah, que le blocus israélien des territoires palestiniens prend tout son sens. Bien sûr, il existe des dizaines d'autres « check-points », dont l'importance varie en fonction du lieu et des tensions du moment. Mais celui de Qalandiya, porte d'accès aux faubourgs nord de la ville sainte, fait figure de symbole. Pour la population arabe, c'est un lieu d'impatience et d'humiliation. L'armée israélienne, elle, y voit un outil anti-terroriste. Deux logiques, un seul nom : Qalandiya.

En théorie, seuls les Palestiniens détenteurs de cartes de résidents ont le droit de pénétrer à Jérusalem. Les autres, à commencer par ceux de Cisjordanie, seront refoulés. Peut-être pas ici, où les soldats effectuent avant tout un préfiltrage, mais sûrement au barrage suivant, à Ram. Dans tous les cas, Qalandiya est un point de passage obligé pour les personnes - et elles sont plusieurs dizaines de milliers dans les environs - disposant des papiers appropriés. Ce « check-point » perturbe tant la vie quoti-

dienne que le terme hébreu mahsom (barrage) est désormais connu de tous les Arabes. Même les anciens l'emploient, jusqu'à l'obsession, jusqu'à la haine. Trois heures pour rallier la mosquée Al-Aqsa ? La faute au mahsom. Une heure de retard au bureau ? Le mahsom. Des embouteillages, la fatigue, un malaise ? Le mahsom, le mahsom, le mahsom...

Dès le début de la matinée, Qalandiya s'anime. Voitures et camions s'alignent en plein soleil, pare-chocs contre pare-chocs. Parfois, lorsque les soldats ont décidé de prendre leur temps ou reçu des consignes de vigilance, l'attente peut durer plusieurs heures dans la puanteur des gaz d'échappement. Des milliers de candidats au passage préfèrent donc aller à pied. Ils se font déposer en taxi, empruntent un chemin de sable, sans être contrôlés - ce qui autorise à s'interroger sur l'utilité du dispositif - et parviennent de l'autre côté, où ils montent dans un autre taxi collectif, qui les conduira à destination, à condition, évidemment, de franchir le barrage de Ram. Matin et soir, dans un sens puis dans l'autre, défilent ainsi des femmes hors d'âge, le front en sueur ; des gamins exténués ; des maçons avec leurs sacs de plâtre ou de ciment ; des vendeurs de tout et de rien (chaussettes, légumes, crayons de couleur...); des étudiants pressés ; des vieillards impotents ; des ménagers aux bras chargés de sacs...

## POUR SE RENDRE À L'HÔPITAL...

« Les gens en viennent à louer un logement à Jérusalem pour ne plus avoir à passer par là », assure un commerçant. « C'est invivable, confirme Leila, employée à la municipalité de la ville sainte. Ma mère de soixante-quinze ans devait se rendre à l'hôpital pour un problème cardiaque. Comme c'était embouteillé, l'ambulance est restée bloquée. Il a fallu porter maman de l'autre côté et prendre une deuxième ambulance ! Au barrage suivant, nous avons dû recommencer et

## Un barrage symbole



appeler une troisième ambulance. Quatre heures pour faire quinze kilomètres ! » Nafez, un enseignant d'une quarantaine d'années, assure que « les Israéliens plantent la haine dans le cœur de nos enfants ». Et la situation devrait empirer le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire. « Il faudra lever les gosses à 5 heures du matin ! », s'inquiète par avance une mère de famille.

Au sud de Jérusalem, un autre mahsom barre l'accès aux Palestiniens venant de Bethléem et des communes voisines, où les échanges de tirs se sont multipliés ces dernières semaines. Au moins l'endroit est-il bien aménagé : les piétons empruntent un passage spécial et doivent tous présenter leurs papiers. Ceux qui n'en ont pas tenteront peut-être leur chance par le terrain vague d'à côté, mais il leur faudra marcher vite, car la police veille.

Et puis ce mahsom n'a pas très bonne réputation. L'autre jour, un soldat a stoppé un vieillard sur son âne. « Je ne suis jamais monté sur

une bestiole comme ça, lui a-t-il lancé, je vais essayer. » Il a ensuite enfourché la bête, rigolant comme un bienheureux sous le regard du vieil homme. Le lendemain, quatre prêtres catholiques n'ont pas été mieux traités. « Vous êtes des curés ? leur a demandé un militaire, d'un ton moqueur. Vous voulez qu'on vous trouve des filles ? »

## « FATIGUE ET HUMILIATION »

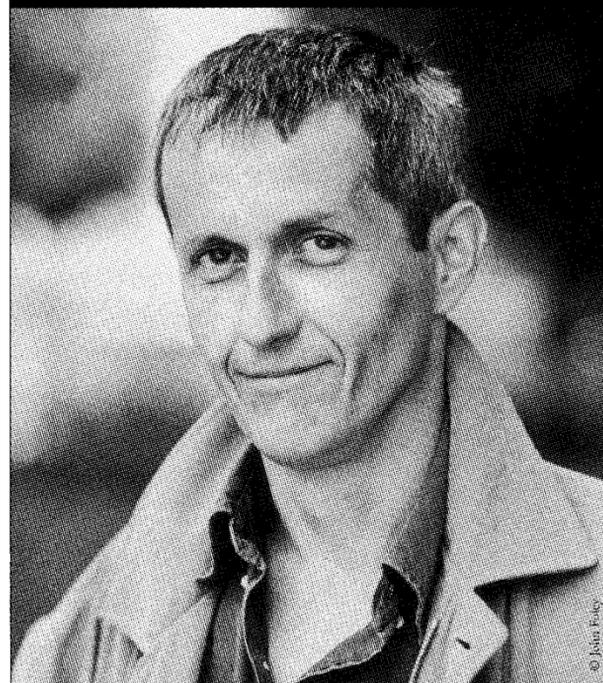
En ce vendredi matin, il n'y a pas foule à ce barrage-là. Deux parachutistes d'une vingtaine d'années, mitraillettes en main, inspectent les voitures. L'un d'eux se réjouit de voir arriver un camion conduit par un Palestinien. « C'est mon ami ! », assure-t-il en serrant la main du conducteur. « Nous voulons la paix, n'avons rien contre le peuple, promet-il. Seulement contre les terroristes. » De fait, les deux soldats sont sympathiques. « Il n'y a pas que des mauvais gars, confirme un Palestinien de Beit Jala, près de Bethléem. Pour eux, c'est une corvée. Parfois, aussi, ils ont peur. Mais les gens en ont assez. Il faut avoir assisté aux contrôles de vieilles femmes, pleines de fatigue et d'humiliation, pour le comprendre... »

Après onze mois de blocus, ces barrages cristallisent les tensions. Une soixantaine de femmes israéliennes ont constitué une association (Mahsom Watch) pour s'en indigner et veiller, sur le terrain, au respect des droits de l'homme. « Tout cela n'a rien à voir avec la sécurité, il s'agit en fait de rabaisser les Palestiniens », accuse Judith Keshet, la présidente de cette association. Les autorités militaires lui opposent un argument de poids : les attentats-suicides. Soucieuse de son image et consciente de certaines dérives, l'armée a tout de même annoncé qu'au moins un officier et un représentant de l'administration civile seraient dorénavant présents à chaque barrage, pour limiter les risques de dérapage.

P. Br.

François  
Taillandier

Le cas  
Gentile



Rentrée littéraire  
Stock

# Promis à l'indépendance, Timor-Oriental élit une Assemblée constituante sous l'égide de l'ONU

Les héritiers de la résistance anti-indonésienne sont largement favoris

Deux ans après avoir voté pour l'indépendance, lors d'un référendum suivi par les repréailles des nerfs de l'armée indonésienne, les Est-

Timorais élisent une Assemblée constituante. L'apprentissage de la démocratie s'opère sous la tutelle des Nations unies. Le héros de la résis-

tance, Xanana Gusmao, a apaisé les inquiétudes en acceptant d'être le premier président du futur Etat.

## BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'expérience est étrange pour une population qui a payé si cher son vote pour l'indépendance, le 30 août 1999. Des nerfs locaux de l'armée indonésienne s'étaient alors vengés en réduisant l'ancien territoire portugais en cendres et en déplaçant les deux tiers de la population. Mais ce vote-là, dans la peur, avait eu au moins le mérite d'être clair : il s'agissait de mettre un terme à vingt-quatre ans d'occupation indonésienne. Deux ans exactement après ce scrutin, environ 400 000 Timorais-Oriental sont invités, jeudi 30 août, à choisir parmi 1 138 candidats les 88 membres d'une Assemblée constituante. Seize partis sont en lice, dont la grande majorité sans passé. L'affaire s'annonce donc plus compliquée.

L'expérience est sans précédent dans un territoire colonisé, mais de loin, pendant cinq siècles par les Portugais, occupé brutalement par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale et dont les Indonésiens ont fait une exploitation militaire pendant près d'un quart de siècle, y massacrant au début quelque 200 000 habitants. L'apprentissage de la démocratie électorale y est nouveau : les gens sont très pauvres, les communications primaires et la moitié des adultes illettrés.

Sous la tutelle des Nations unies, effective depuis fin 1999,



chacun y a donc mis du sien pour aller expliquer, à deux heures de route défoncée ou à une heure de marche en montagne, ce qu'est une Constituante, une Constitution, un parti politique ou même un sigle. Le public est d'autant plus méfiant que le multipartisme lui fait redouter le retour à des divisions internes qui ont servi de prétexte, en 1975, au lendemain de la « révolution des œillets » au Portugal, à l'intervention militaire indonésienne.

## MODESTE CAMPAGNE

Plus de neuf cents volontaires des Nations unies ont été engagés pour participer à une vaste entreprise de pédagogie. Les partis, de leur côté, ont passé un « pacte national d'unité » début

juillet, avant une campagne électorale relativement modeste, faite de moyens. Ces règles du jeu ont été respectées lors de réunions et de parades dans les petites villes du territoire. Aucun incident sérieux ne s'est produit. Les électeurs semblent comprendre aujourd'hui pour quoi ils votent, à défaut de savoir pour qui. Le héros de la résistance, Xanana Gusmao, s'est, bien entendu, placé au-dessus de la mêlée pour préserver l'unanimité dont il est l'objet. Il a accepté, le 25 août, d'être le premier président de Timor-Oriental et calmé ainsi les appréhensions du public.

Sous la haute protection de 8 000 soldats et 1 500 policiers de l'ONU, l'assemblée élue jeudi se réunira le 15 septembre et dispo-

politiques en compétition ont compris que si le peuple de Timor, privé de liberté depuis cinq siècles, ne pouvait avoir une idée claire de ce qu'était la démocratie, il avait cruellement appris ce qu'elle n'était pas.

Quelle devrait être la forme d'une présence onusienne après l'indépendance et pendant combien de temps ?

L'ONU doit rester engagée à Timor au-delà de l'indépendance politique. Nous devrons, à moyen terme, consolider l'édification de la nouvelle administration, des pouvoirs législatif et judiciaire, tout en continuant d'assurer la sécurité du territoire jusqu'à la date où Timor-Oriental deviendra membre à part du système international et de l'Asean, l'organisation régionale. Tout est défi dans un pays qui a démarré au-dessous de zéro il y a moins de deux ans. Nous ne sommes pas dans les Balkans, où l'intolérance et la haine constituent l'obstacle principal. La réconciliation à Timor est bien engagée, car le territoire n'a pas connu une guerre civile mais une lutte pour l'indépendance. Le pays n'est pas surpeuplé. Les perspectives économiques sont encourageantes : autosuffisance agricole, augmentation de l'exportation de café de haute qualité, création d'une industrie de la pêche, tourisme et, surtout, exploitation de pétrole et de gaz naturel offshore. Le pays est économiquement viable, pour peu que nous continuions de le soutenir dans sa période de convalescence.

Propos recueillis par Jean-Claude Pomonti

J.-C. P.

## TROIS QUESTIONS À...

### SERGIO VIEIRA DE MELLO

1 **À la veille de l'élection d'une Assemblée constituante à Timor-Oriental, quel bilan dressez-vous de l'intervention de l'ONU, dont vous êtes l'administrateur ?**

Sur la toile de fond cauchemardesque de septembre 1999, que l'on a trop tendance à oublier, le bilan de 21 mois d'intervention est dans l'ensemble positif. Les Timorais orientaux vivent dans la liberté et la sécurité. Ils jouissent des services essentiels : éducation, santé, électricité, gratuitement, mais plus pour longtemps, car le budget, comme partout, a besoin de recettes. Une nouvelle fonction publique a été créée ainsi qu'un système judiciaire, une police, une force de défense... Compte tenu de la table rase au départ, qui aurait pu mieux faire ? Je reconnais les retards dans la reconstruction physique, la relance de l'économie, le chômage en milieu urbain. Mais l'on ne m'a appris à faire des miracles. A ce propos, nous commençons à peine à sortir de la phase de traitement intensif d'une victime cliniquement morte à notre arrivée.

2 **Pensez-vous que la direction timoraise est prête à prendre le relais ?**

Les Timorais nous donnent une leçon de maturité politique : en six semaines de campagne électorale, aucun incident grave ne s'est produit. Les seize partis

## Hubert Védrine plaide pour une mondialisation « humaine et maîtrisée »

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a accusé, mardi 28 août, la politique « unilatérale » des Etats-Unis d'être un obstacle à une mondialisation à visage humain souhaitée par la société civile. « Nous poursuivons nos efforts pour une mondialisation humaine et maîtrisée, même si le nouvel unilatéralisme souverainiste américain ne nous facilite pas les choses », a-t-il affirmé à l'ouverture de la 9<sup>e</sup> conférence des ambassadeurs de France.

Tirant les leçons de la vague contestataire du mouvement antiglobalisation qui s'oppose à la seule loi des marchés, M. Védrine a indiqué que la France faisait

« écho aux revendications raisonnables sur la mondialisation car, nous non plus, nous ne voulons pas de n'importe quelle globalisation ». « Pour être efficace, nous devons réfléchir aux obstacles que rencontrent les propositions de régulation », a-t-il cependant souligné.

Ce n'est pas la première fois que le chef de la diplomatie française s'en prend à l'unilatéralisme des décisions américaines – qu'il s'agisse du Protocole de Kyoto ou de la lutte contre les paradis fiscaux – qui empêchent, selon lui, l'émergence d'un consensus mondial pour effacer les « aspects destructeurs » de la mondialisation, et répondre aux défis globaux. Esquissé par M. Védrine, ce thème

de la mondialisation – désormais à l'esprit des dirigeants français, à commencer par le président Jacques Chirac qui l'a évoqué la veille – a monopolisé l'intervention du ministre français de la coopération, Charles Josselin, consacrée entièrement à « l'irruption de la société civile dans le champ international ». « Le rejet de la mondialisation est devenu un thème en soi, un thème qui mobilise bien au-delà des professionnels de la contestation », a-t-il lancé en disant être de « ceux qui prennent au sérieux la contestation qui s'exprime ».

### « UN EFFET PERVERS »

Pour M. Josselin, « la situation est particulièrement grave » aujourd'hui, car « ce sont des pays entiers qui sont soumis au jugement sans appel des marchés avec une vulnérabilité que l'on peut observer tous les jours ». Évoquant « l'angoisse pour l'avenir » que constitue la « dégradation de la planète », il a estimé que « le rejet d'un mode de développement économiquement destructeur est pour la mondialisation une source de critique durable ». « Le marché a besoin de contrepoints. La mondialisation a besoin de contrepoints », a-t-il encore dit, soulignant que « les relations internationales n'en sorti-

ront pas indemnes et les grandes conférences internationales s'en ressentent déjà ». « Je suis convaincu que, dans les prochaines années, nous assisterons au niveau de la société internationale à une remise en cause des bases du consensus analogue à celle produite dans les années 1970 à l'intérieur des sociétés européennes », a affirmé M. Josselin. Enumérant les facteurs qui rendent « inéluctable une résurgence du conflit Nord-Sud », le ministre a cité « le refus des pays du Sud d'être liés par des engagements qui leur paraissent contraires aux exigences de leur développement » et « le refus grandissant des inégalités » reliant « manifestants du Nord et responsables du Sud » et passant « par un grand nombre d'ONG ». « On exige des pays du Sud qu'ils adoptent du jour au lendemain des formes d'organisation que nos propres pays ont mis des siècles à bâtir. C'est probablement un effet pervers de la mondialisation des esprits », a-t-il lancé.

### UNE SOCIÉTÉ À DEUX VITESSES

L'inconnue du scrutin de jeudi porte sur la marge du succès attendu du Front révolutionnaire de Timor-Est indépendant (Fretilin), créé en 1974, qui s'est battu contre l'envahisseur indonésien, que Xanana a longtemps dirigé et qui reste le symbole de l'indépendance pour l'avoie proclamée, une première fois, le 28 novembre 1975. Le bras armé de ce front, les anciennes Forces armées de libération (Falantim), encadre aujourd'hui une armée de 1 500 hommes levée et entraînée par l'ONU. A une exception près, celle du Parti socialiste de Timor (PST), les partis affichent des propositions similaires. Avec de profondes racines dans le pays, le Fretilin, qui n'est plus un mouvement radical, devrait obtenir de 60 % à 85 % des suffrages et son chef politique, Mari Alkatiri, pourrait être le « chef ministre » de la dernière transition vers l'indépendance.

Les handicaps de Timor-Oriental ne seront pas occultés. Après l'indépendance, des centaines d'étrangers contribueront à la gestion du territoire tandis qu'un contingent de casques bleus demeurera sur place pour contrôler la frontière terrestre avec Timor-Occidental, partie indonésienne de l'île où se sont réfugiées des milices pro-indonésiennes et où crouissent encore plus de 50 000 « réfugiés » de Timor-Est.

L'ONU a rétabli avec succès la sécurité à Timor-Oriental tout en y installant temporairement une société à deux vitesses, surtout à Dili, la capitale. La reconstruction d'un territoire réduit à l'état de ruines en 1999 prend fatalement du temps et le taux de chômage demeure élevé. Les désillusions et les frustrations sont donc évidentes. Même si la paix politique et une aide étrangère substantielle sont maintenues, et même si d'importantes réserves de gaz et de pétrole annoncent la source d'une manne substantielle, les Timorais orientaux risquent de vivre pendant encore pas mal de temps.

# Affaire Ben Barka : M. Boukhari condamné à un an de prison

Sanctionné pour l'émission de chèques sans provision, l'ex-agent marocain de la « contre-subversion » poursuit sa grève de la faim contre « l'injustice »

LE REPENTI des services spéciaux marocains a été condamné à la prison pour deux chèques en bois, émis il y a neuf ans. Mardi 28 août, Ahmed Boukhari, dont le témoignage sur l'affaire Ben Barka a été publié, fin juin, par *Le Monde* et l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, s'est vu infliger une peine de réclusion d'un an, et une amende de l'équivalent de 100 000 francs, par la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Casablanca.

La cour a ainsi sanctionné un « récidiviste » en matière de cavalerie financière, ne tenant pas compte des arguments de la défense, selon laquelle les deux chèques sans provi-

Boukhari avait reprise après son départ des services en 1977, avaient déjà fait l'objet d'une condamnation pénale.

M<sup>e</sup> Jamaï, qui a accusé le parquet d'avoir retiré le dossier du greffe et de s'être rendu coupable de « dissimulation de preuves judiciaires », a produit des procès-verbaux de police et d'autres documents de l'enquête qu'il avait retrouvés dans les archives de la cour d'appel. La plainte enregistrée sous le numéro 2334/92 était à l'origine du procès de 1998, a-t-il soutenu, produisant également les références des deux chèques qui, selon lui, ont été « exhumés pour faire condamner [son] client ». En 1998, le créancier, la Société métallurgique marocaine (SMM), aurait négligé de se faire représenter. Pour faire valoir ses droits, elle aurait saisi l'opportunité des nouvelles poursuites engagées contre Ahmed Boukhari fin juillet, un mois après la publication de son témoignage sur l'affaire Ben Barka.

Dans un prétoire bondé où se côtoyaient une centaine de journalistes, des représentants d'organisations de droits de l'homme, ainsi que de nombreux policiers et agents secrets, le verdict a été accueilli dans le calme. Dans sa déclaration finale, l'accusé a dénoncé le « complot » dont il serait victime, qualifiant de « tissu de mensonges » le réquisitoire du parquet.

## Un témoin gênant mis à l'écart

Présent au procès, le président de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), Abdelhamid Amine, a jugé « scandaleux » le verdict du tribunal, expliquant : « Pour nous, Boukhari est un élément très précieux pour faire la vérité sur les enlèvements, les tortures, les emprisonnements illégaux et la liquidation physique de beaucoup de militants, dont le dirigeant Mehdi Ben Barka. » La condamnation de l'ancien agent secret aurait été décidée « pour entraver l'éclatement de la vérité », a-t-il ajouté. Dès l'arrestation d'Ahmed Boukhari pour délit financier, le 13 août, l'AMDH avait dénoncé une mesure « aberrante et inadmissible ».

De son côté, le forum Vérité et Justice, qui se bat pour faire la lumière sur les « années noires » au Maroc, a estimé que la condamnation d'Ahmed Boukhari « touche une personne qui a fait des révélations d'une gravité extrême sur les violations des droits de l'homme, en citant des noms de responsables ».

De son côté, le forum Vérité et Justice, qui se bat pour faire la lumière sur les « années noires » au Maroc, a estimé que la condamnation d'Ahmed Boukhari « touche une personne qui a fait des révélations d'une gravité extrême sur les violations des droits de l'homme, en citant des noms de responsables ».

De son côté, le forum Vérité et Justice, qui se bat pour faire la lumière sur les « années noires » au Maroc, a estimé que la condamnation d'Ahmed Boukhari « touche une personne qui a fait des révélations d'une gravité extrême sur les violations des droits de l'homme, en citant des noms de responsables ».

### « IL IRA JUSQU'AU BOUT »

Visiblement affaibli par six jours de grève de la faim, Ahmed Boukhari, âgé de soixante-deux ans, a également annoncé qu'il poursuivrait son jeûne pour protester contre « l'injustice subie ». L'ex-membre du « cab-1 », le service de contre-subversion, est détenu depuis le 13 août. « Nous sommes très inquiets pour sa santé, a déclaré sa fille, Mouna Boukhari, jointe dans la soirée par téléphone. Mon père est asthmatique, il souffre de la goutte et son cœur est fragile. »

Anesthésiste à l'hôpital Cheikh Zaïd à Rabat, la jeune femme a ajouté qu'elle continuerait « malgré tout » de se rendre à son travail. « Nous sommes tous constamment filés par les services secrets, et j'ai peur qu'ils tentent de piéger mon frère Karim [journaliste dans un quotidien marocain]. Mais je suis fière de mon père. Il mène ce combat pour la manifestation de la vérité. Il ira jusqu'au bout. »

L'avocat d'Ahmed Boukhari a annoncé qu'il se constituerait en appel. Selon M<sup>e</sup> Jamaï, celui-ci pourrait être jugé « dans deux ou trois semaines, si la justice fait diligence ».

Stephen Smith

Lire aussi notre éditorial page 14

► www.lemonde.fr/benbarka

## Pour le fils de l'opposant disparu, il s'agit d'« un travail d'intimidation »

AUX YEUX de Bachir Ben Barka, le fils aîné de l'opposant marocain enlevé au cœur de Paris, le 29 octobre 1965, la condamnation de l'ex-agent des services spéciaux, impliqué dans le rapt de son père, est un choc en retour. « A l'arrestation d'Ahmed Boukhari, nous avons craint qu'au lieu de mener l'enquête à partir de son témoignage, la justice marocaine se livrait à un travail d'intimidation. Cette crainte vient d'être confirmée. Tout est fait pour l'empêcher de déposer devant la justice française. »

A Paris, trente-six ans après l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, la figure historique de la gauche marocaine, l'instruction est toujours en cours. Le juge Jean-Baptiste Parlos, qui la mène, a convoqué pour le 7 septembre Ahmed Boukhari, témoin capital du crime. Joint par téléphone à Belfort, où il enseigne les mathématiques à l'université, Bachir Ben Barka redoute également le « signal » envoyé à la société civile marocaine. « Tout le monde comprend qu'il n'y a pas de volonté d'éclairer le passé des exactions, dit-il. Nous pen-

sions que le Maroc avait tourné une page, qu'une nouvelle ère avait commencé. Mais l'occupation des années noires continue, et on est revenu à des méthodes qu'on croyait révolues. » Là où il aurait fallu procéder à un travail de vérification, la justice marocaine s'est saisie d'un délit financier « dans des circonstances troublées par la disparition de pièces ».

La famille de Mehdi Ben Barka, partie civile dans les poursuites engagées en France contre les ravisseurs de l'opposant à Hassan II, est consternée par l'action du gouvernement marocain. L'Union socialiste des forces populaires (USFP), le principal parti de la coalition au pouvoir, a largement ouvert les colonnes de ses journaux à Ahmed Boukhari, en même temps que le ministère de la justice a engagé une procédure pour « chèques sans provision » contre l'ex-agent secret. « D'autres agents des services spéciaux, éventuellement prêts à participer à l'œuvre de clarification du passé, auront compris le message. »

S. Sm.

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

## Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

### > AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL

Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

### > PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT

Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris  
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65  
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com



**GOVERNEMENT** Lionel Jospin a effectué, mardi 28 août, sa rentrée politique à l'occasion d'un entretien télévisé sur TF1. Le premier ministre, évacuant les questions sur sa candi-

dature éventuelle à l'élection présidentielle de 2002, a voulu répondre « aux questions, et même aux angoisses des Français », en s'appliquant à défendre le bilan de son gouvernement.

● **LES CONDITIONS** du passage aux 35 heures dans les PME vont être assouplies, afin d'« aider le secteur productif ». M. Jospin a annoncé « un nombre considérable de créations

d'emplois » dans les hôpitaux. ● **LE PREMIER MINISTRE** a réaffirmé que la sécurité était, après l'emploi, la grande priorité du gouvernement. Il a condamné la campagne d'arrachage

de plants d'OGM engagée par la Confédération paysanne. ● **EXCLUANT** tout référendum sur la Corse, il a défendu le processus de Matignon, qui doit conduire à l'« adieu aux armes ».

# Lionel Jospin s'applique à restaurer la confiance des Français

Le premier ministre a tenté de répondre, mardi 28 août, sur TF1, aux inquiétudes de l'opinion au moment où l'activité économique marque des signes d'essoufflement. Il a annoncé un « assouplissement » des 35 heures pour les PME et la création de nombreux emplois dans les hôpitaux

LIONEL JOSPIN avait donné rendez-vous à tout ce que la France compte de gens inquiets, mardi 28 août au soir, sur le plateau de TF1 : le patron de PME hostile aux 35 heures et le contribuable avide de baisses d'impôts, le salarié angoissé par la vague de plans sociaux et le malade exigeant un hôpital plus accueillant, le citoyen exaspéré par la montée de l'insécurité, le consommateur effrayé par les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou le militant antimondialisation. A chacun, le premier ministre a délivré un message rassurant ou offert un petit viatique. Malgré son sérieux et quelques bonnes nouvelles, comme « un nombre considérable de créations d'emplois » dans les hôpitaux, est-il pour autant parvenu à les rassurer, objectif qu'il s'était fixé en anticipant sa rentrée politique de quelques jours ? Les licenciements massifs dans certains secteurs et l'arrêt de la décade du chômage en mai et juin ont porté un coup au moral des Français. D'un optimisme inoxydable il y a encore six mois, ils doutent désormais de l'avenir et, plus grave pour M. Jospin, de sa capacité à régler leurs problèmes. Ce dernier le sait, et il a décidé de « faire la rentrée avec

les Français ». Sans attendre que les responsables de droite et de gauche réunis en universités d'été ne lui volent la vedette, comme les années précédentes. Et en soulignant que c'est « exclusivement » le chef du gouvernement – non celui des socialistes, encore moins un candidat à la présidentielle – qui s'exprimait. Il est cependant resté plus gestionnaire que visionnaire, ne parvenant qu'à de rares moments à « fendre l'armure » en répondant aux questions incisives de Patrick Poivre d'Arvor.

D'emblée, M. Jospin a évacué la question de sa candidature à l'Elysée en 2002. « Il ne faut pas que le temps vienne avant le temps », a-t-il érudé, comme un écho au très miterrandien « il faut donner du temps au temps ». Le « cas Chirac », lui, n'a pas été évacué, le premier ministre ne résistant pas au plaisir de répondre aux attaques en règle lancées par le chef de l'Etat le 14 juillet. « Ça m'a un peu choqué, a-t-il confessé. Je ne m'attendais pas à ce type de critiques », qui plus est « le jour de la Fête nationale », symbole de rassemblement et d'unité. Le message de l'homme d'Etat, qui pointait sous le politique, était clair : moi, je ne suis pas un diviseur, ni le fos-

soyeur de la cohabitation, même si celle-ci a atteint ses « limites ».

Cette mise au point effectuée, M. Jospin a brossé le portrait d'un gouvernement « attentif » aux préoccupations des Français et « lucide » sur la situation économique, mais qui doit aussi lutter contre la double tentation d'« euphoriser » et de tenir des « discours anxiogènes ». C'est précisément dans ce « ni-ni » qu'il a inscrit tout son propos, vantant d'abord l'adéquation de sa politique économique – marquée par le soutien à la consommation à travers les baisses d'impôts

– au ralentissement de la conjoncture, répétant que la France s'en tirait mieux que l'Allemagne ou l'Italie, espérant « une croissance de 2,3-2,5 % » cette année... Au moment où il confirme la poursuite des baisses d'impôts, il a jugé qu'il serait « inintelligent » d'étendre l'écotaxe, comme le réclament les Verts.

## LE Credo de la Sécurité

Il a aussi, sans excès de démagogie, adapté son discours au climat du moment, qui est à l'inquiétude en matière de sécurité, et aux atta-

ques de M. Chirac, qui a dénoncé, le 14 juillet, l'absence de « volonté d'agir » du gouvernement en ce domaine. M. Jospin juge que l'impression d'insécurité ressentie par de nombreux Français est fondée. Il a donc mis l'accent sur le volet sécuritaire de sa politique et s'est défendu de tout « laxisme ». « Cette bataille, nous allons la gagner », a-t-il déclaré, même si les mauvais résultats enregistrés ces derniers mois démentent ce ton un rien triomphaliste. Cette rigueur vaut, selon lui, pour l'amnistie en Corse. Il a réaffirmé – avec force – que les assassins du préfet Claude Erignac ne devaient attendre aucune mansuétude de sa part et que, tôt ou tard, policiers et gendarmes « mettront la main » sur son assassin présumé, Yvan Colonna. Il n'est pas jusqu'au passage à l'euro qui ne fasse l'objet de sa vigilance pour refréner l'appétit des braqueurs et la tentation de certains commerçants prêts à faire valser les étiquettes. Ou jusqu'aux OGM, sur lesquels il veut se garder de toute « imprudence », mais aussi de toute « obscurantisme ».

Les biographies écrites par Claude Askolovitch et Serge Raffy en main (*Le Monde* du 29 août), Patrick Poivre d'Arvor a clos son

entretien sur le passé trotskiste de M. Jospin. Le premier ministre a remis ce passé aux rayons de l'histoire et dénoncé « le foin qu'on fait autour de tout cela ».

Et le « peuple de gauche », dans tout ça ? Il aura trouvé quelques petits motifs de satisfaction dans la prime pour l'emploi en faveur de huit millions de foyers modestes, les milliers d'emplois annoncés pour les hôpitaux ou l'ouverture de M. Jospin sur la taxe Tobin. Las, le scepticisme et les critiques suscitées par son intervention, qu'ils viennent du Mouvement des citoyens, des Verts, du PCF ou de l'extrême gauche, montrent qu'il est loin du compte.

M. Jospin avait décidé de ratifier large et de défendre aussi des thèmes chers aux classes moyennes – tels que la baisse des impôts. Le plus inquiétant, sans doute, pour lui, reste le désintérêt des Français, qui n'ont pas répondu en masse à son rendez-vous : avec 7,268 millions de personnes de 15 ans et plus (42,7 % de part d'audience), l'intervention du premier ministre n'a pas fait mieux qu'un journal ordinaire de « Poivre ».

Jean-Michel Bezat

## Les fonds secrets promiss

à la « transparence »

La réforme des fonds secrets aura lieu. Et ce, très bientôt. « Dans la discussion du projet de loi de finances, cette question sera traitée », a indiqué Lionel Jospin. Les versements aujourd'hui effectués en liquide pour compléter les rémunérations des membres du gouvernement et de l'Elysée vont donc disparaître. « Nous allons apporter la transparence et des modes de rémunération complémentaires non seulement pour les ministres mais pour l'ensemble de l'exécutif », a précisé le premier ministre, ouvrant ainsi la voie à une fiscalisation de ces revenus qui échappent aujourd'hui au fisc.

« Le reliquat des fonds qui pourra exister à la fin de la législature sera rendu au budget. Je serai le premier premier ministre à le faire », a poursuivi M. Jospin. « Les polémiques récentes autour au moins servi à ça », s'est félicité le premier ministre.

## De nouvelles règles de passage aux 35 heures pour les PME

LE PILOTAGE économique « bien adapté » décrit par Lionel Jospin passe, aussi, par une marche arrière. Sur TF1, mardi 28 août, le premier ministre a confirmé que les entreprises de moins de vingt salariés, soumises aux 35 heures le 1<sup>er</sup> janvier 2002, bénéficieraient d'« assouplissements » pour leur mise en œuvre. L'annonce de ces mesures sera faite avant la fin du mois de septembre.

Informés, aucun des ministres présents à la réunion du gouvernement, vendredi 24 août, n'a bronché. C'est pour la bonne cause, leur a-t-on expliqué, pour redonner « confiance » aux PME, au nom de cette « bataille pour l'emploi » mise en avant par M. Jospin. « L'impact des 35 heures est un peu derrière nous », a-t-il expliqué sur TF1. Surtout si les petites entreprises, gisement potentiel de créations d'emplois, ne s'y mettent pas. Aujourd'hui, l'attentisme général prévaut. A quatre mois de l'échéance, qui se double de celle du passage à l'euro, seulement 3 % des entreprises de moins de vingt salariés ont anticipé le mouvement.

« Le but est de lever les verrous psychologiques », explique François Patriat, le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. Partisan depuis toujours d'assouplir la loi, il est chargé de porter la nouvelle dans les départements. Après le Lot-et-Garonne, il rencontrera, samedi 1<sup>er</sup> septembre, les artisans de l'Aveyron.

Plusieurs décrets sont à l'étude pour relever le contingent annuel de 130 heures supplémentaires sans autorisation de l'inspection du travail. Le passage aux 35 heures devrait également être davantage étalé dans le temps, sans revenir sur les allègements de charge. Ces dispositions peuvent être prises sans modifier la loi, c'est-à-dire sans toucher à l'objectif d'une durée légale de 35 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2002. A cet égard, l'accord du 21 juin dans l'hôtellerie-restauration (*Le Monde* du 23 juin), qui va jusqu'en 2008, a servi de poisson-pilote.

## DÉJÀ DE NOMBREUSES DÉROGATIONS

Les dernières discussions portent sur la cible. Certaines professions réclament un contingent de 150 heures, d'autres 180 ou 200. Une mesure générale est préférée aux négociations de branche réclamées par la CFDT, mais des plafonds supérieurs pourraient être accordés au cas par cas, comme pour les routiers. M. Patriat plaide notamment en faveur de la boulangerie, qui, malgré un accord de branche validé en août 1999, rencontre « beaucoup de difficultés ». Le secrétaire d'Etat va plus loin. Il milite pour que les entreprises de moins de vingt salariés puissent réduire directement leur temps de travail, même en l'absence d'accord de branche ou d'entreprise et sans recourir au mandatement d'un syndicat extérieur. Une disposition

déjà existante pour les moins de onze salariés. Car la liste des dérogations est déjà longue. En plus d'un calendrier différent et d'une taxation progressive des heures supplémentaires (10 % au-delà de 38 heures en 2002, au-delà de 37 heures en 2003...), les PME ont obtenu nombre de concessions : la formation d'un apprenti « vaut » pour une création d'emploi, les aides financières à l'appui-conseil ont été augmentées, etc.

Du coup, les syndicats s'inquiètent. La CFTC se dit « hostile » à toute distinction. La CFDT critique le gouvernement, qui « s'oriente vers un abandon des 35 heures dans les très petites entreprises », dont « les salariés risquent bien de ne jamais en profiter ». Et FO « considère que le résultat effectif en matière de créations d'emplois sera, par définition, modeste ». Mercredi matin, sur RTL, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a rejeté toute « décision unilatérale souveraine de l'Etat » en apportant son soutien à la CFDT sur la négociation de branches.

En plus des PME, le gouvernement doit franchir en 2002 la barre des 35 heures dans la fonction publique. Jeudi 30 août, les négociations à ce sujet reprennent avec les hôpitaux. Ici, et seulement ici, les créations d'emplois seront « considérables », a promis M. Jospin.

Isabelle Mandraud

## « J'ai une mission à accomplir, qui est celle de chef de gouvernement »

VOICI les principaux extraits de l'intervention de Lionel Jospin, mardi 28 août, sur TF1 :

● **Présidentielle.** J'ai une mission à accomplir, qui est celle de chef de gouvernement.

Les Français n'attendent pas autre chose de moi aujourd'hui (...). Il y a des candidats qui sont déclarés, d'autres qui ne le sont pas. Pour ce qui nous concerne, cela viendra plus tard, l'année prochaine.

● **Intervention de Jacques Chirac, le 14 juillet.** C'est vrai que ça m'a un peu surpris, et même un peu choqué. Je ne m'attendais pas à ce type de critique du gouvernement le jour de la Fête nationale. Lorsqu'on voit un membre éminent de l'exécutif critiquer l'exécutif – le gouvernement –, lorsqu'on voit que quelqu'un qui est au pouvoir, comme président, critique un autre élément du pouvoir comme s'il se trouvait non pas au pouvoir mais dans l'opposition, on voit là qu'on touche aux limites de la cohabitation. Mais ça, c'est une question que les Français auront à trancher... l'année prochaine.

● **Fonds secrets.** Je peux vous dire que, dans la discussion du projet de loi de finances, cette question de la réforme des fonds secrets sera traitée. L'ensemble des rémunérations sera connu, fixé et donc fiscalisé, selon les règles qui seront édictées dans la discussion parlementaire.

● **Fiscalité.** Le mouvement de baisse de la fiscalité sera poursuivi. D'autant qu'il joue un rôle utile dans la situation économique d'aujourd'hui (...). Il serait contre-productif et inintelligent que de donner un message d'augmentation de la fiscalité par ailleurs.

● **Croissance.** Je constate que le freinage de la croissance est moins fort en France (...). Nous devons pouvoir espérer une croissance de 2,3-2,5 %.

● **Déficits publics.** Je ne pense pas que [le retour de la croissance] passe par laisser filer les déficits publics. Si nous le faisons, nous le paierions peut-être au niveau des taux d'intérêt.

● **Euro.** Le passage à l'euro va être une épreuve (...). Il faut veiller à ce que ce changement de monnaie ne soit pas l'occasion d'une montée des prix (...). En matière de sécurité (...), nous allons mobiliser non seulement les forces de police, mais aussi nos militaires, pour

qu'ils soient présents dans le maximum de lieux possibles pour détourner certains de la tentation.

● **35 heures.** Il faut maintenant passer aux 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés (...). Notre intention est d'assouplir les conditions dans lesquelles ce passage se fera, et notamment de permettre – sans doute par décret – qu'un contingent d'heures supplémentaires plus important soit possible (...). Dans la fonction publique hospitalière, l'arbitrage que j'ai effectivement rendu (...) s'appuiera sur un nombre considérable de créations d'emploi.

● **Chômage.** A partir du moment où le taux de croissance est plus faible, où l'impact des 35 heures est un peu derrière nous (...), où nous avons réalisé le contingent des emplois-jeunes, il est clair que les réductions de chômage seront moins fortes et qu'il peut même y avoir des hausses.

● **Mondialisation.** Le gouvernement que je dirige, depuis le début, s'est battu dans les instances internationales pour ce qu'on appelle la régulation internationale, c'est-à-dire, au fond, la régulation de la mondialisation (...). Il faut absolument que les Etats (...), les organisations non gouvernementales

– que ce soit Attac ou d'autres – et aussi les organisations internationales posent les nouveaux termes de cette mondialisation (...). En ce qui concerne la taxe Tobin (...). Je suis favorable à ce que la France propose que l'Union européenne prenne une initiative à cet égard, sur le plan international, dans les instances internationales.

● **OGM.** Je ne vois pas comment des syndicalistes ou des personnes, que je respecte par ailleurs, peuvent s'arroger le droit de savoir ce qui est utile ou pas utile du point de vue de la recherche scientifique (...). J'ai demandé au ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, et au ministre de l'Environnement, Yves Cochet, de mieux encadrer les conditions dans lesquelles ces expérimentations sont faites en champ (...). Je suis ouvert à un débat entre scientifiques et différents acteurs sur l'intérêt ou les dangers de lancer la recherche dans ces domaines. Je ne veux ni imprudence ni obscurantisme.

● **Corse.** Ma politique est une politique qui doit conduire à l'adieu aux armes (...). Je pense qu'il n'y a pas d'autre alternative (...). Un référendum en Corse est anticonstitutionnel (...). On sait depuis longtemps (...) que les Corses sont attachés à la République.

● **Amnistie.** On ne peut pas à la fois laisser la violence continuer à se manifester, même si elle se réduit, et imaginer qu'il va y avoir amnistie (...). Quant aux assassins du préfet Erignac (...), il n'y aura pas pour eux d'amnistie, à aucun moment, jamais, en tout cas pas avec moi, tant que j'aurai une responsabilité quelconque.

● **Insécurité.** J'ai toujours dit que l'insécurité était une préoccupation essentielle de nos concitoyens. J'ai dit que, cette préoccupation, je la partageais et que la lutte contre l'insécurité serait une priorité du gouvernement, et elle l'a été (...). Dire que l'insécurité résulterait d'un manque de volonté politique de la part du gouvernement n'a pas de sens (...). C'est la société qui est violente (...). Je suis convaincu que, dans la durée, nous allons gagner cette bataille de l'insécurité.

● **Passé trotskiste.** C'était un petit peu un secret de polichinelle. Quand je vois le foin qui est fait autour de cela, je me dis que j'ai bien fait de me consacrer à ce qui était ma tâche de l'époque, à savoir restaurer la force du Parti socialiste, redonner de l'espoir à la gauche, et tout ça a débouché sur cette gauche plurielle. Donc, je n'ai pas de regret sur ce que j'ai fait pendant ces années.

V. Ma.



## Pour Marie Darrieussecq, « il fait des dissertations en une phrase »

« À QUELQUES JOURS de ma rentrée, je ne suis pas sûre que j'aurais regardé l'intervention de Lionel Jospin si Le Monde ne me l'avait pas demandé. Je ne sais pas si ça passionne dans les chaumières : entre son bébé de quatre mois et la sortie en librairie, ces jours-ci, de son quatrième roman (*Bref Séjour chez les vivants*, aux éditions POL), Marie Darrieussecq a quand même écouté le premier ministre faire sa rentrée sur TF1. « Sur le fond, ce qui m'a énormément choquée, c'est qu'il n'a pas parlé des violences policières de Gènes. Qu'il se soit contenté de parler des "groupes violents minoritaires". Il y a quand même eu un mort... », s'insurge la jeune romancière.

Sur la forme, Marie Darrieussecq aime bien le style Jospin. « Ce que je trouve très agréable avec lui, c'est qu'il essaie toujours de s'adresser à l'intelligence de son auditoire. Il est, de ce point de vue-là, nettement plus exigeant que Chirac. » Et d'évoquer le « niveau de langue très élevé » du premier ministre, « ce qui est rare en politique ». « Par exemple, j'ai relevé une phrase. Quand il dit : "il faut que le gouvernement n'euphorise pas et se garde des discours anxio-gènes", il emploie le verbe euphoriser et l'adjectif anxio-gène » qu'on n'entend pas si fréquemment. Mais Marie Darrieussecq admet qu'il faut se concentrer pour suivre Lionel Jospin : « Il attend beaucoup de nous. Ce qui me frappe, c'est la complexité inouïe de

ses phrases. Il fait des dissertations en une phrase », s'amuse-t-elle, « ses phrases sont pourries de qui, que, quoi. Il y a des tas de "et" et de "mais" ».

Autre particularité de Lionel Jospin pour Marie Darrieussecq : « Ce qu'on appelle la modalisation du discours. Il ne commence jamais ses phrases par des faits. Il les débute toujours par un : je pense que, je crois que, il me semble que. Ce qui lui permet d'adoucir ses affirmations. » Il y a aussi une formule jospinienne qui amuse la jeune romancière : « Il dit souvent : tout ce que je peux vous dire, c'est que... C'est une modalisation du pouvoir. Il nous dit : attention, je sais beaucoup de choses, je vais vous en dire un peu. » Et quand le premier ministre ne veut pas répondre à une question, « il en appelle à la nature, ce que je trouve très drôle », poursuit Marie Darrieussecq. A la question sur sa candidature à l'élection présidentielle de 2002, le premier ministre a en effet répondu que la réponse viendrait « naturellement en son temps » et qu'il lui « a semblé naturel » de faire sa rentrée devant les Français. Les années précédentes, pour des raisons sans doute tout aussi naturelles, il avait préféré la faire devant les militants socialistes réunis à La Rochelle, à l'occasion de l'université d'été du PS.

Virginie Malingre

## En procédant à un nouvel arrachage de maïs, les militants anti-OGM réaffirment leur détermination

QUELQUES HEURES avant l'intervention télévisée de Lionel Jospin, les faucilles des militants anti-OGM étaient à nouveau à l'œuvre, à Labrihe dans le Gers. Une centaine de membres de la Confédération paysanne, des Verts et d'Attac, ont détruit une parcelle de maïs transgénique appartenant à l'industriel américain de l'agrochimie Monsanto. Il s'agit du quatrième arrachage opéré à l'appel de la Confédération paysanne par des militants à visage découvert à la suite de l'ultimatum lancé par José Bové après la publication d'un avis de l'Afsaa révélant la présence de traces d'OGM dans 41 % des échantillons de maïs conventionnels testés.

Les anti-OGM veulent manifestement maintenir la pression sur les pouvoirs publics. Lionel Jospin, tout en condamnant les arrachages et en mettant en garde leur auteurs – qui « peuvent répondre de leurs actes devant la justice » –, se montre plutôt compréhensif. Rappelant que le gouvernement a toujours été prudent sur cette question, il se dit ouvert au débat sur l'intérêt et les dangers de la recherche sur les OGM. Manière de dire que la question mérite d'être posée et n'est pas tranchée. « Il est clair que le gouvernement ne veut pas aller à l'affrontement avec nous. Il n'a pas pris les moyens de faire garder les parcelles », reconnaît René Louail, porte-parole de

la Confédération paysanne. Jusqu'à présent, les actions se sont en effet déroulées sous les yeux de gendarmes se contentant de relever les numéros d'immatriculation des véhicules présents. Monsanto France, victime de plusieurs arrachages, a demandé mardi après-midi dans un communiqué aux pouvoirs publics de mettre fin « à des pratiques qui relèvent d'actes de provocation et de délinquance ».

### Le ministère de l'agriculture a confirmé aux industriels sa ferme condamnation des « exactions »

A Paris, les industriels, reçus par Alain Berger, chef de cabinet du ministre de l'agriculture, ressentaient « un peu sceptiques » de leur rencontre, malgré les assurances données. Le ministère a confirmé aux représentants de l'industrie sa ferme condamnation des « exactions » des militants anti-OGM. « Empêcher de nouveaux arrachages constitue pour le gouvernement une priorité », s'est félicité Philippe Gracien, porte-parole de la fili-

re semencière. Cependant, les industriels craignent la mise en place de nouvelles mesures réglementaires. Le ministère s'est déclaré « favorable sur le principe à la mise en place d'essais de plein champ », a rapporté au Monde François Thiboust, porte-parole de l'industrie de la semence et de l'agrochimie, mais il étudie la possibilité d'ajouter un critère supplémentaire à l'autorisation de mise en place de ces essais. Cette nouvelle étape serait basée sur des appréciations « éthiques ». Il s'agirait de distinguer les expérimentations selon leur intérêt : à visée médicale ou agronomique, intéressant la recherche fondamentale ou à simple but lucratif...

Le soir même, le premier ministre a conforté cette orientation, confirmant l'idée du tri entre essais selon leurs objectifs, déjà évoquée par le ministre de l'agriculture, Jean Glavany. M. Glavany et Yves Cochet, le ministre (Vert) de l'environnement, devront également « mieux encadrer les conditions dans lesquelles ces expérimentations sont faites en plein champ », a-t-il souhaité. « Comment vont-ils distinguer les "bons" OGM des "mauvais" et quels critères objectifs seront à la base de leurs décisions ? », s'inquiète François Thiboust.

Gaëlle Dupont et Véronique Lorelle

### TROIS QUESTIONS À...

#### RENÉ LOUAIL

**1** Vous êtes éleveur, l'un des porte-parole de la Confédération paysanne. Lionel Jospin considère les actions d'arrachage de la Confédération paysanne comme « illégales ». Que lui répondez-vous ?

On peut changer les lois quand elles ne conviennent plus. Les essais d'organismes génétiquement modifiés ont été imposés aux Français et aux Européens. Nous ne comprenons pas que ce gouvernement, qui applique le principe de précaution dans le domaine de la sécurité alimentaire, ignore les risques posés par les essais en plein champ menés par les firmes industrielles et la recherche publique.

A l'heure actuelle, pas un scientifique n'est capable de nous certi-

fier que les OGM ne sont pas dangereux pour la santé et l'environnement.

**2** Avez-vous le sentiment qu'une partie de vos revendications a été entendue par le premier ministre ?

L'intervention de Lionel Jospin montre une prise en compte du mouvement citoyen. En parler, c'est reconnaître que ce mouvement existe et se structure. Malheureusement, que ce soit sur la question de la mondialisation ou des OGM, il renvoie les problèmes à l'échelon européen. On sent une prise de conscience du premier ministre sur la question des essais de plantes génétiquement modifiées. Mais cela ne doit pas se limiter à un constat.

**3** Lionel Jospin vous appelle à stopper vos actions. La campa-

gne d'arrachage va-t-elle continuer ?

Nous avons entendu l'appel du premier ministre. On nous dit : « Arrêtez les arrachages et nous débattons. » Mais la balle est désormais dans le camp de M. Jospin. Nous attendons deux signes forts : le gouvernement doit détruire les parcelles d'essais réalisés par la recherche publique et un grand débat citoyen sur les objectifs des essais OGM en plein champ et en milieu confiné doit être organisé, à l'initiative du premier ministre. Il doit s'agir d'un vrai débat sur le fond, et non de ce qu'on nous a proposé dans le cadre de la charte de transparence. Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous sommes prêts à aller jusqu'à la destruction totale des essais.

Propos recueillis par Gaëlle Dupont

# Prioritaire, la « bataille de l'insécurité » ne doit souffrir « aucun laxisme »

LE TON se voulait particulièrement ferme, bien que les solutions ne soient pas neuves. Lionel Jospin mène la « bataille de l'insécurité », qu'il a érigée, mardi 28 août sur TF1, au rang de « lutte collective ». Rappelant que « la question de la sécurité est la deuxième priorité du gouvernement », le premier ministre a affirmé, qu'à cet égard, son gouvernement ne ferait « preuve d'aucun laxisme ». Attendu sur cette thématique, qui s'annonce comme un des enjeux forts des futures échéances électorales, M. Jospin n'a rien annoncé de nouveau, en égrenant l'action des ministères de l'intérieur et de la justice. Mais il a une nouvelle fois durci son discours sur la délinquance, en insistant sur la nécessaire « sanction » de chaque acte « non respectueux de la règle ».

Offensif, le premier ministre a tenu à répliquer aux accusations du président de la République sur l'inaction de son gouvernement. Lors de son intervention du 14-Juillet, Jacques Chirac avait, en effet, stigmatisé un « manque d'autorité de l'Etat et un manque de volonté politique » dans la lutte contre l'insécurité. « Nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, il faut mettre un coup d'arrêt », affirmait le chef de l'Etat, en parlant de « cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante inacceptable ». Ces propos catastrophistes avaient trouvé leur relais dans la publication, en plein cœur de l'été, des statistiques du ministère de l'intérieur, qui montrent une augmentation de 10 % sur le premier trimestre des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

« Dire que l'insécurité résulterait d'un manque de volonté politique de la part du gouvernement n'a aucun sens », a affirmé M. Jospin, en réponse implicite à M. Chirac. « Si c'était seulement une question de volonté politique, il y a longtemps que l'insécurité aurait été éradiquée puisque je l'ai mise au cœur de la

politique du gouvernement avec l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement dès 1997. » A l'époque, la gauche avait effectué, lors du colloque de Villepinte, un virage sur l'insécurité, que le gouvernement avait érigé au rang de « priorité » dans son action. « Il y a une forme de démagogie qui consiste à ne pas dire aux Français ce qu'est la réalité, c'est-à-dire que c'est la société qui est violente », a ajouté le premier ministre à l'intention de l'opposition.

### « SANCTION ET JUSTE SANCTION »

Pour autant, M. Jospin ne souhaite pas revenir à l'ancienne conception de la gauche sur l'insé-

mier ministre ne parlait pas de « sanction » mais de « réponse » à apporter à chaque acte délictueux. Avec ce glissement, on n'est désormais plus très loin du concept de « tolérance zéro », cher à l'opposition, inspiré des méthodes américaines de lutte contre la délinquance.

Alors que, jusqu'à présent, le premier ministre insistait également sur le volet « éducatif » des réponses que son gouvernement apportait à la délinquance, il n'y a guère fait référence dans son intervention de mardi. Afin de « lutter contre les problèmes posés par une partie de la jeunesse violente, et lutter contre l'économie sou-

### Un plan Vigie-euro pour sécuriser le passage à l'euro

Lionel Jospin n'a pas caché, mardi 28 août, que le passage à l'euro sera délicat en matière de sécurité. Le gouvernement a prévu la mise en place d'un dispositif particulier, « une sorte de Vigie-euro », selon ses termes. Présenté dans ses grandes lignes par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, fin 2000 au Comité national de l'euro (qui réunit représentants des pouvoirs publics, des banques, des consommateurs...), ce plan de sécurité a été approuvé en conseil des ministres le 23 mai 2001. Le dispositif comporte plusieurs facettes puisqu'il concerne aussi bien la sécurité de la monnaie (transport et entrepôts) que la protection des 50 000 points de vente où la population viendra s'approvisionner en euros (agences bancaires, agences postales, agences du Trésor public), ou encore la sécurité de la population et notamment des publics fragiles (personnes âgées, aveugles...). Pour sa mise en place, il nécessitera le concours des policiers, des gendarmes et des militaires.

rité, qui privilégiait les explications sociales à la délinquance. « On peut dire que c'est le chômage, le cadre urbain ou un défaut d'intégration, a concédé M. Jospin, mais cela ne supprime pas la responsabilité individuelle de ses actes pour chacun, ni le refus de l'impunité. » Et de marteler : « La volonté du gouvernement est que chaque acte non respectueux de la règle trouve sa sanction et sa juste sanction. »

La sémantique est importante. Le 17 avril, lors d'une précédente intervention sur France 2, le pre-

teraine et la drogue », M. Jospin a ainsi annoncé que les ministres de l'intérieur et de justice allaient simultanément réunir, le 6 septembre, « les préfets et procureurs pour justement faire que la coopération entre la justice et la police soit meilleure et accrue ». Et le premier ministre de se faire guerrier : « Je suis convaincu que dans la durée nous allons gagner cette bataille, mais c'est la responsabilité de tous, c'est une lutte collective. »

Cécile Prieur

AFRICA UN EVENEMENT DOCUMENTAIRE INEDIT

Découvrez l'Afrique d'aujourd'hui à travers le regard de son peuple.

Découvrez AFRICA ce soir à 20H45 puis tous les samedis à 13H30 en clair. AFRICA, une série inédite de 9 documentaires National Geographic sur l'Afrique d'aujourd'hui comme on ne la voit jamais.

CANAL+ NATIONAL GEOGRAPHIC FRANCE

# Laurent Fabius, Elisabeth Guigou, Daniel Vaillant : trois ministres dans la tourmente de la rentrée

Confrontés aux dossiers les plus sensibles, ils sont les éléments-clés du dispositif gouvernemental

Laurent Fabius, tout en s'impliquant dans la défense du bilan économique du gouvernement, rassure les classes moyennes. Elisabeth

Guigou, fragilisée après son échec aux municipales, est attendue sur la gestion des grands dossiers sociaux. Daniel Vaillant doit convaincre sur

la sécurité et sur la Corse. Sur ces trois ministres-clés repose en grande partie la stratégie du premier ministre à huit mois des élections.

PARMI les dossiers sensibles auxquels est confronté le gouvernement en cette rentrée, figurent, notamment, les inquiétudes pesant sur la croissance et l'emploi, ainsi que l'avenir du processus de discussion engagé avec les élus corses et l'offensive menée par l'opposition sur les questions de sécurité. Sur tous ces points, trois ministres sont particulièrement exposés.

● **Laurent Fabius, le gage pour les classes moyennes.**

Laurent Fabius réfléchit. Il écrit beaucoup en ce moment. Sur de nombreux sujets. Après avoir publié, dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> juin, un article programme, « Le temps des projets », un papier sur « L'Europe du futur » dans la revue *Commentaires* (n° 94, été 2001) et un argumentaire sur la nécessité de « baisser les impôts pour préparer l'avenir » (*Le Monde* du 28 août), il prépare un texte sur la globalisation. Avant de se pencher sur le délicat sujet des retraites, sur lequel il souhaite s'exprimer bientôt. Bref, le numéro deux du gouvernement compte bien être un des membres actifs de la prochaine campagne électorale.

Pour Lionel Jospin, l'implication de son ministre de l'économie et des finances est capitale. C'est d'abord à lui qu'incombe de défendre le bilan économique du gouvernement. Depuis quelques semaines, M. Fabius ne manque d'ailleurs jamais une occasion de rappeler que, depuis 1997, le produit intérieur brut s'est accru de 15 %, plus d'un million et demi d'emplois ont été créés, et près d'un million de chômeurs ont retrouvé un travail. C'est à lui, aussi, de rassurer les Français sur le ralentissement de la conjoncture et de « vendre » les baisses d'impôts engagées par le gouvernement.

Surtout, pour le premier ministre, M. Fabius incarne une sorte de gage donné à un électoral plus au centre. Loyal, le ministre de l'économie n'en fait pas moins entendre sa « *petite musique* » :

sur le projet de loi de modernisation sociale, dont il doute qu'il soit adapté « *aux nécessités d'une économie moderne qui, dans l'intérêt même des salariés, doit être rapide, réactive et compétitive* » ; sur les 35 heures, au sujet desquelles il a finalement convaincu M. Jospin de la nécessité d'en assouplir les règles pour les PME ; sur Gaz de France, dont il n'a pas obtenu la modification du statut des salariés ; ou encore sur le régime fiscal des cadres dirigeants étrangers installés en France – les « *impatriés* » – qu'il souhaite plus incitatif.

Sur tous ces sujets, M. Fabius, même quand il s'exprime « *à titre personnel* », évite de mettre M. Jospin en difficulté. Il s'agit d'une différence en quelque sorte concertée, profitable aux deux hommes. Sur le contour de la majorité plurielle, en revanche, M. Jospin et M. Fabius n'ont pas encore trouvé de terrain d'entente, le second s'évertuant à convaincre le premier qu'il ne faut pas courir derrière un Parti communiste dont les élections municipales ont confirmé la faiblesse et qu'il faut essayer de concurrencer les Verts sur leur propre terrain, l'écologie, plutôt que de leur céder.

● **Elisabeth Guigou, l'épreuve du social.**

Pour la seconde fois au cours de l'été, après une première répétition en juillet, la ministre de l'emploi et de la solidarité a réuni son cabinet, lundi 27 août. Un long « *séminaire* » au cours duquel, rapportent des participants, elle a exhorté son équipe à produire des « *idées* », à « *anticiper* » sur tous les sujets sociaux, à « *être politique* » et « *combatif* » vis-à-vis d'une droite « *qui n'a que ça à faire : se saisir de toutes les problématiques même quand elles ne sont pas les siennes* ». Vulnérable depuis son échec aux municipales à Avignon, la ministre sait qu'elle sera particulièrement exposée tout au long de cette fin de législature. Non seulement parce que les dos-

siers qui l'attendent sont lourds, de l'emploi aux 35 heures, des hôpitaux au budget de la Sécurité sociale, mais aussi parce que, un an après sa nomination Rue de Grenelle, elle n'est pas encore parvenue à imposer sa personnalité dans son domaine d'intervention.

Cet été, M<sup>me</sup> Guigou a donc pris soin d'absorber une quantité de documents d'économistes, « *classiques* » ou « *alternatifs* ». Elle a aussi étoffé son cabinet en s'entourant de quatre nouveaux conseillers. Le 24 août, à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne), lors de la réunion du club Ancrage, créé tout récemment par des députés qui lui sont proches, dont le député socialiste de la Drôme Eric Bes-

C'est à M. Fabius de rassurer les Français sur le ralentissement de la conjoncture et de « vendre » les baisses d'impôts

son, elle a plaidé pour le « *collectif* » de la gauche plurielle, reprenant fidèlement à son compte la philosophie jospinienne sur la nécessaire « *confrontation des idées* ». Favorable à l'« *esprit* » de la taxe Tobin sur les transactions financières internationales, elle a discrètement milité pour une étape intermédiaire : créer en Europe une obligation de déclarations afin de mieux connaître ces transactions et de les taxer. Enfin, le projet de campagne du PS – élaboré sous la houlette de Martine Aubry – devrait être réaménagé pour mettre en avant les mesures qui changent « *radicalement les choses* ».

● **Daniel Vaillant, le fidèle à la peine.**

Daniel Vaillant, le fidèle d'entre les fidèles de Lionel Jospin,

sera-t-il à la hauteur de son énorme tâche ? Dans les mois à venir, le ministre de l'intérieur va être un des membres les plus exposés du gouvernement, celui sur lequel reposeront trois dossiers au cœur de l'élection présidentielle : la sécurité, souci majeur des Français ; le règlement de la « *question corse* » ; la poursuite de la décentralisation. Et, accessoirement, la préparation des scrutins de 2002.

Sur ce point, le premier ministre n'a guère de souci à se faire : l'ancien « *numéro deux* » du PS chargé des élections entre 1995 et 1997 a un savoir-faire reconnu. Mais sur les autres sujets ? Depuis sa nomination Place Beauvau, en août 2000, M. Vaillant a moins brillé qu'au ministère des relations avec le Parlement, où il avait su maintenir la cohésion d'une majorité plurielle parfois indocile. Le ministre a beau être un spécialiste des questions de sécurité et avoir largement contribué à sortir la gauche d'un certain angélisme, la succession de Jean-Pierre Chevènement s'est révélée dure à assurer.

M. Vaillant part aussi à la bataille présidentielle avec le lourd handicap de mauvais résultats dans la lutte contre la délinquance et des doutes croissants que suscite la police de proximité dans les rangs. De plus, il n'a pas toujours bénéficié de la solidarité gouvernementale : lors du débat sur les raves parties, Jack Lang et Bernard Kouchner ont publiquement critiqué sa volonté de les encadrer. Enfin, il doit défendre, à l'automne, le projet de loi sur la Corse alors que l'île est secouée par plusieurs assassinats. Le ministre de l'intérieur a tout de même obtenu, à l'approche des élections, que la police soit une des quatre priorités budgétaires de 2002. Et, comme gage d'amitié, que M. Jospin préface le livre de souvenirs politiques qu'il publiera en novembre.

Jean-Michel Bezat,  
Virginie Malingre  
et Isabelle Mandraud

# La gauche plurielle se montre plutôt critique, le PS applaudit

Le PCF évoque un décalage persistant

SEUL le Parti socialiste, à gauche, s'est réjoui de l'intervention télévisée, mardi 28 août, du premier ministre, Lionel Jospin. Le porte-parole du PS, Vincent Peillon, y a vu « *une intervention utile* », en soulignant que « *les Français ont pu voir un premier ministre qui n'entend pas se laisser distraire de sa tâche et qui est pleinement au travail avec, pour seule préoccupation, l'intérêt général* ». Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a estimé, de son côté, qu'« *il y a, à la barre de l'Etat, un vrai capitaine, lucide, expérimenté et déterminé sur la route à poursuivre* ». Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a trouvé le premier ministre « *lucide, pédagogique, volontaire et convaincant* ».

Jean-Pierre Chevènement, en revanche, a affirmé que « *ce que propose le premier ministre n'est pas à la hauteur des problèmes posés* ». « *Certes, les baisses d'impôts vont améliorer le pouvoir d'achat, mais creuseront inévitablement le déficit budgétaire, avec à l'horizon de la prochaine rentrée un sévère tour de vis* », a ajouté M. Chevènement. En matière de sécurité, l'ancien ministre de l'intérieur a affirmé qu'« *il faut une politique pénale ferme et qui soit la même sur tout le territoire national* ». M. Chevènement estime que M. Jospin est « *prisonnier de l'angélisme d'une partie de sa majorité* ». De son côté, le président du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, a regretté qu'en ne parlant pas de sa candidature à l'élection présidentielle M. Jospin cherche à « *limiter le débat politique entre lui-même et le président de la République sortant* ».

Au nom du Parti communiste, Jean-Paul Magnon a affirmé que « *les propos du premier ministre confirment le décalage persistant entre ses intentions et les attentes des Françaises et des Français* ». « *Pas un mot sur les plans sociaux* », a-t-il observé.

Plus nuancés, les Verts, réunis pour leur université d'été à Lamoura, dans le Jura, ont jugé que le premier ministre s'était livré à « *une*

*intervention somme toute assez classique dans sa facture, une intervention d'explication de la politique gouvernementale* ». Dominique Voynet, Noël Mamère et Alain Lipietz se sont toutefois réjouis de l'annonce, par M. Jospin, de sa volonté de porter le débat sur la taxe Tobin au niveau européen. M<sup>me</sup> Voynet a aussi salué les créations d'emplois dans les hôpitaux.

Le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, Olivier Besancenot, a, lui aussi, relevé que le premier ministre, « *acculé par la force du mouvement de contestation de la globalisation capitaliste, n'a pas exclu une initiative sur la taxe Tobin* », mais, a-t-il ajouté, « *on connaît la chanson : déjà en 1995, il chantait la*

Pour Jean-Pierre Chevènement, « ce que propose le premier ministre n'est pas à la hauteur des problèmes posés »

même ! ». Pour le reste, selon la LCR, M. Jospin s'est aligné sur « *l'offensive libérale de Fabius* » et s'est « *roulé dans l'autosatisfaction* ».

Toujours à propos de la taxe Tobin, Harlem Désir, député européen socialiste, s'est félicité que « *Lionel Jospin [se soit] démarqué de Laurent Fabius sur ce point en ne cherchant pas à esquiver et à renvoyer à d'autres formes de taxation* ».

Enfin, concernant la Corse, l'ancien ministre Emile Zuccarelli (PRG) a affirmé que « *le gouvernement ne pourra pas différer éternellement la consultation de la population insulaire sur le processus en cours* ». Le maire de Bastia a aussi estimé que le premier ministre « *aurait été bien inspiré d'exiger au moins de tous ses interlocuteurs élus une condamnation claire de la violence* ».

# La question de l'amnistie en Corse divise toujours les Verts

LAMOURA

de notre envoyée spéciale

La paix n'aura duré que quelques heures. Mardi 28 août dans l'après-midi, les dirigeants des Verts se félicitaient d'avoir inauguré leurs journées d'été à Lamoura (Jura) en trouvant un compromis sur la question corse. Un texte, rédigé par le collège exécutif, avec Alain Lipietz, le candidat des Verts à la présidentielle par qui la polémique sur l'amnistie est arrivée, ainsi qu'avec Jean-Luc Bennaïm, Noël Mamère et I Verdi corsi, mettait, en apparence, tout le monde d'accord. « *Un ange passe... pour combien de temps ?* », se demandait Marie-Christine Blandin.

Il n'était plus là lors du débat sur la Corse qui a attiré 300 militants, jusqu'en début de soirée. L'exerci-

ce a illustré à merveille les difficultés de l'avenir. Celles qui incombent à Dominique Voynet pour reprendre en main son parti après quatre ans et demi de ministère, celles du candidat Lipietz à trouver son registre et celles qui découlent du déchaînement des passions sur la Corse. « *N'employez pas de superlatifs !* » : Yann Hélar, qui jouait le modérateur, a eu beau répéter sa formule sur tous les tons, ce fut peine perdue.

« *Un beau matin* », a commencé M. Lipietz devant l'assistance, en racontant comme une blquette sa prise de position sur l'amnistie concernant les crimes de sang en Corse. Il s'est aligné, a-t-il expliqué, sur la position exprimée par M. Bennaïm aux journées de Corte et a téléphoné à « *un mem-*

*bre du collège exécutif qui m'a dit "oui, la position, c'est ça"* ». Le candidat des Verts a aussi expliqué qu'il avait des contacts suivis avec les nationalistes et qu'il avait contribué, dans l'ombre, à la mise en place du processus de Matignon. « *L'amnistie ne pouvait être que la cerise sur le gâteau après le retour de la paix civile* », a résumé M. Lipietz, dans une formule au goût discutable. Il avait dit somme toute, « *ce qui pour moi était une évidence et qui comprenait les crimes de sang* ». « *Non, ça c'est impossible, c'est ta position !* », « *On n'est pas en guerre !* », criaient quelques personnes.

Le texte rédigé par le collège exécutif n'a manifestement pas suffi à éteindre la querelle. Il précise que « *Les Verts rejettent toute idée d'am-*

*nistie conçue comme un préalable au processus de Matignon* », mais ajoute qu'« *avec le retour à la paix dans l'île, des mesures d'amnistie pour faits politiques pourront être examinées pour aller dans le sens de l'apaisement souhaité par tous* ». Après Alain Lipietz et quelques intervenants, c'est au tour de Noël Mamère de prendre la parole. Il juge « *abusif du point de vue de l'histoire et déplacé du point de vue politique* » d'avoir comparé la Corse à l'Algérie et à la Nouvelle-Calédonie, comme l'a fait M. Lipietz. Il faut, ajoute M. Mamère, « *faire la différence entre crimes de sang et autres actions politiques* ». « *Nous ne pensons tous qu'à une chose, sans le dire, c'est à l'assassinat du préfet Erignac* », dit-il encore. A la fin de son petit discours, les applaudissements crépissent.

L'intervention suivante arrache un sursaut à M<sup>me</sup> Voynet, qui suit, le débat au premier rang, avec une tension certaine. Brigitte Desvaux, porte-parole des Verts de Midi-Pyrénées, parle de « *la veuve Erignac* ». « *Madame Erignac* », corrige, Dominique Voynet, les dents serrées. « *Ce n'est pas parce que c'est une veuve de préfet qu'il faut la plaindre plus que les autres veuves* », dit encore M<sup>me</sup> Desvaux. La chef de file des Verts est indignée. Elle trouve le ton juste pour répondre, longuement, à tous. Elle dit son inquiétude pour le processus et reproche à M. Lipietz de n'avoir pas respecté « *le temps du deuil et le temps du pardon* ». Sur un ton personnelle, elle raconte son séjour chez le préfet Erignac et fait écho de son admiration pour cet homme. « *On doit rappeler notre exigence que tous les auteurs de crimes de sang soient arrêtés et jugés. Je regrette de ne pas l'avoir entendu* », conclut M<sup>me</sup> Voynet. Elle a encore beaucoup à faire pour transformer les Verts en « *une équipe soudée* ».

Jean-Louis Andreani

Béatrice Gurrey

# M. Jospin exclut un référendum sur l'indépendance de l'île

LIONEL JOSPIN a évoqué la Corse avec une vivacité et une force de conviction qui tranchent sur la tonalité d'ensemble de son intervention. Le dossier corse est en effet l'un de ceux dans lesquels il s'est personnellement investi. Il a d'abord dû se convaincre lui-même de lancer le processus de Matignon en décembre 1999, et aller ainsi contre le sentiment de plusieurs de ses ministres de l'époque, dont Jean-Pierre Chevènement. Depuis, la défense de la politique corse du gouvernement a reposé essentiellement sur ses épaules.

Corollaire à cet engagement personnel, le dossier corse vaut au premier ministre à la fois un flot continu de reproches de la part de l'opposition et une incompréhension persistante du côté de l'opinion. Les critiques ont redoublé après l'assassinat de François Santoni qui a fourni aux opposants du processus de Matignon, de droite com-

me de gauche, une nouvelle occasion d'exiger son arrêt. M. Jospin n'y aurait évidemment aucun intérêt : ses adversaires pavoseraient sur le continent, tandis que l'arrêt du processus susciterait une incompréhension et une déception considérables sur l'île.

PÉDAGOGIE TOUJOURS

Le premier ministre est donc condamné à faire encore et toujours de la pédagogie, pour défendre un processus attaqué en permanence, avec des arguments qui font souvent fi de la complexité du dossier. C'est pourquoi il a reproché à l'opposition de jeter de l'huile sur le feu « *à force de dire que (...) la Corse est à feu et à sang* ». Le chef du gouvernement s'est donc employé à convaincre que police et justice font leur travail sur l'île, tandis que le gouvernement mène « *un dialogue politique ouvert, transparent* ». M. Jospin a souligné que la « *culture de la violence* »

recule sur l'île, en rappelant que le processus doit signifier « *l'adieu aux armes* » pour les nationalistes. Sur la question ultra-sensible des détenus corses, M. Jospin a réaffirmé, sans surprise, son opposition totale à l'amnistie des assassins du préfet Erignac.

Conscient du fossé qui s'est creusé entre l'île et le continent, le premier ministre a exclu toute idée de référendum sur l'indépendance de la Corse, en soulignant qu'une telle consultation pourrait donner des résultats « *étonnants* ». En clair, dans l'état actuel de l'opinion, il n'est pas impossible que l'ensemble du pays vote pour l'indépendance de l'île, afin de se « *débarrasser* » du problème, alors qu'il semble acquis que les Corses se prononceraient très massivement contre. M. Jospin écarte donc une initiative qui pourrait déboucher sur une situation ingérable.

**ÉDUCATION** Depuis le 22 août et jusqu'au 5 septembre, un quart des écoles primaires, soit 20 % des élèves, font une rentrée anticipée pour compenser les samedis « libérés » le reste

de l'année. ● **DIX ANS APRÈS** les décrets d'assouplissement des rythmes scolaires, l'engouement pour la semaine de quatre jours, lié à la pression sociale des parents, s'est estompé.

● **LE BÉNÉFICIAIRE** de cet aménagement est en effet contesté par les scientifiques, qui estiment que la semaine « concentrée » perturbe le rythme journalier des enfants et que l'abandon du

samedi entraîne des coupures trop longues. ● **LA VILLE DE LYON**, pionnière en la matière, réfléchit à l'abandon progressif de ce rythme, tandis qu'à Paris des Etats généraux sont prévus

en novembre. ● **DANS UNE ÉCOLE** de l'Oise qui l'applique depuis plusieurs années, la semaine de quatre jours est devenue un acquis, jugé irréversible par les parents et par les enseignants.

## Après dix ans d'engouement, la semaine de quatre jours à l'école ne séduit plus

Un cinquième des enfants du primaire n'ont plus cours le samedi matin. Lancé en 1991, cet aménagement du temps scolaire, qui a beaucoup progressé au début des années 1990, est critiqué par les experts, qui estiment que le rythme de l'enfant n'est pas respecté. D'autres solutions sont à l'étude

**DIX ANS** que la polémique renaît. Dix ans qu'à chaque rentrée resurgit la question de l'aménagement des rythmes scolaires et l'interrogation concomitante : pour ou contre la semaine de quatre jours ? Avec la rentrée anticipée des écoles ne travaillant pas le samedi matin, le débat n'a pas manqué de réapparaître. Depuis le 22 août et jusqu'au 5 septembre, un quart des quelque 58 000 écoles primaires, représentant un peu plus de 20 % des élèves, reprennent les cours avant les autres pour compenser les samedis chômés pendant l'année. Les controverses demeurent, mais l'engouement s'est estompé. Après une progression très rapide – 10,3 % des écoles en 1992, 25,8 % en 1999 –, la semaine de quatre jours n'a plus connu de développement ces dernières années. Plus significatif encore, la ville de Lyon, qui fut l'une des premières communes à se lancer dans cette expérimentation, réfléchit à son abandon au profit d'un aménagement des rythmes scolaires sur cinq jours (*lire ci-dessous*).

La voix des scientifiques commence donc à être entendue. Sur cette question, en effet, la plupart des experts, au premier rang des-

quels les chronobiologistes, spécialistes des rythmes de vie des enfants, dénoncent depuis longtemps l'abandon du samedi matin. La semaine de quatre jours perturbe, selon eux, le rythme intellectuel journalier des enfants. Elle provoque une trop longue coupure en fin de semaine et rend plus délicat le retour en classe. « *Aucun résultat ne plaide en faveur d'une telle organisation du temps scolaire* », concluent les scientifiques, qui avaient été réunis en avril par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) pour mener à bien une expertise collective sur le sujet (*Le Monde* du 9 avril).

Les pédagogues, à leur tour, ont souligné les limites de la semaine de quatre jours : absentéisme des élèves lors des rentrées anticipées, récupération incomplète des demi-journées, tendance à concentrer un même volume d'enseignement sur quatre jours au lieu de cinq. Surtout, les études conduites ont montré que l'efficacité est encore plus réduite lorsqu'elle concerne des élèves défavorisés. L'intérêt du dispositif est directement dépendant des activités prévues le samedi matin. « *Le temps libéré n'est utilisé positivement qu'au prix d'une*

*organisation familiale ou d'une organisation associative qui évitent le désœuvrement, la consommation télévisuelle et informatique exagérée et anarchique, la diminution de la structuration de la personne faite d'ordres, de valeurs et de régularités éducatives* », souligne ainsi l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), dans un rapport publié en février 2000.

Qu'elle vienne des pédagogues ou des chronobiologistes, l'expertise scientifique s'est heurtée à la volonté des parents d'élèves et des enseignants de profiter des samedis « libérés ». Elle a également buté sur la liberté donnée localement aux écoles de choisir leurs rythmes scolaires. Le décret de 1991, à l'origine du dispositif, prévoit en effet que les conseils d'école peuvent déroger au calendrier scolaire traditionnel. Seule intervient une validation par l'inspection d'académie, qui doit s'assurer que le volume horaire annuel (936 heures) est respecté. Cette liberté s'est traduite par une déconcentration complète et la disparition, de fait, de toute politique nationale d'aménagement des rythmes à l'école.

La semaine des quatre jours jugée inadaptée, que reste-t-il

pour faire évoluer le temps scolaire des écoliers ? Car le problème de la charge de travail des écoliers demeure. Non que le nombre d'heures de travail soit démesuré : le volume horaire annuel pour un élève d'école maternelle ou élémentaire

« **Le temps libéré n'est bien utilisé qu'avec une organisation évitant le désœuvrement et la consommation télévisuelle et informatique exagérée** »

taire est proche des moyennes européennes. Mais parce que les écoliers français subissent de longues journées – six heures en moyenne – par rapport à leurs camarades européens. Que faire donc ? « *Qu'on arrête de se focaliser sur la semaine. Qu'on fasse un véritable*

*travail sur le calendrier annuel et sur la journée de cours* », plaide Georges Dupon-Lahitte, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). « *Le débat ne doit pas se réduire à l'opposition : pour ou contre la semaine de quatre jours. Il faut revoir les rythmes dans leur ensemble, en revenant sur le premier trimestre, beaucoup trop long* », ajoute Christian Janet, président des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Sur ces points, le débat est dans l'impasse. Le calendrier annuel est très difficile à faire évoluer, avec des zones de départ en vacances, des dates impératives à respecter, et surtout le lobbying appuyé de l'industrie touristique, soucieuse de ne pas décaler les départs en congé. Le principe de l'alternance entre sept semaines de travail et deux semaines de vacances n'est donc toujours pas appliqué. Quant à l'évolution des rythmes scolaires quotidiens, elle est restée marginale. Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, avait exprimé la volonté, en 1996, de concentrer l'apprentissage des matières fondamentales le matin et de réserver les après-midi à des activités « sans cartable ». A cause de son coût financier, ce

modèle n'a jamais dépassé le stade expérimental : la semaine des cinq jours aménagés concerne aujourd'hui moins de 5 % des écoles.

Si Claude Allègre s'était fermement prononcé contre le principe de la semaine de quatre jours, Jack Lang, quant à lui, préfère rester prudent. Le ministère de l'éducation nationale n'envisage certes pas de revenir sur la possibilité donnée aux écoles de modifier leur calendrier scolaire. Mais d'encouragement officiel, point ! « *Avec le recul, on se rend mieux compte des inconvénients de la semaine de quatre jours. Nous ne souhaitons pas être normatifs mais l'aménagement des rythmes quotidiens nous paraît préférable* », note-t-on dans l'entourage de Jack Lang. Si le maintien du samedi doit faire obstacle, le plus simple sera d'organiser la classe sur les cinq premiers jours de la semaine, mercredi matin inclus. Au risque de faire apparaître un nouvel écueil : la coupure au milieu de la semaine scolaire, fixée le jeudi, puis le mercredi, avait été conçue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour permettre aux élèves de suivre les cours de catéchisme à l'extérieur de l'école.

Luc Bronner

### Dix-huit ans d'aménagement des rythmes

L'aménagement des rythmes scolaires a fait l'objet, depuis le milieu des années 1980, d'une série d'initiatives.

● **1984**. La loi du 16 juillet autorise des « *intervenants extérieurs* » à animer des activités sportives dans les écoles.

● **1987**. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, met en place les « *contrats bleus* ». Signés entre l'Etat et les collectivités locales, ils mettent à disposition des élèves des activités sportives et culturelles hors temps scolaire.

● **1989**. La loi d'orientation du 10 juillet, votée alors que Lionel Jospin est ministre de l'éducation nationale, préconise une meilleure organisation du temps scolaire dans l'année, la semaine et la journée. Les écoles peuvent mettre en place des contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE).

● **1991**. Deux décrets introduisent plus de souplesse dans la définition des rythmes scolaires. Les conseils d'école reçoivent notamment l'autorisation de modifier le calendrier scolaire, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale.

Les écoles peuvent légalement passer à la semaine de quatre jours.

● **1995**. Le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, lance une expérimentation de l'aménagement des rythmes scolaires en proposant de concentrer l'étude des matières fondamentales le matin et de réserver l'après-midi aux activités « *sans cartable* ».

● **1998**. Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, met en place les contrats éducatifs locaux (CEL), afin de mieux articuler les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

## « Ça n'a aucun effet sur les apprentissages. C'est bien pour les adultes ! »

AVILLY-SAINT-LÉONARD (Oise)  
de notre envoyé spécial

Chaque année, c'est un véritable plébiscite. La semaine de quatre jours est reconduite à la quasi-unanimité des quelque 150 familles de la petite école primaire d'Avilly-Saint Léonard (Oise), en lisière de la forêt de Chantilly. La libération du samedi matin pour les enfants est devenue « *un acquis* ». Et, comme telle, elle est jugée irréversible par les parents comme les enseignants, revenus plus tôt de vacances pour effectuer une rentrée anticipée, dix jours avant la date officielle.

« *C'est évidemment très pratique, se réjouit Laurence Honnorat, trente-deux ans, responsable marketing, venue accompagner ses deux enfants devant le portail d'entrée. La libération du samedi laisse une journée de plus pour faire d'autres activités.* » Scolarisés au CP et au CE2, ses enfants, « *précoces* », « *qui ont besoin de multiplier les champs de motivation* » en profitent donc pour faire du karaté, du piano, de l'équitation, de la musique et participer à la chorale. La libération du samedi apporte un brin de souplesse dans un emploi du temps très chargé.

« *La semaine de quatre jours est très très bien pour les parents. Le nec plus ultra même !* », se félicite Thérèse Blanchard, quarante et un ans, mère au foyer. Les samedis libérés facilitent les départs en « *grands week-ends* » et simplifient les réservations pendant les vacances. Ils permettent en plus de s'offrir une matinée tranquille, sans départ précipité à l'école. « *Pour les enfants, je ne sais pas si c'est positif* », tempère cette mère au foyer, soulignant que les parents manquent de points de comparaison. Tout au plus a-t-elle constaté que les deux jours de coupure du week-end perturbent les enfants. « *Se remettre aux devoirs le dimanche soir est difficile. La rupture intellectuelle est rude.* »

#### CONVERSION DES OPPOSANTS

Même les opposants ont été convertis. Simone Burlat, institutrice dans l'école depuis vingt ans, avait dénoncé le passage aux quatre jours. Notamment parce que le samedi a toujours été un moment idéal pour rencontrer les parents. « *Cette matinée est plus décontractée et les parents d'élèves ont le temps de venir discuter avec nous.* » Avec le temps, elle s'est « *très*

bien » adaptée aux samedis libérés. Quant aux progrès supposés des élèves, elle en sourit : « *Ça n'a aucun effet sur les apprentissages. C'est bien pour les adultes !* » Parmi lesquels sa collègue chargée des CP et CE1, qui reconnaît avoir demandé sa mutation dans cette école pour « *profiter de vrais week-ends* ».

Avec tous ces samedis « gagnés », il faut bien, du coup, récupérer les vingt-quatre demi-journées « perdues » en cours d'année. La rentrée a donc été avancée au 27 août et la sortie de classe, repoussée au 6 juillet. « *On perd quelques semaines de vacances, mais il nous en reste suffisamment* », se rassure Véronique Leclercq, professeur des écoles nouvellement arrivée à Avilly, chargée des « *grands* » de maternelle. « *Ça n'est pas un sacrifice. Nous n'avons, de toute façon, que cinq semaines de vacances par an* », note pour sa part Laurence Honnorat. « *C'est même mieux, se réjouit Bernard Salomé, quarante-quatre ans, père de deux enfants de six et huit ans. Sinon, les vacances paraissent trop longues. Là, avec sept semaines, la reprise est facilitée.* »

L. Br.

## La ville de Lyon, pionnière, est tentée de faire marche arrière

LYON

de notre correspondante

Est-ce un symbole ? Lyon, qui avait été la première grande municipalité à instaurer la semaine de quatre jours il y a dix ans, ouvre dès la rentrée une réflexion sur le rythme de ses écoles. Le modèle lyonnais, qui a fait des émules dans toute la France, a peut-être vécu. La proposition de réaliser un bilan de ce calendrier figurait dans le programme de campagne du candidat Gérard Colomb. Sitôt arrivé aux marches de la mairie centrale, en mars, le nouveau maire socialiste a défini avec son adjoint à la petite enfance, Yves Fournel, le cadre de cette réflexion. Jusqu'au mois de décembre, enseignants, parents d'élèves et personnels de la mairie concernés sont invités à débattre dans les écoles. Des spécialistes interviendront dans chaque arrondissement pour « *nourrir le débat de leur expérience et dépasser le cadre des réactions épidermiques* ». C'est en fonction de ces propositions ou de ces doléances que la ville et l'inspection académique définiront l'organisation du temps d'apprentissage des écoles lyonnaises pour la rentrée 2002.

Si la municipalité, qui s'attend à une résistance du corps enseignant, se défend d'avoir déjà arrêté ses choix, l'adjoint à la petite enfance ne cache pas sa préférence pour la semaine de quatre jours et demi, avec enseignement le mercredi matin et vacances identiques pour le primaire et le secondaire. « *La semaine de quatre jours entraîne*

*une trop forte concentration des enseignements. Il nous semble impossible de revenir sur le samedi matin. C'est maintenant un tabou de société. Mais le mercredi ne pose plus de résistance comme il y a dix ans* », estime Yves Fournel.

#### ORGANISER LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

En 1991, Michel Noir, après une brève consultation des Lyonnais, avait conclu que ses concitoyens aspiraient à la suppression des cours du samedi matin. L'ancien maire de Lyon avait d'abord envisagé de remplacer le samedi matin par le mercredi matin, mais il s'était heurté à l'hostilité de l'enseignement catholique et de l'évêché, soucieux de conserver cette demi-journée pour le catéchisme. Michel Noir avait alors proposé l'instauration de la semaine de quatre jours, réalisant, contre toute attente, un joli coup médiatique. Son initiative avait été largement suivie par les communes du département. Aujourd'hui, 93 % des écoles du Rhône ont opté pour ce modèle, 70 % dans l'Ain et 100 % dans la Loire.

Pour les nouveaux élus socialistes, la réforme de Michel Noir, « *imposée à la hussarde* », a été trop lacunaire : elle ne s'est pas accompagnée d'une véritable organisation du temps périscolaire libéré le mercredi et le samedi. « *Ce que l'on constate, c'est que ce sont les enfants des milieux défavorisés qui souffrent le plus de ces rythmes. Leurs parents n'ont pas toujours les moyens de leur payer des activités sportives ou artisti-*

*ques. Le temps libre n'est pas toujours occupé.* » Pour Marie-Joséphine Challamel, spécialiste du sommeil et de l'enfant à l'hôpital Lyon-Sud, qui a participé à l'étude de l'Inserm sur les rythmes de l'enfant (*Le Monde* du 9 avril), cette absence de prise en charge a entraîné un « *décalage de leur rythme de sommeil et leur rythme biologique* ». Selon cette étude, les écoliers concernés se lèvent trop tard les mercredis, samedis et dimanches, délaissent les activités physiques et sont incapables de s'endormir le soir. Autre inconvénient : le décalage des vacances entre le primaire et le secondaire, qui est facteur d'absentéisme. Environ 25 % des écoliers du primaire déserteraient les cours au moment des congés des grands frères.

Sur le plan politique, Charles Millon (Droite libérale et chrétienne, DLC), l'adversaire de Gérard Colomb, avait également proposé dans son programme de réformer la semaine de quatre jours. Mais il proposait d'instaurer un système de quatre jours et demi, identique à celui adopté par la ville d'Epinal, avec enseignement le matin et activités sportives ou culturelles l'après-midi. « *Ce modèle est dépassé, estime-t-on à la mairie. Les travaux des chronobiologistes ont évolué depuis dix ans et montrent notamment que le meilleur temps d'apprentissage se situe le matin entre 9 heures et 11 h 30, mais aussi l'après-midi entre 15 heures et 17 heures.* »

Sophie Landrin

## Paris cherche « la » solution pour ses 750 écoles

C'ÉTAIT l'un des engagements de campagne de Bertrand Delanoë, et il risque d'être l'un des plus ardues à mettre en œuvre : le nouveau maire de Paris a promis de réaménager le temps des quelque 170 000 écoliers de la capitale. Des états généraux conjointement organisés par la Ville et l'académie se tiendront dans les derniers jours de novembre afin d'envisager de premiers changements à la rentrée 2002. Une communication sur ce sujet sera faite au premier Conseil de Paris de la rentrée, le 25 septembre.

L'éducation nationale plaident désormais contre la semaine de quatre jours, cette solution est écartée d'emblée. Il s'agit désormais de « *mieux répartir le temps scolaire, du lundi au vendredi, dans l'intérêt des enfants* », résume Eric Ferrand, maire adjoint chargé des affaires scolaires et du réaménagement du temps de l'enfant. Il est d'ores et déjà fortement suggéré que le samedi ne soit plus travaillé : ce jour-là, les écoles devraient néanmoins rester ouvertes pour proposer diverses activités. Actuellement, un samedi sur trois est « libéré » en primaire, et les élèves de maternelle ne vont pas à l'école le samedi.

La difficulté, à Paris, tient à la taille du chantier puisqu'on compte 750 écoles dans la capitale. En outre, tout reste à faire, les précédentes tentatives d'aménagement ayant avorté. Enfin, la nouvelle équipe municipale s'est fixé un cadre contraignant : « *Il n'y aura pas d'expérimentation, au sens où chacun des vingt*

*arrondissements fera ce qu'il veut dans son coin* », assure-t-on dans l'entourage de M. Ferrand. Des groupes de travail mis en place par l'inspection académique en juin vont donc devoir trouver un compromis qui réunira les enseignants de maternelle et du primaire, les animateurs de la Ville, les agents de service, les parents et leurs organisations.

L'éducation nationale devra aussi mettre d'accord les syndicats d'enseignants : le SE-UNSA, fort d'une consultation de ses adhérents organisée en 1996, puis en 1999, défend la semaine de quatre jours avec réduction des grandes vacances. Cette solution permettrait de satisfaire une vieille revendication : faire passer le temps de travail hebdomadaire des enseignants de 26 heures devant les élèves (plus une heure de concertation) à 24 heures (plus trois heures).

#### UNE PLAGE DE MIDI ALLONGÉE

L'autre syndicat du premier degré, le SNUipp-FSU, a suggéré de diminuer le temps de cantine pour que les enfants finissent la journée à 15 h 30 – une idée qui a suscité l'ire de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Celle-ci, opposée au « *mercredi scolaire* », défend une plage de midi allongée avec des activités, une journée de cours raccourcie, et le maintien d'un samedi sur deux : « *C'est un jour où enfants et enseignants travaillent bien, où les parents sont plus disponibles* », plaide Sylvie Younan, secrétaire de la fédération. Quant à la Ville, qui affirme ne pas

avoir de position établie, elle souhaite mener de front l'aménagement des rythmes et l'amélioration des conditions de travail de ses 4 500 animateurs. « *S'il y a accord de tous les partenaires, les moyens suivront* », affirme M. Ferrand.

Nathalie Guibert

**MÉDAILLE D'OR 2000**  
CONCOURS N°1 AMÉUBLEMENT  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou reposables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA  
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Durmier etc...  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M° Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M° Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**

# De nouveaux mouvements repérés sur les comptes de Jean-Christophe Mitterrand

Pierre-Joseph Falcone pourrait être à l'origine de certains virements

Le juge Philippe Courroye, chargé de l'enquête sur le trafic d'armes vers l'Angola, a interrogé, mardi 28 août, M. Mitterrand sur des mouvements de fonds détectés

sur l'un de ses comptes et celui d'Iwik, l'une de ses sociétés. Celui-ci a contesté que deux des nouveaux virements découverts aient eu M. Falcone pour origine.

**JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND** a été interrogé, mardi 28 août, par le juge Philippe Courroye, chargé avec Isabelle Prévost-Desprez d'instruire l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, sur de nouveaux mouvements de fonds détectés sur ses comptes et ceux de l'une de ses sociétés, Iwik. Mis en examen, le 21 décembre 2000, pour « trafic d'influence, recel d'abus de confiance, recel d'abus de biens sociaux et complicité de commerce d'armes illicite » – cette dernière poursuite, qui avait été annulée par la Cour de cassation, lui ayant été résignée le 4 juillet –, le fils aîné de l'ancien président de la République a notamment été questionné sur deux virements crédités sur le compte détenu à Genève (Suisse), à la banque Darier, par la société de pêche qu'il avait créée en Mauritanie.

Le premier, extrait d'un compte ouvert à la Banque internationale du Luxembourg (BIL) le 5 octobre 1999, représente une somme de 300 000 dollars (environ 2 millions de francs). Un second virement, en provenance cette fois du Crédit suisse de Zurich, d'un montant de 2,3 millions de francs, est intervenu le 23 novembre 2000. Ces transferts de fonds semblent intriguer les enquêteurs qui n'en ont pas trouvé trace dans la comptabilité de la société Iwik. Ils examinent l'hypothèse selon laquelle ces sommes proviendraient de Pierre-Joseph Falcone, l'homme d'affaires – incarcéré depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000 – au centre de l'affaire et dont la prodigalité en faveur de M. Mitterrand avait débouché sur l'incarcération provisoire de ce dernier, en décembre 2000. Entre 1997 et 1998, Brenco, la société de M. Falcone, avait versé, sur le compte numéroté « 219 267 PMY » détenu par M. Mitterrand à la banque Darier, une somme de 1,8 mil-

lions de dollars, soit environ 13 millions de francs (*Le Monde* du 23 décembre 2000).

Au cours de son audition, mardi après-midi, Jean-Christophe Mitterrand a contesté que les deux nouveaux virements découverts par les enquêteurs aient eu M. Falcone pour origine. « Je ne vois pas d'où vient ce virement », a-t-il déclaré à propos du premier, émettant l'hypothèse qu'il correspond à « une souscription » réalisée à l'occasion d'une « augmentation de capital » de la société Iwik. Concernant le second virement, M. Mitterrand a indiqué : « Je pense que ça doit correspondre à une prise de participation d'une société agricole du Cameroun. Je ne me souviens pas du nom de cette société », a-t-il ajouté, promettant au magistrat de lui fournir, dans les semaines qui viennent, les documents permettant d'établir l'origine exacte de ces fonds.

## « DÉPANNER EN ESPÈCES »

Au cours de son interrogatoire, M. Mitterrand a en revanche reconnu avoir perçu en liquide, en septembre 1998, une somme de 100 000 francs provenant de Pierre-Joseph Falcone. M. Mitterrand a expliqué qu'il avait demandé à l'homme d'affaires « s'il pouvait [le] dépanner en espèces pour payer les salaires » des employés la société Iwik. « La remise des fonds s'est effectuée dans les bureaux de M. Falcone » (à Paris), a-t-il précisé. Questionné sur le fait de savoir pourquoi il n'avait pas prélevé directement ces 100 000 francs sur le compte genevois d'Iwik, il a répondu : « Je n'avais pas le temps d'aller en Suisse ». Selon M. Mitterrand, les espèces auraient été envoyées en Mauritanie par des « collaborateurs ».

L'ancien conseiller à l'Élysée a d'ailleurs fait observer au magistrat que, quelques jours après ce

prêt, la société Iwik l'avait remboursé, sous la forme d'un virement de 100 000 francs effectué vers un compte « Colorado » ouvert à la banque Leumi de Tel-Aviv. M. Mitterrand a affirmé que c'était M. Falcone qui lui avait « donné les références du compte ». Cette déclaration pourrait renforcer la conviction des enquêteurs que Pierre-Joseph Falcone – soit directement, soit par l'intermédiaire de l'un de ses proches – est l'ayant-droit de « Colorado », qui a vu transiter plusieurs dizaines de millions de francs, ce que l'homme d'affaires a toujours contesté. « Je ne sais pas qui est l'ayant-droit économique de ce compte », avait ainsi déclaré M. Falcone aux juges d'instruction le 12 juin.

Jean-Christophe Mitterrand a également été questionné sur un virement de 100 000 dollars effectué en mars 1998 au profit du compte détenu par Iwik à la banque Darier. Il a expliqué que cette somme provenait de son compte personnel, également ouvert à la banque Darier.

Interrogé par *Le Monde* mercredi matin, l'un des avocats de M. Mitterrand, M<sup>e</sup> Rémy Wilner, a déclaré que l'interrogatoire de mardi constituait « la preuve que l'instruction s'essouffle ». « Cela ressemblerait davantage à un contrôle des comptes d'une société de droit étranger par un juge français », a-t-il ajouté. Selon M<sup>e</sup> Wilner, « il y a un décalage colossal entre le traitement qui a été réservé à [son] client, qui a tout de même passé trois semaines en prison, et les faits bénins qu'on semble désormais lui reprocher ». L'avocat constate qu'« on n'entend plus parler de trafic d'armes, incrimination pourtant retenue – à tort – contre M. Mitterrand ».

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

# MM. Lang et Védrine souhaitent favoriser la venue en France d'étudiants étrangers

Malgré une légère reprise ces deux dernières années, leur nombre est en baisse depuis le début des années 1990. En 2000, ils étaient 173 000 inscrits dans les universités françaises

**APRÈS** une quasi-décennie de déclin continu, la France semble avoir enrayer la désaffection de ses universités par les étudiants étrangers, dont l'envie de venir étudier était souvent brisée par les obstacles administratifs et la difficile obtention d'un visa. Pour la deuxième année consécutive, l'enseignement supérieur français (facultés et instituts universitaires de technologie, mais aussi BTS, écoles de commerce, d'ingénieurs, d'art, etc.) a enregistré une croissance des inscriptions de jeunes venus de l'étranger (*lire ci-dessous*).

Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, devaient annoncer, mercredi 29 août, dans le cadre de la neuvième conférence des ambassadeurs, qui se tient à Paris du 27 au 30 août, quatre nouvelles mesures pour soutenir ce renversement de tendance et consolider l'action menée par le gouvernement depuis trois ans. Dans un marché de l'éducation de plus en plus mondialisé, favoriser l'accueil d'étudiants étrangers devient un élément clé de l'attractivité et de la compétitivité du système éducatif français. Les deux ministres s'appuieront sur les cinquante propositions du rapport qu'Elie Cohen, professeur de gestion à Paris-Dauphine et conseiller à la direction des relations internationales du ministère de l'éducation nationale, leur a remis le 19 juillet « pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers en

France ». Sur ce thème, les études n'ont pas manqué. Pour la seule année 1999, pas moins de trois rapports – Prévost en mars, Dufourg en avril et Claeys en septembre – formulaient des propositions, qui s'ajoutaient aux importants développements que le rapport Weil sur l'immigration, en 1997, avait déjà consacrés à la question. Cette multiplication s'est révélée payante. Ce « foisonnement de diagnostics » a induit en quelques années une « modification radicale » du contexte, souligne M. Cohen. La loi de 1998 avait déjà facilité l'obtention de visas étudiants et introduit la possibilité pour les étudiants étrangers de travailler à mi-temps ; les programmes de bourses ont été restructurés dans la foulée, avec notamment l'attribution de 300 nouvelles « bourses d'excellence » Eiffel chaque année ; le groupement d'intérêt public Edufrance, créé en 1998 par Claude Allègre en collaboration avec le Quai d'Orsay, poursuit son travail de promotion internationale du système éducatif français.

## TRADUCTION DES DIPLÔMES

Les annonces de MM. Lang et Védrine portent, en premier lieu, sur la création d'un « conseil pour l'accueil des étudiants étrangers ». Cette instance permanente sera chargée de « mesurer les avancées » de cette politique volontariste, de recueillir avis et propositions, et de rédiger une « charte de la qualité de l'accueil » servant de référentiel

## 10 % de la population des universités

● **Effectifs.** Après un repli continu depuis le début des années 1990, le nombre d'étudiants étrangers est en hausse depuis deux ans. 160 730 en 1990, 153 465 en 1996, 147 996 en 1998, 159 175 en 1999, 173 000 en 2000. En 2000, 140 849 suivaient un cursus au sein d'une université, soit 10 % des inscrits (contre 8,9 % en 1995 et 13,6 % en 1985).

● **Disciplines universitaires.** 40 % des étudiants étrangers accueillis à la faculté suivaient un enseignement en lettres ou en

sciences humaines, 19 % en sciences, 16 % en gestion ou économie, 13 % en droit ou sciences politiques, 12 % en médecine.

● **Origine.** A la rentrée 2000, les étudiants étrangers étaient principalement originaires des pays d'Afrique et du Maghreb (49,5 %) et des autres pays d'Europe (28,8 %, contre 17 % en 1985). La part issue des pays d'Asie (14,3 %), et plus encore d'Amérique (7,1 %), demeure faible.

commun. Deuxièmement, afin de favoriser l'autonomie des établissements, chaque université ou école supérieure sera invitée à définir sa politique vis-à-vis des pays étrangers, à travers une « déclaration d'action internationale » négociée avec les ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères.

L'accès à l'enseignement supérieur pour les élèves des lycées français de l'étranger – qui, dans 60 % à 70 % des cas, n'ont pas la nationalité française – sera facilité. Actuellement, chaque année, « sur 5 000 dossiers de préinscription (obligatoire), 1 700 seulement donnent lieu à une inscription définitive », précise le rapport Cohen. La faute, souvent, revient au délai de traitement du dossier, qui peut n'intervenir qu'au mois de juillet. Enfin, la traduction des diplômes sera généralisée afin de faciliter leur lisibilité internationale. L'objectif est d'utiliser un intitulé conforme aux standards internationaux (bachelor pour bac + 3, mastaire pour bac + 5). « Le constat des efforts engagés et des améliorations apportées ne saurait interdire la mise en évidence des difficultés », précise le rapport Cohen. Des faiblesses perdurent, selon lui, tout au long de la « chaîne d'accueil ». Si la phase de recrutement a été bonifiée, notamment par le biais d'Edufrance, qui représente les établissements adhérents sur les multiples Salons internationaux, « l'environnement des études soulève les difficultés majeures » : premier incriminé, l'hébergement, déficient en qualité et en quantité, notamment en Ile-de-France. « Mais ce problème ne concerne pas les seuls étudiants étrangers », indique le rapport Cohen. Il se pose également aux étudiants français et aux chercheurs et enseignants étrangers accueillis dans le cadre d'échanges académiques. « Enfin, en aval de la formation, « le suivi des étudiants étrangers est quasi inexistant et prive la France d'un vecteur de rayonnement pourtant efficace ».

Marie-Laure Phélippeau

► www.lemonde.fr/education

# Les deux policiers suisses responsables de la course-poursuite mortelle en France n'auraient pas été en état de légitime défense

**MULHOUSE (Haut-Rhin)**  
de notre correspondant

Le procureur de la République de Mulhouse (Haut-Rhin), Michel Senthille, a tenu une conférence de presse mardi 28 août au cours de laquelle il a réaffirmé que les deux policiers suisses qui ont tué, le 23 août, sur le territoire français, le conducteur d'une voiture volée à Bâle n'étaient apparemment pas en état de légitime défense. « Si le parquet avait pensé que la légitime défense s'appliquait, il n'aurait pas pris la décision de mettre en examen les deux fonctionnaires de police », a-t-il souligné devant une douzaine de journalistes suisses. « Sans vouloir violer le secret de l'instruction », le responsable du parquet a fourni quelques éléments nouveaux complétant la présentation fragmentaire des faits donnée le 25 août devant la presse régionale française. Selon Michel Senthille, les deux policiers qui ont tiré dix-huit balles « à quelques mètres de distance » ne se sont « à aucun moment » trouvés devant le véhicule volé. « Le coup mortel a été tiré de l'arrière gauche », a-t-il précisé.

La victime, Michel Hercouët, vingt-huit ans, a été atteinte par trois balles, dont l'une dans la tête. Une autre balle a effleuré la tête et la troisième s'est logée dans une cuisse. « Tous les impacts sont latéraux ou arrière », a indiqué le procureur de Mulhouse sans préciser le nombre précis des impacts retrouvés sur le véhicule. La compagne de la victime et son bébé de deux mois, qui se trouvaient à bord de la voiture volée, sont sortis indemnes de la fusillade. Les policiers suisses n'ont, selon Michel Senthille, pas fait usage de leurs armes durant la course-poursuite, qui a duré six minutes. C'est au moment où la voi-

ture volée était bloquée par le véhicule de la patrouille, après avoir heurté un talus, que s'est déroulée la « phase litigieuse » de l'intervention. Selon Michel Senthille, les deux policiers bâlois, qui avaient quitté leur véhicule, ont ouvert le feu au moment où le conducteur de la voiture volée, qui n'était pas armé, a manœuvré pour se dégager en effectuant une marche arrière. Il aurait, à ce moment, heurté la voiture de police où se trouvait un troisième agent bâlois, le chauffeur, qui n'a pas participé à la fusillade.

« Les secours sont arrivés rapidement », a indiqué le procureur, démentant les affirmations de la compagne de la victime, témoin-clé du drame, qui a affirmé que les

« Le coup mortel a été tiré de l'arrière gauche », a précisé le procureur de Mulhouse

policiers suisses avaient tardé à prévenir les secours et que l'ambulance n'était arrivée que « trente à quarante-cinq minutes après ».

Selon la direction de la police de Bâle, les secours sont arrivés « douze minutes après les coups de feu ». La victime respirait encore mais était « sans doute cliniquement morte ».

Selon leur avocat, M<sup>e</sup> Thierry Moser, les deux policiers suisses, mis en examen pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner par des fonctionnaires de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions »,

ont affirmé qu'ils ne s'étaient pas rendu compte qu'ils étaient sur le territoire français du fait de l'obscurité. Le procureur de Mulhouse a cependant indiqué qu'« il y avait des indications nettes signalant la frontière à cet endroit », situé à proximité du poste-frontière de Saint-Louis-Bourgfelden. Selon Michel Senthille, le droit de poursuivre sur le territoire du pays voisin n'est pas avéré dans ce cas car il s'agissait apparemment d'un « vol simple ». « La convention de Berne ne s'applique que pour les vols aggravés », a indiqué M. Senthille. Dans tous les cas, les policiers qui poursuivent des malfaiteurs dans un pays voisin ne peuvent utiliser leur arme qu'en cas de légitime défense et ne peuvent procéder à une interpellation. C'est la police de l'autre pays, alertée par ses collègues, qui doit prendre le relais et procéder à l'arrestation. L'instruction judiciaire va se poursuivre durant plusieurs mois.

Laissés en liberté après leur mise en examen, les deux policiers suisses se sont engagés à se soumettre à la justice française et devraient participer à une restitution des faits. Ils ont été mis en congé pour une semaine et ne réintégreront pas le service des patrouilles jusqu'à nouvel ordre, a annoncé Jörg Schild, le directeur du département de la police et de l'armée du canton de Bâle-Ville.

Dans une lettre adressée aux autorités françaises, Jörg Schild exprime ses « regrets » après l'issue tragique de l'intervention de la police bâloise sur le territoire français. Il a également transmis ses condoléances aux proches de Michel Hercouët.

Adrien Dentz

SCIENCES  
ET  
AVENIR

Cancer

Les nouveaux  
médicaments  
efficaces

mais il faut se battre  
pour en avoir

I.A Intelligence Artificielle  
Les Robo sapiens débarquent

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

# La filière bovine tente de s'émanciper du soja américain

La crise de la vache folle a mis en évidence la dépendance européenne en matière d'oléoprotéagineux. Plusieurs régions ont décidé d'encourager la production locale et d'aider les éleveurs à trouver un aliment garanti sans OGM à un prix abordable. Exemple en Aquitaine

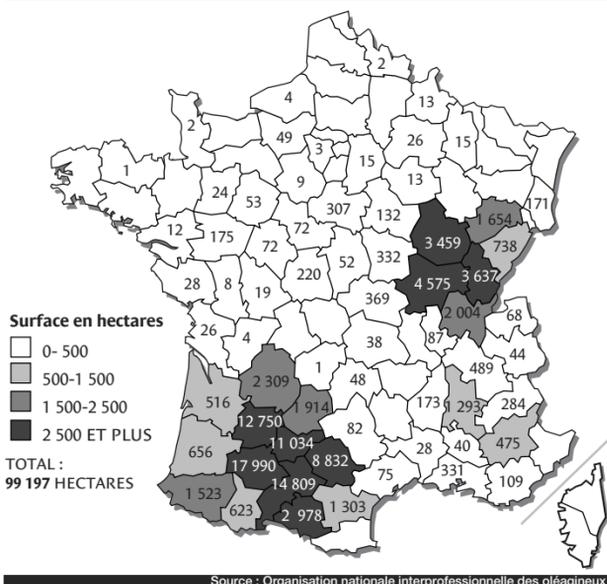
## BORDEAUX

de notre correspondant régional  
Même si l'Aquitaine, dont la vocation première n'est pas l'élevage bovin (*lire ci-dessous*), a été beaucoup moins touchée que d'autres régions par la crise de la vache folle, elle a senti le vent du boulet. Les cours se sont effondrés, à comme ailleurs, et il a bien fallu garder à l'engraissement des bêtes dont personne ne voulait. Les Italiens ne sont pas venus acheter les brouillards dont ils raffolent. Les vaches de réforme ne se vendaient plus. Décidées au plan national, des mesures financières ont été prises pour soutenir l'ensemble de la filière : campagne de promotion, aides de trésorerie pour les abattoirs, testage généralisé des animaux de plus de trente mois.

Surtout, les différents acteurs de la filière ont encore intensifié les caractéristiques de l'élevage local, plus proche du « bio » que de l'élevage industriel, ce qui a permis de rendre moins brutales les conséquences de la crise. A la suite de la tourmente de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), les bovins d'Aquitaine auront droit, eux aussi, sinon à des appellations d'origine contrôlée, au moins à du « soja de pays », produit localement et garanti sans organisme génétiquement modifié (OGM)

## Moins de 100 000 hectares de culture du soja

RÉCOLTE 1999 (PROVISOIRE)



pour leur alimentation en protéines végétales. C'est l'aspect le plus novateur du dispositif d'aide à la filière bovine mis en place par le conseil régional d'Aquitaine, à l'instar de ses voisins de Midi-Pyré-

nées. En Aquitaine comme dans d'autres régions, l'ESB a surtout fait des ravages dans l'élevage laitier, beaucoup moins dans les petites exploitations attachées à produire des bêtes de viande. Ces

exploitations ont certes subi, elles aussi, la chute des cours, mais elles se sont vite rattrapées grâce à la fidélité de leur réseau commercial : on achète une blonde d'Aquitaine comme un poulet de ferme. « La crise de l'ESB n'a fait que nous conforter dans notre démarche de recherche de qualité », dit Thierry Mazet, directeur de l'agriculture au conseil régional d'Aquitaine.

Ainsi les mesures de soutien à l'élevage ont-elles été assorties d'un dispositif qui imposait un important cahier des charges, pour garantir la qualité finale du produit et une traçabilité parfaite. Identification du cheptel, carnet sanitaire, référencement des fournisseurs d'aliments, absence de conservateurs chimiques pour les foins et les ensilages, eau potable à volonté. Les éleveurs s'engagent sur tous ces points et doivent subir deux visites de contrôle annuelles. Des aides de 600 à 900 francs par bovin ont été accordées pour le maintien à l'engraissement des bêtes qui n'ont pas pu être vendues. Plus significatif, une aide de 2 000 francs par animal a été accordée pour les génisses. La crise actuelle fait en effet courir un risque important de déstructuration du cheptel, composé à 90 % de bêtes à viande de race pure.

Surtout, la crise de l'ESB et l'interdiction des farines animales ont mis en évidence la forte dépendance européenne en matière d'oléoprotéagineux, vis-à-vis des USA et de l'Amérique latine. Les protéines végétales américaines étaient un peu plus chères que les farines animales. Aujourd'hui, dans le Sud-Ouest, d'un strict point de vue financier, il vaut mieux acheter du soja américain que celui de son voisin, forcément plus cher que celui produit sur les immenses étendues

consacrées à cette production outre-Atlantique. Après l'onde de choc de l'ESB, l'intérêt de développer une production locale de protéines végétales a été mieux perçu. « Quand l'idée est née, nous étions en pleine panade, explique Jacques Weill, directeur de la fédération régionale des coopératives agricoles d'Aquitaine, avec les cantines qui ne voulaient plus faire manger de viande à nos chères têtes blondes. Même si, chez nous, on avait très peu fait appel aux farines animales, on a payé comme les autres. Ce qui nous préoccupait, c'était l'im-

peu connu dans la région ; ou du lupin, dont tout le monde dit grand bien, mais il y avait pénurie de semences. Les bovins d'Aquitaine doivent donc s'en tenir au soja. L'idée est d'aider les éleveurs à trouver un aliment garanti sans OGM, à un prix abordable. « Nous avons une filière viande de qualité, pourquoi ne pas y adjoindre une filière végétale, plaide M. Weill. Nous devons relancer une image de marque sur des protéines végétales produites régionalement. Ce n'est pas important seulement en termes d'image, mais aussi pour les éleveurs de la région. Il s'agissait pour nous de rapprocher deux filières qui ne se connaissent pas. »

La décision a été officialisée en juillet. En vertu des accords de Blair House et de la réglementation européenne, la région n'a pas le droit d'accorder des aides financières directes aux producteurs. Elle participe donc désormais, pour 400 francs la tonne, à l'achat d'un soja local de 500 à 600 francs plus cher que le cours mondial... Le programme de développement de la production de protéines végétales devrait porter, cette année, sur 10 000 tonnes, soit un coût de 4 millions de francs, pour une aide totale à l'ensemble de la filière de 13,3 millions de francs. Son objectif est clair : permettre aux éleveurs de sortir d'une logique qui les conduit à s'adresser au marché mondial plutôt qu'à leur voisin, leur permettre aussi de s'approvisionner en produits de qualité dont la traçabilité est garantie. La démarche était déjà dans les têtes : 5 000 hectares supplémentaires ont été ensemencés en soja au printemps ; bien avant que le conseil régional ne décide d'aider les éleveurs.

Pierre Cherruau

## Un élevage extensif essentiellement consacré à des races pures

### BORDEAUX

de notre correspondant régional

L'élevage bovin n'est pas nécessairement la première chose qui vient à l'esprit quand on parle de l'agriculture en Aquitaine. Il passe bien après le vin, le maïs, la sylviculture. Tout le monde pense aux oies, aux canards, aux pruneaux d'Agen. Pourtant, si la viticulture représente 41 % des 35 milliards de francs du chiffre d'affaires agricole, les productions animales en revendent 24 %, dont 9 % pour l'élevage bovin, soit presque autant que la maïsiculture (10 %), plus que les palmipèdes gras (8 %), volailles et œufs (6 %), le lait et les produits laitiers (6 %), la pêche et l'aquaculture (4 %).

Cet élevage est tourné essentiellement vers la production de viande et constitué à 90 % de races pures : blonde d'Aquitaine, limousine ou bazadaise. L'intérêt est 22 000 exploitations très peu spécialisées, moyennes ou petites et occupe 43 % de la surface agricole utile (71 000 hectares). Il s'agit donc d'un élevage extensif pour lequel l'aliment principal reste l'herbe. Le maïs ensilé constitue un complément important. En fait,

l'élevage bovin constitue en Aquitaine un des piliers des petites et moyennes exploitations, au même titre que les volailles et leurs produits dérivés. L'élevage bovin a son importance dans l'économie locale, même s'il ne débouche pas sur des produits aussi prestigieux que le foie gras. Il faut assister à la fête du bœuf gras, à Pâques, à Bazas (Gironde), pour le comprendre : dans ce pays, le bœuf est l'objet d'un véritable culte, au même titre que le cèpe et la palombe.

Depuis une dizaine d'années, les responsables agricoles et politiques ont encouragé la mise en place de filières de qualité par le biais des labels rouges ou des certificats de conformité produit (CCP). Cet effort a été très poussé, puisque 50 % de la production nationale du label « veau de lait sous la mère » viennent d'Aquitaine, tandis que 20 % de la production régionale en viande bovine sont valorisés sous un label de qualité, contre à peine 2 % au niveau national. Pour les Aquitains, il ne s'agit pas de sacrifier à un folklore, mais d'un intérêt bien compris, et depuis longtemps.

P. Ch.

## Syndicats agricoles et professionnels réclament de toute urgence un « plan protéines »

L'IDÉE de développer la production européenne de protéines végétales met beaucoup de monde d'accord. Les professionnels du secteur bien sûr, mais aussi les syndicats agricoles - FNSEA et Confédération paysanne réunis - et les pouvoirs publics. L'enjeu est simple. Les animaux d'élevage sont les principaux consommateurs de protéines végétales, sous la forme de protéagineux (pois, lupin, féverole), fourrages déshydratés (luzerne) et surtout tourteaux d'oléagineux (colza, tournesol, soja). Le soja est le plus utilisé, du fait de sa forte teneur en protéines. Or l'Europe ne couvre que 31 % de ses besoins en protéines végétales. Elle importe 30 millions de tonnes de soja chaque année des Etats-Unis, du Brésil et d'Argentine, où les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont monnaie courante. Aux Etats-Unis, 68 % du soja produit est génétiquement modifié, selon le département de l'agriculture américain. La situation est encore plus critique depuis la suppression dans toute l'Union européenne, fin 2000, des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage. Il faut remplacer les protéines animales, donc importer 2,5 à 3 millions de tonnes supplémentaires de soja.

La dépendance européenne n'est pas une nouveauté. Dans les années 1960, les Européens ont abandonné le marché des protéines aux Américains, en échange d'une protection importante pour la production céréalière et bovine européenne. Le développement de l'élevage industriel de porcs et de volailles, qui banalise l'utilisation d'aliments concentrés,

accroît les besoins en protéines végétales, intégrés dans ces aliments. L'Europe tente - déjà - de rattraper son retard au cours des années 1970 et 1980 en soutenant de façon détournée la production. Mais celle-ci, axée sur la culture du colza, du tournesol et du pois, reste insuffisante. En 1992, les accords de Blair House autorisent l'UE à continuer cette politique de soutien pour les oléagineux, à condition qu'elle limite autour de 5 millions d'hectares sa surface cultivée. Au terme de la réforme de la politique agricole commune (PAC) décidée en 1999, ces aides doivent baisser jusqu'à leur complète suppression en 2002. Quant aux protéagineux, leur production n'est guère encouragée. Dans ce contexte, les agriculteurs se détournent de ces cultures moins rentables que le maïs ou le blé.

### LES BONNES PRATIQUES

Au demeurant, la France fait meilleure figure que ses voisins européens. Elle couvre les deux tiers de ses besoins en protéines végétales grâce au colza, au tournesol, au pois. Mais c'est en soja que les besoins des industriels de l'alimentation animale sont les plus importants. Chaque année, 4 millions de tonnes de tourteaux, soit 95 % de la consommation, sont importés. Et les surfaces consacrées aux oléagineux reculent. Ce constat pousse les syndicats agricoles à réclamer des mesures volontaristes. L'importation massive d'OGM inquiète les agriculteurs et alimente un sentiment d'injustice : l'Europe importe des millions de tonnes d'un produit dont elle a suspendu

la culture à l'intérieur de ses frontières depuis 1998.

La FNSEA et les Jeunes agriculteurs, tout comme la Confédération paysanne, réclament donc un « plan protéines végétales » européen. Les professionnels du secteur proposent plusieurs pistes, comme le relèvement de l'aide aux protéagineux et le rétablissement d'un « filet de sécurité » protégeant les producteurs des fluctuations des cours mondiaux. « Il faut surtout favoriser le retour à des pratiques agricoles qui reposent sur un véritable assolement : deux tiers de céréales pour un tiers d'oléoprotéagineux. Cela répond à nos besoins en matière de protéines végétales, mais c'est aussi une bonne pratique agricole », explique Xavier Beulin, président de la Fédération des oléoprotéagineux (FOP).

Le ministère de l'agriculture, soucieux de ne pas laisser l'écart se creuser, est plutôt réceptif. Mais le budget de la PAC est en diminution. Tout au plus espère-t-on au ministère éviter une aggravation de la dépendance actuelle, en comptant sur les mesures agro-environnementales européennes et une production régionale valorisée, comme en Aquitaine (*lire ci-dessus*). D'autres régions - Picardie, Auvergne, Languedoc-Roussillon... - misent sur le développement de filières de qualité, de l'alimentation du bétail à l'assiette du consommateur : 80 % de la production française de soja a ainsi adopté le cahier des charges du « soja de pays », très strict, mais vendu plus cher que le produit standard.

Gaëlle Dupont

Vendredi 31 août  
avec *Le Monde* daté samedi 1<sup>er</sup> septembre

PHILIPPE SOLLERS

CAVALE

GALLIMARD - *Le Monde*

UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

## DISPARITIONS

■ **JUAN LECHIN**, figure marquante de la scène politique bolivienne pendant près de quarante ans, est mort, lundi 27 août, à La Paz, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Né le 19 mai 1912, mineur, Juan Lechin avait fondé le Syndicat des mineurs en 1944, puis la Centrale ouvrière bolivienne (COB) en 1952, année où il participa activement à la révolution nationale prolétarienne menée par Victor Paz Estenssoro, qui aboutit en particulier à la nationalisation des mines d'étain. Juan Lechin a dirigé la COB jusqu'en juillet 1987. Il a aussi été vice-président du pays de 1960 à 1964, lors du deuxième mandat de Victor Paz Estenssoro, avant de se brouiller avec ce dernier, devenu libéral, et de s'opposer violemment à lui lorsqu'il redeint chef de l'Etat de 1985 à 1989. Juan Lechin avait dû s'exiler à de nombreuses reprises, notamment après le coup d'Etat du général Hugo Banzer en 1971. Mais il s'est réconcilié avec ce dernier lorsqu'il a été élu démocratiquement en 1997, et c'est de ses mains qu'il a reçu la plus haute distinction bolivienne, la médaille du Condor des Andes.

■ **BERNARD HEUVELMANS**, zoologiste, est mort, vendredi 24 août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 10 octobre 1916 au Havre, ce chercheur d'origine belge est le père fondateur d'une branche sympathique de la biologie, la cryptozoologie, ou l'étude des espèces animales cachées. Après la deuxième guerre mondiale, Bernard Heuvelmans s'intéresse très sérieusement à ces énigmes de la nature dont l'existence n'est pas prouvée mais pour lesquelles des traces ambiguës et des témoignages abondent, comme le yéti - il documentera Hergé pour son album *Tintin au Tibet* -, le monstre du loch Ness ou le kraken. En 1955, il publie *Sur la piste des bêtes ignorées*, un ouvrage qui, édité en plusieurs langues, se vendra à plus d'un million d'exemplaires, et que suivront plusieurs livres, sur les monstres marins notamment. En 1968, il étudie un curieux homme des cavernes congelé, exhibé comme phénomène de foire aux Etats-Unis, qu'il baptise *Homo pongoides* et qui suscite la polémique. Depuis 1982, Bernard Heuvelmans présidait la Société internationale de cryptozoologie.

■ **KARL-ULRICH SCHNABEL**, pianiste et pédagogue américain d'origine allemande, fils du virtuose et compositeur Artur Schnabel (1882-1951), est mort, lundi 27 août, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à son domicile de Danbury (Connecticut). Né à Berlin en 1909, Karl-Ulrich Schnabel a commencé à jouer du piano à l'âge de cinq ans et a étudié dans la capitale allemande avec Leonid Kreutzer de 1922 à 1928, débutant en concert à Berlin en 1926. En 1933, il suit son père d'abord en Grande-Bretagne, puis aux Etats-Unis, pour fuir le nazisme, et devient citoyen américain en 1944. Outre sa carrière de pianiste, en particulier dans le difficile exercice du jeu à quatre mains, qu'il avait notamment pratiqué en concert aux côtés de son père, puis de sa femme, Helen Fogel, Karl-Ulrich Schnabel a également été un professeur recherché, ses deux élèves les plus connus ayant été Peter Serkin et Murray Perahia.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Bienvenue au monde,

## Adèle !

lundi 27 août 2001, 5 h 50.

Sabine et Stéphane AZNARD, 55, rue de la Convention, 75015 Paris.

– **Frédérique et Jacob MARCHAL**, ainsi que **Mélanie** ont la joie d'annoncer la naissance de

## Thelma,

le 22 août 2001.

3, rue du Professeur-Vincent, 78530 Buc.

## Anniversaires de naissance

– 30 août 1981 - 30 août 2001,

les « bilouquets » ont vingt ans.

– **Caroline et Pierre GUIGUE**,

Joyeux anniversaire !

**Maman et Papa.**

## Mariages

– **M. et Mme Régis MARREL**, **M. et Mme Bernard GRÉMAUD** ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

**Elodie et Matthieu,**

qui sera célébré le 1<sup>er</sup> septembre 2001, en l'église de Verrières (Orne).

10, rue Chevreul, 94100 Saint-Maur-des-Fossés. 5, avenue Pierre-Allaire, 94340 Joinville-le-Pont.

**Lydie LE BECQ**

et **Thomas Jean GALLY**

sont très heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2001, en l'église Saint-Germain de Charonne, Paris-20<sup>e</sup>, et feront de ce jour un moment de bonheur inoubliable.

## Décès

– Odette Chadenson, Michèle Chadenson, Jean-Loup, Lorraine Ragueneau, Nicolas Ragueneau, Victoria Ragueneau, Monique Chadenson, Eric Chadenson, Martine, Gilles Marigliano et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Chantal CHADENSON,**

le 27 août 2001.

Messe à Notre-Dame-de-la-Paix, à Caluire (Rhône), le jeudi 30 août, à 14 heures.

19, avenue Albert-Petit, 92220 Bagneux.

– Gisèle, Isabelle et Max Denes, Agathe, Elsa et Sarah ont la tristesse de faire part de la disparition de leur mère et grand-mère,

**Jeanne DENES-AMBERT,**

survenue le 22 août 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation a eu lieu le mardi 28 août, à Senlis (Oise).

171, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

## LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

– Mme Renée Kayser, Ses enfants et petits-enfants, Les familles Kayser, Chambaz, Pouset, Denis, ont la douleur de faire part du décès de

**Bernard KAYSER,**

professeur émérite à l'université de Toulouse-le-Mirail,

décédé le samedi 25 août 2001.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui s'associent à leur peine.

– Le cabinet Optika, L'Association Autonomes, Isabelle Dezalay, Jean-François Tasset, ses associés, ont l'immense peine de faire part de la disparition, le 23 août 2001, de

**Pierre KLING,**

psychosociologue, diplômé de l'université Paris-X - Nanterre, consultant formateur, cofondateur d'Optika, coauteur de «Du terrain ! Pour l'aventure,» auteur de «Etre ou ne pas être cadre,» ancien directeur du Cifba et concepteur de mille projets.

Il voulait résister à l'émiettement du savoir, nous poursuivons sur le chemin.

Optika, 23, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble.

– Mme Hanna Mamou-Mani, son épouse, Alain et Chantal Mamou-Mani, Claude et Claire Mamou-Mani, Guy et Katy Mamou-Mani, ses enfants, Elise Seror, Odette Khayat, René Mamou-Mani, ses sœurs et son frère, Ses petits-enfants, son arrière-petit-enfant, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger MAMOU-MANI,**

instituteur retraité,

survenu le 25 août 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dimanche 26 août, à Sarcelles.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement.

Hanna Mamou-Mani, 57, avenue Paul-Valéry, 95200 Sarcelles.

– Catherine, Pierre, Bruno, Vincent, ses enfants ont la douleur de faire part de la mort de

**Monique MASSY,**

née BERTHOMIEU,

survenue, le 21 août 2001, des suites d'une démente d'Alzheimer.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Villa Etchederra, 37, avenue des Guêpes, 40150 Hossegor, 5, rue Neuve-Sainte-Catherine, 13007 Marseille.

– Castelnau-le-Lez, Paris, Montreuil-sous-Bois, Oakland (Etats-Unis), Bethesda (Etats-Unis).

Mme Maurice Pagezy, sa mère, Les familles Besack, Brown, Pagezy, Dufrique, Soihli, Leurs enfants, parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

**François PAGEZY,**

survenu le 11 août 2001, à l'âge de cinquante ans.

Une cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 18 août, au domaine du Martinet, à Castelnau-le-Lez.

Un compte a été ouvert à sa mémoire pour l'association Terrya SO, à la banque BCP, 54, rue Rouget-de-Lisle, 93100 Montreuil-sous-Bois, sous le numéro 00840424316.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille, Et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

**Clément PIEUCHOT,**

le 26 août 2001, à l'âge de soixante-six ans.

Selon ses volontés, on se réunira avant l'incinération, vendredi 31 août, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

– La présidente, Le secrétaire général, Et le conseil d'administration de la Ligue française de l'enseignement, Le président, Le conseil d'administration, Et le directeur général de la Fédération des œuvres laïques des Hauts-de-Seine, s'associent à la douleur de sa famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès, à Paris, le 26 août 2001, de

**Clément PIEUCHOT,**

secrétaire national de la LFEEP de 1971 à 1981, secrétaire général de la FOL 92 de 1981 à 1990, vice-président délégué de la FOL 92 depuis 1990, ancien secrétaire général de la FOL 18, ancien trésorier de l'Oroleis de Paris, ancien vice-président de l'Orolep IdF, homme de conviction et d'engagement, militant et défenseur de la laïcité depuis plus de quarante ans.

– M. et Mme Claude Roux, ses parents, Jean-Stéphane et Sébastien, ses frères, Anne-Laure Bourdin, sa belle-sœur, Ivan, son neveu, Mme Léa Vuyet, sa grand-mère, Les familles Vuyet, Bromberger, Blazy et Roger-Roux, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Christophe ROUX,**

fondateur des éditions de Septembre,

survenu subitement à Nice, le 25 août 2001, à l'âge de trente-trois ans.

Son courage restera une leçon pour tous ceux qui l'ont connu et aimé.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, à Paris-15<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, rue de Vimy, à Nanterre.

1, avenue Bertie-Albrecht, 75008 Paris.

– Stéphane Toublanc, sa fille, Raphaëlle Emery, sa petite-fille, ont la douleur de faire part de la disparition de

**Samuel TOUBLANC,**

ancien déporté des camps de Dora et d'Ellrich, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, croix de guerre 1939-1945,

né à Senonches (Eure-et-Loir), le 15 mars 1907, décédé à Poitiers (Vienne), le 24 août 2001, inhumé dans l'intimité à Poitiers, et associé à sa mémoire le souvenir de sa femme, leur mère et grand-mère,

**Stefka ROSENMAN,**

née à Lwow (Pologne), le 6 août 1906, décédée en état d'arrestation, à Rodez (Aveyron), le 2 janvier 1944.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

– Frédéric, Julien, Anne Laure, ses enfants, Mme Jacques Sigrist, sa mère, Vanara, son compagnon, Suzy et Bernard Michel, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants, Sa tante, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Maité TOLLET,**

née SIGRIST,

décédée le 27 août 2001, après un long et courageux combat mené contre la maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 août, à 10 h 30, en la paroisse Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Dans la prière, on associera le souvenir de son père,

**M. Jacques SIGRIST,**

décédé le 20 janvier 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Paris, 92100 Boulogne, 16, boulevard Péreire, 75017 Paris.

– Le président de l'université Paris-X - Nanterre, L'UFR de sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique, La communauté universitaire, ont la tristesse de faire part du décès, le 28 août 2001, de

**Jacques ZIGHERA,**

professeur émérite en sciences économiques.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

## Anniversaires de décès

– Le 30 août 1992,

**Alfred GARRETA.**

Tu nous manques.

## Services religieux

La Communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines célébrera les fêtes du Nouvel An juif et de Yom Kippour les 18 et 19 septembre 2001 ainsi que les 26 et 27 septembre, à Paris-16<sup>e</sup>. Renseignements au 01-39-21-97-19.

## Formations

L'Inalco Langues'O propose le **CPLCO**, une formation **diplômante** pour adultes, **en cours du soir**

**Certificat pratique de langue et culture orientales** en arabe littéral, égyptien, marocain, arménien, chinois, japonais, russe, hébreu. Préparation en deux ans.

Cours du **17 septembre 2001 au 28 juin 2002.**

Places limitées à vingt personnes. Inscriptions, renseignements et tarifs au Service commun de la formation continue.

Organisme de formation n° 1175 PO 16275, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01-49-26-42-31/59/81. E-mail : formation-continue@inalco.fr

## CARNET DU MONDE

-TARIFS année 2001 -

TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**

**141 F TTC - 21,50 €**

**TARIF ABONNÉS**

**119 FTTC - 18,14 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**

**600 F TTC - 91,47 €**

**FORFAIT 10 LIGNES**

**TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €**

**FORFAIT 10 LIGNES**

**La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €**

**THÈSES - ÉTUDIANTS :**

**85 FTTC - 12,96 €**

**COLLOQUES -**

**CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepublish.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Nos abonnés et nos actionnaires,

bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

**DEBARRAS**

integral, tous locaux,

récupérations.

**BIGUES BENNES**

**01 49 95 95 42**

## Abonnez-vous en toute liberté

**Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble**

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

**Vous ne payez rien d'avance**

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

**Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro**

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

## SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

(0,99 F TTC/min)

## Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex

Tél. : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

**OUI**, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 101MQAN2  
Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER <b>Le Monde</b> 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom .....			
Prénom .....			
N° .....rue .....			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° .....rue .....			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

## Devenez Citoyen du Monde



Abonnez-VOUS pour seulement

**173F\***  
par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologiques, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

**Le Monde**

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.

**Grand vent d'altitude sur le sommet, annonceur de tempête. Kurt Diemberger (ci-dessous) subira de nombreuses amputations après son calvaire.**

C'EST peut-être le 3 mai 1986 que tout a commencé à marcher de travers pour Maurice et Liliane Barrard. Ils étaient deux himalayistes, lui quarante-quatre ans, éducateur spécialisé, elle trente-sept ans, kinésithérapeute. Deux ans auparavant, ils avaient décidé de ne plus se consacrer qu'à leur passion : gravir en couple des sommets de plus de 8 000 mètres, « *main dans la main* », disaient-ils.

Ce 3 mai, Maurice Barrard a oublié sa sacoche dans le taxi entre Rawalpindi et Islamabad. Elle contenait 100 000 francs en liquide, la moitié du budget de l'expédition. En catastrophe, ils ont fait un emprunt à New York, depuis le Pakistan. La mésaventure n'est-elle restée pour eux qu'une péripétie ? Rien n'est plus dangereux dans l'Himalaya que l'obligation de résultat. Dans la bulle qui protège le sommet du K2, chaque alpiniste se replie sur soi, à l'écoute de ses limites physiques et de la voix intime, en prise directe avec l'instinct de survie, qui dicte la conduite à tenir. Dans ces moments-là, tout ce qui parasite ce dialogue intérieur (toute pression venue du monde d'en bas : argent, médias, sponsors, gloire...) peut être l'équivalent d'une condamnation à mort.

Cet été-là, au K2, il y a beaucoup de monde, beaucoup d'appétits. Le Pakistan, soucieux de montrer qu'il contrôle cette région du Cachemire alors que le conflit avec l'Inde se ralume (le glacier de Siachen, siège de la « guerre la plus haute du monde », n'est qu'à 40 km à l'est du K2), joue de sa montagne symbole : pas moins de neuf expéditions sont autorisées sur le seul versant sud. Pendant quinze ans, de 1960 à 1975, pas un seul alpiniste n'avait pu approcher le K2. Cette fois, il y a foule.

Au camp de base, le couple Barrard affiche une tranquille ambition. Maurice, qui se rend pour la huitième fois au Pakistan, impressionne ses interlocuteurs par son assurance. Il semble tenir énormément à ce que Liliane soit, avec Wanda Rutkiewicz, une grande alpiniste polonaise qui s'est jointe à leur groupe, la première femme à gravir le K2. Et Liliane projette déjà, après le K2, de gravir en solo le Broad Peak, un 8 000 voisin. Le 18 juin, ils quittent le camp de base à quatre : Maurice, Liliane, Wanda et Michel Parmentier, alpiniste et grand reporter à RTL. Dès le soir du premier jour, Michel remarque que Liliane progresse lentement et semble souffrir. Il s'en ouvre à Maurice et s'inquiète de leur obsession à vouloir arriver au sommet ensemble. A son retour en France, il écrira dans *Paris Match* : « *Les sentiments sont parfois plus lourds à porter que les bardas les plus encombrants. En Himalaya, il ne faut compter sur personne parce qu'on est toujours à la limite de ses possibilités.* » A mesure que l'ascension avance, l'inquiétude s'épaissit. Le premier jour, ils sont montés à un bon rythme : 800 mètres de dénivelée. Mais le groupe, d'heure en heure, semble ralentir, comme un jouet dont les piles s'épuisent.

Le 22 juin, au cinquième jour d'ascension, ils devraient arriver au sommet. Mais à 8 400 mètres d'altitude, les Barrard, épuisés, décident de bivouaquer, alors qu'ils n'ont plus qu'une tente, et pas de duvet. Une décision incompréhensible pour quiconque est encore lucide : à cette altitude, il n'y a plus de repos, l'organisme s'épuise inexorablement, victime du manque d'oxygène. Le froid, les toxines, la déshydratation, ravagent les corps. Il faudrait boire 5 litres par jour, on met deux heures à obtenir 2 litres de neige mal fondue. Cette nuit-là, Parmentier s'inquiète :

« *Qu'est-ce que tu me fais là, Maurice ? Tu es lent, tu n'es pas OK. Ne t'inquiète pas, ça va.* »

Le 23 juin à midi, enfin, ils sont au sommet. Le temps est splendide, sans vent. « *Une visibilité parfaite, écrit Parmentier. Je suis resté comme si j'étais sur la plage à regarder la mer.* » Il faudrait fuir, replonger vers la terre. Ils hésitent. A la descente, ils s'arrêtent, encore une fois, à 8 400, et restent prostrés dans leur tente vide. « *Nous avions mal. Nos muqueuses explosaient. Nous avions*



MOUNTAIN LIGHT PHOTOGRAPHY

## 4 LA FOLIE DU K2

# Un été meurtrier

**Entre le 23 juin et le 4 août 1986, 27 alpinistes ont atteint le sommet de la « montagne des montagnes », soit plus en quarante jours que depuis la première ascension mais 13 sont morts. Un même scénario fatal se répète jusqu'au vertige**

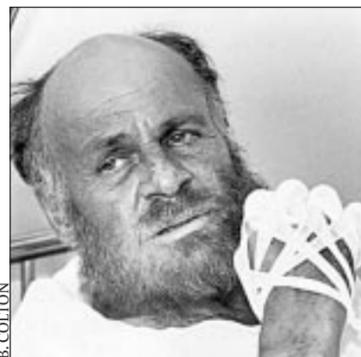
les lèvres et la langue fendues. » Des alpinistes basques qui descendent du sommet passent à côté de la tente. Liliane dit : « *J'entends des vivants.* » Maurice répond : « *Je m'en fous, des vivants.* »

Le 24 juin, il n'y a plus de gaz. Michel Parmentier, hagard, avale une aspirine sans eau et descend le premier. Derrière lui, trois silhouettes titubent. Le vent s'est levé. Michel parvient au camp 3, puis Wanda, qui dit : « *Ils sont derrière, ils arrivent.* » La tempête est sur le K2, la visibilité est nulle. Ils attendent toute la nuit, au matin, il y a plus d'un mètre de neige sur les tentes.

Le 25 juin, tandis que les survivants descendent vers le camp de base, Michel Parmentier tente de remonter vers ses amis, pataugeant dans la neige jusqu'au ventre. Espoir insensé. Un dernier fil le relie au camp de base, sa radio. Son ami Benoît Chamoux, qui vient de faire un aller-retour au camp 3, l'appelle : « *Maintenant, ne pense qu'à une chose : sauver ta peau.* » Le lendemain, 26 juin, Parmentier quitte sa tente. Pour se sauver, il lui faut accepter l'idée de la mort des Barrard et rejoindre les cordes fixes, qui s'amorcent non loin du camp. Dans le jour blanc, comme « *perché sur un toit en pente, en haut d'un gratte-ciel* », Michel cherche les cordes, guidé par Benoît, qui a descendu l'itinéraire la veille. Au camp de base, quarante alpinistes font cercle autour de Chamoux, qui appelle tous les quarts d'heure et parle « *avec le laconisme d'un contrôleur*

aérien donnant des instructions au pilote d'un appareil en perdition », témoignera Jim Curran (*Fascination du K2*, Albin Michel). Ni pathos ni désespoir : deux pros qui s'épaulent. A la tombée de la nuit, Chamoux annonce calmement : « *Michel a trouvé des traces de pisse dans la neige.* » Dans sa radio, Parmentier entend le hurra de tout le camp de base.

L'HISTOIRE de l'alpinisme dans l'Himalaya ressemble parfois à une vertigineuse répétition. Le 5 juillet, dix jours après avoir sauvé Michel Parmentier, Benoît Chamoux gravit le K2 dans un temps record : 23 heures depuis le camp de base, un sans-faute jamais égalé. Deux ans plus tard, les deux hommes sont ensemble à l'Everest. Après deux nuits à 8 000 mètres, le temps se dégrade, Benoît tente pendant une heure de convaincre Michel de descendre avec lui. Mais Michel Parmentier est prisonnier de l'altitude, fasciné par le sommet. Resté seul, il disparaît dans la tempête. Son corps sera retrouvé quatre ans plus tard. En 1995, Benoît Chamoux achève au Kangchenjunga sa quête des quatre 8 000. Le jeune sportif du K2 est devenu un chef d'expédition expérimenté, un véritable professionnel, qui ne laisse rien au hasard et a conduit son équipe d'alpinistes, sponsorisés par Bull, sur plusieurs sommets de 8 000 mètres. Cette fois, il est à bout, trop tendu, mal préparé, trop lent. Le 5 octobre,



B. COLTON

comme hypnotisé, il poursuit vers le sommet à la nuit tombée. Le lendemain, à l'aube, le Suisse Jean Troillet tente de guider sa descente par radio. Benoît est hagard, la radio reste allumée, sa voix s'éteint. Son corps n'a jamais été retrouvé.

Cet été-là au K2, nul ne peut ignorer les méfaits de l'altitude. La mort des Barrard, le premier acte, a été suivie « *en direct* » par tout le camp de base. D'étranges liens semblent se nouer entre les victimes d'aujourd'hui et celles de demain. Le 16 juillet, Kurt Diemberger, cin-

**Cet été-là au K2, nul ne peut ignorer les méfaits de l'altitude. La mort des Barrard, le premier acte, a été suivie « en direct » par tout le camp de base. D'étranges liens semblent se nouer entre les victimes d'aujourd'hui et celles de demain**

quante-quatre ans, une légende de l'alpinisme, voit une silhouette disparaître sur le glacier Negrotto. Quelques instants plus tard, Renato Casarotto, qui redescendait d'une tentative d'ascension solitaire, appelle sa femme, Goretta, à la radio. Il gît au fond d'une crevasse, grièvement blessé. Ses amis se précipitent, il décède dans les bras des sauveteurs, dont Alan Rouse.

Alan Rouse, à trente-quatre ans,

est le chef de file de la nouvelle génération des himalayistes anglais, adepte presque « terroriste » du style alpin. Dans les jours qui suivent le retour de Michel Parmentier au camp de base, il parle longuement avec lui de l'importance de passer le moins de temps possible au-dessus de 8 000 mètres. « *C'était presque un article de foi, écrit son ami, Jim Curran, une véritable obsession chez Al, qui avait pris conscience des dommages que peut causer à l'organisme un séjour prolongé à cette altitude.* »

Le 30 juillet, son projet d'ouverture d'une voie nouvelle ayant échoué, Al Rouse part pour l'éperon des Abruzzes. C'est son Canossa. Il s'est résolu à utiliser les camps et les cordes fixes d'une expédition lourde coréenne (le diable !) sur ce qu'il appelait avec mépris « *la plus grande pente du monde* ». Rouse, Diemberger et cinq autres grimpeurs joignent leurs forces pour une tentative de la dernière chance. Ce jour-là, en débutant l'ascension, Kurt Diemberger trouve le corps disloqué de Liliane Barrard.

Le 3 août, tandis que les Coréens parviennent au sommet par un temps parfait, l'hétéroclite groupe des sept décide de se reposer au camp 4, à 8 000 mètres d'altitude. Décision absurde, et lenteur inexplicable. Selon ses prévisions, Al Rouse aurait dû être au sommet la veille. Le lendemain, tandis qu'apparaissent les premiers signes de mauvais temps, ils se mettent en route, aimantés par le sommet. Epuisement, hypoxie, tempête. Tout se répète. Kurt Diemberger parvient au sommet le dernier, juste avant la nuit, avec son amie Julie Tullis, quarante-sept ans. Dès le début de la descente, Julie chute. Un instant, Kurt Diemberger a la vision du corps de Liliane Barrard et se dit : « *La même chose est en train de nous arriver.* » Mais la chute s'arrête. A 8 200 mètres d'altitude, Julie et Kurt

un état semi-comateux, trouvent assez d'énergie pour s'extraire de la tente et amorcer la descente. Alan Rouse reste dans son duvet, serrant entre ses cuisses un sac-poubelle plein de neige pour obtenir un peu d'eau. Il délire.

Deux jours plus tard, un spectre arrive au camp de base, l'Autrichien Willi Bauer, incapable d'articuler un mot. Et la nuit suivante, une ombre : Kurt Diemberger. Leurs cinq compagnons sont morts.

Depuis 1985, dix Français ont réussi l'ascension du K2 : Eric Escoffier, Daniel Lacroix, Benoît Chamoux, Maurice et Liliane Barrard, Michel Parmentier, Pierre Béghin, Christophe Profit, Chantal Mauduit et Jean-Christophe Lafaille. A ce jour, seuls deux d'entre eux sont encore vivants, Profit et Lafaille. Tous les autres sont morts en montagne. Le corps de Maurice Barrard a été retrouvé en juillet 1998 au pied du K2, dans une crevasse du glacier Godwin Austen.

Il faut des chiffres pour donner la mesure de la folie qu'engendre cette montagne : entre le 23 juin et le 4 août 1986, 27 alpinistes ont atteint le sommet du K2 (soit davantage en quarante jours que pendant les trois décennies qui suivirent la conquête de 1954) ; 13 personnes sont mortes, dont 10 après avoir réussi le sommet ou s'en être approchées de très près. Dans les cinq années suivantes, cinq autres « *summiters* » sont morts en montagne. Wanda Rutkiewicz a réussi la première ascension féminine. Elle est morte en 1992 au Kangchenjunga. Cinq femmes ont gravi le K2, toutes sont mortes en montagne. Répétition encore. En 1995, six alpinistes, dont la Britannique Allison Hargreaves, qui venait de réussir la première féminine de l'Everest sans oxygène, ont été cueillés par une violente tempête au-dessus du Goulot de la bouteille, descendant du sommet du K2. Tous sont morts.

On s'est interrogé sans fin pour expliquer l'hécatombe de 1986. Personne n'y a trouvé ni logique ni morale. On a lu beaucoup de titres martiaux, de pathos. Les Barrard, par exemple : « *Ils avaient vaincu le terrible K2...* » « *Les conquérants sont tombés après leur victoire.* » Quelle victoire ? On ne vainc pas une montagne, et la montagne ne tue pas. Certains alpinistes gravissent des montagnes, d'autres y meurent. Le K2 sera toujours là dans vingt ou mille ans, invaincu.

Ugur Uluokak, un alpiniste turc doté d'un solide humour, a raconté son deuxième échec dans le magazine pour lequel il travaille. Il avait titré : « *K2, Ugur 0* ».

Charlie Buffet

PROCHAIN ARTICLE  
Une course idéale

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le « nouveau » Maroc

**E**N envoyant en prison pour un an l'ex-agent Ahmed Boukhari, à l'origine de fracassantes révélations sur l'affaire Ben Barka, notamment dans les colonnes du *Monde*, la justice marocaine contribue à l'occultation du passé. Au pays de Mehdi Ben Barka, la figure emblématique de la gauche marocaine enlevée le 29 octobre 1965 à Paris et « disparue » depuis, aucune instruction n'a jamais été ouverte pour élucider un « crime d'Etat » - le terme a été employé par l'actuel premier ministre du Maroc, le socialiste Abderrahim Yousoufi, à la tête d'un gouvernement dit « d'alternance ».

Trente-six ans après le crime, le témoignage capital d'Ahmed Boukhari aurait dû diligenter une action en justice au royaume. En lieu et place, des chèques en bois, émis il y a neuf ans, ont servi de prétexte pour faire taire le premier repentis des services spéciaux qui, pendant les « années de plomb », avaient recouvert le pays d'une chape de silence. Or ces dernières semaines, l'ancien du « cab-1 », le service de contre-subversion, avait multiplié les interviews à la presse marocaine, non seulement au sujet de l'affaire Ben Barka mais, aussi, d'autres « disparitions » et d'attentats contre des opposants. Au total, il a livré une trentaine de noms de responsables de la répression. Il menaçait également de révéler l'identité de ceux, au sein de la classe dirigeante, qui, souvent en échange d'une rémunération, avaient participé au maillage de la délation. L'incarcération d'Ahmed Bou-

khari entrave aussi l'action de la justice française. A Paris, l'instruction est toujours ouverte et, actuellement conduite par le juge Jean-Baptiste Parlos. Celui-ci, au début de l'année, avait pu se rendre pour la première fois au royaume afin d'y enquêter, avec l'accord des autorités marocaines, sur l'affaire Ben Barka, « le plus grand scandale des années de Gaulle ». Or le témoignage d'Ahmed Boukhari met gravement en cause de hauts responsables marocains, qui auraient torturé l'opposant sur le sol français, avant de rapatrier son cadavre, et finalement de la dissoudre dans une cuve d'acide. En raison des complexités françaises que ce scénario implique - avant, pendant et après cet enlèvement -, il s'agirait en fait, comme on l'a souvent supposé, d'un « crime d'Etats », au pluriel.

Eu égard à la gravité de l'enjeu, les autorités marocaines et françaises doivent prendre leurs responsabilités. En France, le « secret défense », qui pèse toujours sur une partie du dossier, doit enfin être levé. En même temps, le juge Parlos, grâce à une commission rogatoire, devrait se rendre au Maroc pour y interroger Ahmed Boukhari, au besoin en prison. Si la justice marocaine refuse cette collaboration, aucun doute ne sera plus permis. Il faudra alors conclure que le « nouveau » Maroc n'est pas différent de l'ancien, que la justice y est aux ordres et que Mohammed VI veut tourner la page de la répression aveugle de son père, mais sans que cette page soit auparavant lue.

# Tobin or not Tobin ?

par William Abitbol

**L**A mondialisation n'est pas un fait, mais un mot d'ordre, un slogan. Ceux qui la combattent, au rang desquels se placent les souverainistes, ne sont pas au mieux de « braves gens », au pis des obscurantistes mal intentionnés comme le prétend Alain Minc (*Le Monde* du 17 août). Ce sont des esprits conséquents qui ont compris que cette cosmogonie, loin d'être inspirée par un nouveau Galilée, l'était bien, en revanche, par un énième Charles Quint.

Que le soleil ne se couche jamais sur l'Empire des marchés, c'est un fait. La mondialisation est-elle pour autant l'impératif que l'on nous ressassait au point que ceux-là mêmes qui la critiquent ont fini par en admettre le principe comme allant de soi, bornant leur ambition à l'« humaniser » ? La mondialisation à visage humain, vingt ans après le « socialisme à visage humain » ?

La présomption d'opposer une imaginaire « régulation » à la mondialisation est plus inquiétante. La mondialisation est en effet, précisément, le fruit des « dérégulations », bien réelles celles-là, que les gouvernements de droite comme de gauche, confondus dans la même passivité, voire dans la même complicité, ont acceptées depuis trente ans.

Le premier acte se joue dès 1971 quand Nixon décide unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or, transformant le « privilège exorbitant » qui faisait enrager le général de Gaulle en monopole absolu. Pompidou toussa, puis entérina le coup de force des Etats-Unis, les autres Etats européens, Allemagne en tête, ne voulant pas s'opposer aux Etats-Unis.

Le deuxième acte, plus technique mais décisif, voit les Américains inventer l'arme des taux d'intérêt. Nous sommes à la fin des années 1970. Le résultat ne se fait pas attendre : l'inflation américaine contamine le monde entier à travers l'énorme masse de dollars circulant en dehors des Etats-Unis, euro et pétrodollars. Le commerce de taux d'intérêt, jusqu'ici marginal, devient une source de profits supérieure à toutes les autres. La bulle financière était née, et c'est le président de la Banque centrale américaine qui en détendrait à jamais le manomètre. Il n'est que de voir l'imperium d'Alan Greenspan sur l'économie mondiale pour s'en convaincre.

Troisième acte : les « Reaganomics » ! La fin du contrôle des changes permet à tout un chacun d'emprunter ou de prêter là où il l'entend. Les Etats signent alors leur reddition en n'étant pas les derniers à fricoter avec les marchés. Terrible choix que celui des gouvernements

qui ont ainsi mis la France à leur merci. Ce sont les années Trichet, déflation et chômage, Davos et Crédit lyonnais !

L'Etat s'est discrédité aux yeux des Français, à ces moments-là, pour y gagner un strapontin à la corbeille de la mondialisation ; la dette de la France était en effet un morceau de choix, qu'il aurait été stupide de réserver en priorité aux Français, bien que ceux-ci, comme ils le démontrèrent avec éclat en plébiscitant l'emprunt Balladur, soient tout disposés à faire crédit à leur pays et en aient les moyens grâce à l'abondance de leur épargne.

La dénationalisation de la dette publique, voilà la nouvelle « trahison des clercs » ! De là tout s'ensuit : la prohibition de l'inflation, d'où l'abandon de la politique monétaire, d'où l'euro, d'où le pacte de stabilité, d'où la soumission à l'évangile de la mondialisation et à son dogme, le fameux « consensus de Washington ».

## Le combat contre la mondialisation

n'est pas un combat contre le libre-échange, mais contre ses métastases.

La taxe Tobin est une mesure de prophylaxie et de bon sens

Depuis 1986, la même politique est poursuivie par tous les gouvernements français sans qu'à aucun moment, en dehors des campagnes électorales, ils aient envisagé la moindre décision permettant d'échapper, si peu que ce soit, à cette mécanique. Pauvre France, toujours égarée par ses états-majors !

Quoi qu'il en soit, toutes les digues étaient rompues. Le flux ainsi libéré allait croître de façon exponentielle, chaque dollar misé, le plus souvent emprunté, permettant d'en gagner non plus un autre, voire deux, mais par effets de levier successifs, dix et même cent, à la condition de sauter sans cesse d'un produit à l'autre, d'une monnaie à l'autre, d'un pays à l'autre et de récolter en herbe tout le blé qu'il est possible dans le plus court laps de temps. Car tel est bien le secret de ces marchés de gré à gré qui prolifèrent autour des marchés à terme, des monnaies, des matières premières ou de tout ce qui peut offrir la moindre prise à la spéculation, que de prendre leur profit le plus en amont et le plus rapidement possible.

La globalisation ressemble ainsi à une pyramide qui reposerait sur la pointe, et dont le volume augmente-

rait dix fois plus vite que la base. Cette base, c'est la réalité des échanges internationaux, soit tout le commerce entre les nations et tout le financement international des entreprises et des Etats. Pour l'année 2000, cela représentait 6 000 milliards de dollars, quinze fois plus qu'en 1970. Pour la même année 2000, le volume des mouvements financiers est estimé à la somme astronomique de 150 000 milliards de dollars, soit deux cents fois plus qu'en 1970 ! Ainsi, alors que le rapport entre l'économie réelle et la finance n'était il y a trente ans que de 1 à 2, il est maintenant de 1 à 25.

La finance est sortie du lit de l'économie et loin d'irriguer là où il le faudrait, elle déborde, inonde et souvent noie. La proposition de James Tobin vise à endiguer ces eaux devenues furieuses. La taxe Tobin consisterait en effet à percevoir un pour mille (0,1 %) sur le marché des changes, marché qui doit recouvrir à peu près le tiers de l'en-

semble des mouvements financiers.

Il ne s'agit donc pas, comme on le lit trop souvent, d'un prélèvement sur les mouvements de capitaux. Ceux-ci, aussi spéculatifs soient-ils, ne seraient pas concernés à l'intérieur d'un même pays, ni d'une même zone monétaire. Le péage ne s'appliquerait qu'à l'occasion du passage d'une monnaie à une autre. Là, son taux est dérisoire s'il s'agit de commerce ou d'investissement. Les touristes européens qui changent de l'argent en Europe payent des frais jusqu'à vingt fois de ces spéculateurs « instantanés » capables de faire circuler l'argent en permanence, alors c'est autant de fois 0,1 %, à l'aller comme au retour, qu'il faudra acquitter.

C'est l'effet cumulatif de la taxe qui lui confère un rôle dissuasif dès lors que le jeu n'en vaut plus la chandelle. L'objectif est bien de décourager ces immenses capitaux empruntés au jour le jour, heure par heure, et qui attaquent les marchés nationaux, les monnaies, piquent ici, se replient là, attaquent de nouveau, tournoyant d'un champ à l'autre comme un vol d'étourneaux.

Ce qui m'a séduit d'emblée, d'ins-

tinct, dans l'idée de Tobin, c'est qu'elle est souverainiste en diable ! Elle est d'ailleurs soutenue, à droite comme à gauche, par tous ceux qui ne considèrent pas l'idée nationale comme obsolète, de Charles Pasqua à Jean-Pierre Chevènement.

Au Parlement européen, nous avons voté en sa faveur. Elle nous rappelle qu'il y a des frontières, toute opération de change, même électronique, étant le franchissement d'une frontière ; que pour percevoir une telle taxe, il faut des Etats, des Etats souverains, étant entendu que la taxe Tobin serait définitivement une chimère si elle entendait obliger les Etats, déjà réticents sur le fond, à renoncer de surcroît à son prélèvement (regardez le tollé que soulève l'évocation du moindre impôt européen).

Le combat contre la mondialisation n'est pas un combat contre le libre-échange, mais contre ses métastases. La taxe Tobin est une mesure de prophylaxie et de bon sens. La plupart des Etats devraient l'accepter, à commencer - mais oui ! - par les Etats-Unis qui, hégémonie du dollar aidant, en seraient de loin le premier percepteur. Que son produit soit affecté par un accord international à l'annulation de la dette du tiers-monde et/ou à tout projet d'envergure qui commande la coopération entre les nations - le climat, les pandémies - et voilà une mondialisation qui aurait bien autre chose que du soufflé : une âme.

Cela ne se fera pas, bien entendu. Non qu'il y ait le moindre problème technique comme le prétendent les Tartuffes. Mais pour la raison que refusent obstinément de voir ou d'admettre les antimondialistes : Tobin réhabilite les nations comme seules à même non plus de définir, mais d'imposer des limites. Les seules dont l'intérêt soit de les faire respecter car, seules, elles sont comptables de la durée, cette durée que Tobin oppose à l'instantanéité de la finance.

Parce qu'elle attende au dogme, les Etats-Unis n'en voudront pas, ni l'Europe, qui ferait cependant la preuve d'une indépendance inattendue. Aussi, dans cette mondialisation impudique et débridée, la taxe de M. Tobin n'est-elle sans doute qu'une hypothétique feuille de vigne, mais c'est aujourd'hui la seule idée civilisée. Ce mot a-t-il encore un sens ? *That is the question.*

**William Abitbol** est député au Parlement européen (groupe pour l'Europe des démocraties et des différences), vice-président de la commission économique et monétaire.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometu  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lollchon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## De la fragilité des civilisations

**UNE GRANDE MAISON** d'édition vient enfin de nous donner une adaptation française de l'œuvre qui a fondé la renommée de l'historien anglais Arnold J. Toynbee. C'est entre 1934 et 1939 que M. Toynbee, directeur des études au Royal Institute of Foreign Affairs et professeur d'histoire internationale à l'université de Londres, publia les six volumes intitulés *A Study of History*.

Ils déroulaient en un exposé continu et fort ample non pas à proprement parler l'histoire des vicissitudes des sociétés humaines, mais une analyse des causes et des conditions de leur épanouissement et de leur disparition. La réflexion poursuivie sur ce sujet par ce savant esprit a paru si passionnante à un de ses admirateurs, D. C. Somerville, que celui-ci entreprit un abrégé de l'œuvre dont l'abord restait parfois difficile à un large public.

Reconnaissant la fidélité et l'habileté du travail littéraire de son collaborateur spontané, Toynbee a fait sien cet abrégé, et c'est lui qui nous est présenté aujourd'hui sous le titre français : *L'Histoire : un essai d'interprétation* (Gallimard).

Le mystérieux problème de la genèse, puis du déclin de ces formes d'organisation sociale, qui marquent à un moment donné une communauté de nations, hante aujourd'hui nos consciences. Ce qui nous déconcerte ce n'est plus seulement l'écroulement des grandes constructions temporelles, Etats et empires, dont les ruines s'entassent sous nos yeux, mais c'est le caractère périssable, la fragilité des civilisations dont la réussite nous paraissait brillante, incontestable, solidement assurée.

André Latreille  
(30 août 1951.)

**Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS**

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Les deux écoles de la croissance

Suite de la première page

L'élément positif inattendu de l'été vient du dollar qui baisse en faveur de l'euro (-15 % depuis deux semaines) et du yen (-5 %). Manifestement, George W. Bush est sensible aux difficultés des exportateurs américains et il abandonne de facto la politique du « dollar fort » de Bill Clinton. Les industriels qui souffraient du niveau du billet vert et de l'affaissement des débouchés à l'étranger vont pouvoir respirer un peu.

On relève plusieurs autres indices rassurants. La menace d'inflation semble écartée, la production industrielle a cessé sa chute en juillet, les stocks sont revenus à un meilleur niveau et le climat général (selon les statistiques du Conference Board) s'améliore depuis trois mois. Pour beaucoup d'observateurs, le pire serait passé. L'administration Bush table sur une croissance qui remonte à 2,5 % au second semestre de cette année (contre 1 % au premier), puis s'accélère en 2002 à 3,2 %.

« CLÉS EN OR »

Mais cette perspective optimiste est loin d'être confirmée. Si elle l'était, la Bourse, dont c'est le métier d'anticiper, serait fortement repartie à la hausse. Or à Wall Street, l'ours (la baisse) l'emporte sur le taureau (la hausse). Est-ce à dire que les actions demeurent surcotées au regard des perspectives de profits ? Que la bulle spéculative

n'a pas fini de se dégonfler ? Si tel est le cas, le moral des ménages, abîmé déjà par les licenciements massifs dans l'industrie (50 000 dans l'automobile), pourrait finir par se briser avec des conséquences en cascade. Ce scénario pessimiste, personne ne peut totalement l'exclure. Les perspectives chiffrées des différents instituts pour l'an prochain vont de 1 % à 4 % : c'est dire si le brouillard reste épais. Cette phase de l'économie américaine est si inédite (d'habitude les récessions viennent d'une chute de la consommation et non comme aujourd'hui d'un effondrement de l'investissement) que personne ne peut être certain dans un sens ou dans l'autre.

Comment savoir ? Au bout du compte, les économistes ne se partagent pas sur la lecture des indices mais ils se classent en deux camps, optimistes et pessimistes, selon l'idée qu'ils se font de l'existence de la « nouvelle économie », née aux Etats-Unis, et qui a permis une décennie 1990 de forte croissance sans inflation. Pour les optimistes, les nouvelles technologies informatiques ont apporté une amélioration structurelle des conditions de production et de commercialisation. Ils en veulent pour preuve la hausse observée ces dernières années des gains de productivité, statistique fondamentale qui mesure la capacité interne d'un pays. Des gains signifient que la production croît avec la même main-d'œuvre, devenue plus performante, autorisant ainsi une hausse des salaires sans hausse des prix.

Les gains de productivité sont les « clés en or » d'une économie, celles qui ouvrent la voie d'une prospérité solide et partagée entre tous,

entreprises comme salariés. Or le modèle de croissance des pays occidentaux, qui avait été si efficace après-guerre, s'était comme épuisé à la fin des années 1960. La productivité, qui gagnait 3 % ou 4 % par an, s'était mise à stagner autour de 1 %. Là était la cause profonde de la crise qui a cassé la belle mécanique du « fordisme » des « trente glorieuses » et provoqué le chômage de masse à partir du début des années 1970. Puis soudain les statistiques observent que les gains de productivité sont remontés à près de 3 % l'an aux Etats-Unis à partir de 1995.

**NÉCESSAIRE PURGE**

La révolution informatique semble avoir donné à la machine économique une nouvelle dynamique de croissance non inflationniste que certains économistes, dont le patron de la Fed, Alan Greenspan, nomment la « nouvelle économie ». La high-tech n'ayant qu'entamé son développement, le meilleur est à venir : le ralentissement conjoncturel actuel n'est que passager, une petite correction d'un emballement bien normal dans une phase de croissance durable. L'économie américaine va repartir, repart déjà, et va remonter vers sa nouvelle tendance : une expansion annuelle moyenne de 3,5 %.

Cette analyse n'est pas partagée par tout le monde. Les critiques doutent que l'ordinateur, comme autrefois le chemin de fer, accouche d'une révolution technologique susceptible de modifier le mode de croissance et d'assurer une nouvelle décennie d'expansion. Rien de neuf, à leurs yeux, l'économie continue d'être rythmée par des cycles classiques, des

hauts et des bas qui dépendent des politiques monétaires, budgétaires et des actions des firmes. La croissance de l'ère Clinton n'a pu être soutenue et prolongée dix ans que par un énorme endettement extérieur (le déficit commercial dépasse 4 % du PIB) et intérieur, les ménages américains, encouragés par la hausse de Wall Street, ont dépensé sans compter. Le recul actuel, loin d'être passager, va durer le temps que la nécessaire purge efface complètement les excès d'hier et que l'Amérique retrouve un chemin de croissance mieux équilibré. Un plongeon dans la récession n'est pas à exclure dans ce contexte, loin de là et, en tout cas, la croissance va rester plate pendant longtemps.

Mauvaise nouvelle pour M. Greenspan et les disciples de la « nouvelle économie » : le ministère du travail a révisé à la baisse cet été les statistiques de gains de productivité. Ils auraient été d'un point inférieurs aux premières estimations. La révolution Internet ne serait plus si révolutionnaire. Mais le débat est loin d'être clos entre les deux écoles. Les mois qui viennent sont déterminants : les indices habituels (carnet de commandes, état des stocks, production...) nous diront si l'économie rebondit ; les statistiques de productivité nous diront la nature profonde de ce rebond. Si les pessimistes ont raison, la croissance américaine du futur ressemblera à celle des années 1970 et 1980 : cyclique, molle et toujours incertaine. Si les optimistes ont raison, la croissance va remonter aux Etats-Unis durablement au-delà des 3 % par an, comme dans les années 1990.

Eric Le Boucher

**COMMUNICATION** Les négociations concernant la retransmission des matchs de la prochaine Coupe du monde de football, qui aura lieu en 2002 en Corée du Sud et au Japon, ne

sont toujours pas terminées. ● LA FÉDÉRATION internationale a vendu l'intégralité de ces droits au groupe bavarois Kirch, qui tente de les revendre aux autres télévisions.

Les règles de la FIFA rendent cependant obligatoire la diffusion, sur une chaîne gratuite d'un pays, des matchs concernant son équipe nationale. ● KIRCH, qui reste discret sur

ses gains escomptés, s'est engagé à en reverser la moitié à la FIFA. ● LE GROUPE Darmon, qui veut fusionner avec les filiales de gestion de droits sportifs de Canal+ et de RTL, attend

toujours le feu vert de Bruxelles. ● LES GRANDES MANŒUVRES au sujet de la diffusion, à partir de 2004, d'images sur les téléphones mobiles via Internet sont déjà engagées.

## Coupe du monde de football : les chaînes résistent aux prétentions de Kirch

La Fédération internationale (FIFA) a vendu l'intégralité des droits de retransmission des matchs joués en Corée et au Japon en 2002 au groupe allemand. Celui-ci tente de les négocier au prix fort aux diverses chaînes européennes. TF1 et France Télévision font front commun, au risque d'être accusées d'entente

LES TÉLÉSPECTATEURS français seront-ils privés de la Coupe du monde, qui se disputera à partir du 30 mai 2002 en Corée du Sud et au Japon ? Que les supporters des Bleus se rassurent : le problème ne se pose que pour les rencontres qui ne concernent pas les champions du monde. Les exploits de Zinedine Zidane et de ses collègues seront bel et bien retransmis, en vertu d'un principe édicté par la Fédération internationale de football (FIFA) qui rend obligatoire la diffusion sur une chaîne gratuite des rencontres concernant l'équipe nationale.

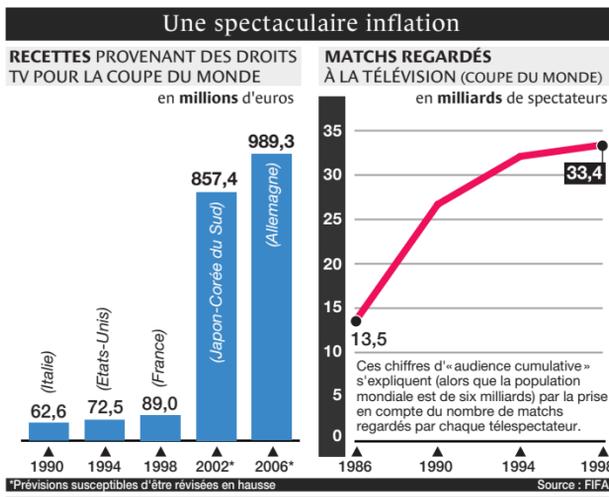
Mais, en l'état actuel des choses, il faudra s'en contenter. Les négociations concernant les droits télévisuels des autres rencontres sont au point mort. La raison ? L'absence d'accord entre le propriétaire de ces droits, le groupe audiovisuel allemand Kirch, et les chaînes françaises. Kirch, détenteur des droits pour les deux prochaines Coupes du monde, a subitement fait monter les enchères : les chaînes françaises désireuses de retransmettre l'événement sont sommées de déboursier 1,3 milliard de francs. Un montant qu'aucune d'entre elles ne semble décidée à verser : « Ils vont un peu loin, confie Charles Biétry, directeur des sports de France Télévision. Les vendeurs en

matière de football ont tellement été habitués à ce qu'on leur cède facilement... »

Mais, cette fois, une position commune aux chaînes françaises semble se dégager : « Il ne s'agit pas de faire dans le délit d'initié, mais cette somme n'est pas raisonnable. C'est trop cher, c'est aussi la position de TF1 », croit savoir Charles Biétry. A TF1, Xavier Couture, directeur des sports, ne dément pas : « Personne ne va suivre. Ce serait un crève-cœur de ne pas diffuser la Coupe du monde, mais on n'achètera pas cet événement à n'importe quel prix. La somme demandée est totalement déraisonnable pour un événement qui, compte tenu des horaires de diffusion très matinaux, ne sera pas regardé par le plus grand nombre. »

### « NI SPONSORS NI MÉCÈNES »

En effet les matches, compte tenu du décalage horaire (-8 heures), seront diffusés pour l'essentiel entre 7 h 30 et 14 h 30. « Nous ne sommes pas des sponsors, encore moins des mécènes », ajoute Xavier Couture. Même son de cloche et même attentisme à Canal+ : « La Coupe du monde n'est pas une priorité pour Canal. Nous attendons de voir quelle attitude vont adopter les chaînes généralistes, qui n'ont toujours pas acheté les droits du Mon-



dial 2002 », concède Michel Deniot, directeur général de Canal+. « Je suis stupéfait par les montants, ça devient n'importe quoi », assure pour sa part Stéphane Tortora, rédacteur en chef des sports sur M6, elle aussi désireuse de voir du football à l'antenne.

Un refus général obligerait Leo Kirch à revoir ses prétentions à la baisse. « Si j'en crois les responsa-

bles des chaînes, les négociations en cours n'ont aucune chance d'aboutir, pour autant que l'opérateur allemand, en situation de monopole, notamment depuis la faillite d'ISL, maintienne ses prétentions », résume la ministre des sports, Marie-George Buffet, qui est intervenue par courrier auprès du président de la FIFA, Sepp Blatter, pour tenter de débloquer la situation. « Je

suis convaincue que la FIFA saura rappeler au groupe Kirch ses obligations », a précisé la ministre.

La partie promet donc de durer. La donne est simple : Kirch s'appuie sur sa situation de monopole. En 1996, la FIFA délèguait à Leo Kirch les droits européens des Coupes du monde de 2002 et de 2006. Le groupe allemand promettait en échange à la fédération des recettes de 426 millions de francs, étant convenu que toutes les recettes supplémentaires seraient partagées entre lui et la FIFA. Selon Sepp Blatter, les profits dégagés devraient être multipliés par dix par rapport à la précédente Coupe du monde. Au début de cet été, suite à la faillite d'ISMM/ISL, détenteur des droits pour le reste de la planète, le groupe audiovisuel allemand se voyait confier les droits de l'événement pour le monde entier.

### « IL RESTE NEUF MOIS »

« La stratégie de Kirch est simple, confie un proche du dossier. Ils ont acheté les droits dix fois la valeur de ceux du Mondial 1998 et essayent de les vendre vingt fois leur valeur. » Dès lors, vers quelle issue se dirige-t-on ? « Nous sommes confiants dans la possibilité d'aboutir d'ici à la fin de l'année à un accord avec une chaîne française », a déclaré

un porte-parole de Kirch, Hartmut Schultz. Aucune chaîne n'a confirmé ou réfuté cette affirmation. Néanmoins, selon nos informations, plusieurs chaînes ont effectivement fait des propositions pour des « lots » de matches. Ainsi, M6 aurait proposé d'acheter certaines rencontres pour une diffusion en différé, entre 18 et 20 heures. Une proposition qui tournerait autour de 200 millions de francs. A France Télévision, on privilégierait la deuxième partie de soirée. « J'ai fait plusieurs propositions à différents horaires et pour différents produits », commente Charles Biétry.

Les négociations continuent, et personne n'imagine sérieusement que le scénario-catastrophe puisse se produire : « Il reste neuf mois et les négociations sont suffisamment importantes pour que l'on parvienne à un accord », explique Xavier Couture, qui sait de quoi il parle : pour la dernière Coupe des confédérations, disputée en Corée du Sud et au Japon en mai et juin, sa chaîne avait obtenu l'accord de Kirch la veille du début de la compétition. Charles Biétry tient un argument irréfutable : « Les détenteurs des droits ont besoin d'exposition et ils peuvent difficilement se passer du marché français. »

Etienne Labrunie

## Un jackpot planétaire pour le groupe bavarois

### FRANCFORT

de notre correspondant

Blocage, accord, épreuve de force avec les chaînes : les négociations sur la retransmission en France de la Coupe du monde de 2002 illustrent, avant tout, la montée en puissance de Kirch dans le football. Le groupe allemand aura d'ailleurs profité de cet été pour conforter une position déjà incontournable : dès le début juillet, Kirch a bénéficié de la faillite, survenue au printemps, de la société suisse ISMM/ISL, qui détenait les droits mondiaux télévisuels des deux prochaines Coupes, en 2002 et en 2006. Avec la bénédiction de la FIFA, qui a encaissé au passage un chèque de 1,4 milliard de francs suisses (0,923 milliard d'euros). Depuis 1996, Kirch détenait déjà les droits pour l'Europe et les Etats-Unis ; il est désormais en situation de monopole sur la planète.

Redoutables hommes d'affaires, Leo Kirch et ses lieutenants sont donc en position de force et la France n'est pas la seule à connaître des tensions avec les émissaires de Leo Kirch. En Allemagne même, les discussions ont traîné pendant des mois, avant d'aboutir en mai. Après avoir été interrompues, en février, elles ont été relancées, notamment après l'intervention publique du chancelier Gerhard Schröder (SPD), qui avait sommé Kirch, considéré comme proche de l'opposition chrétienne-démocra-

te, de tout faire pour ne pas léser les « fans de football ». Mais le compromis paraphé en mai n'est pas à l'avantage des chaînes publiques, ARD et ZDF : Kirch, qui tente avec de grandes difficultés de développer son bouquet payant Premiere World, a su ménager les intérêts de ce programme. Après avoir pourtant déboursé environ 260 millions de deutschemarks, ARD et

mière importance (ouverture, demi-finales, finale), mais c'est le réseau payant du magnat des médias qui diffusera l'ensemble des rencontres. Les marges de manœuvre de l'ARD et de ZDF étaient d'autant plus étroites que les deux maisons ont cherché à préserver leurs chances dans la perspective de la Coupe de 2006, qui sera organisée... en Allemagne.

### Kirch renonce à entrer dans le capital d'EM.TV

Confronté à un veto des autorités allemandes chargées de veiller au respect de la concurrence, le groupe Kirch aurait renoncé à entrer dans le capital de la société de gestion de droits audiovisuels EM.TV, selon le Wall Street Journal du mercredi 29 août. Cette éventualité ne remet toutefois pas en cause l'engagement du magnat bavarois des médias dans la SLEC, la société qui gère les droits commerciaux des Grands Prix de formule 1, déjà contrôlée à 75 % par Kirch et EM.TV.

Le veto de l'Office fédéral anti-cartels contraint Kirch à faire une croix sur son projet d'acquisition de 25,1 % des droits de vote et 16,7 % du capital d'EM.TV. Cette offre, formulée voilà plusieurs mois, a été formellement retirée, confirme EM.TV. Le feu vert des autorités était conditionné par la vente des 45 % détenus par EM.TV dans la société munichoise de négoce de droits de film Tele Muenchen (TMG), rivale de Kirch. Hubert Kloiber, le patron de TMG, a, jusqu'à présent, refusé les propositions qui lui ont été soumises.

ZDF ne pourront diffuser en direct vingt-quatre des soixante-deux rencontres jouées au Japon et en Corée du Sud.

Tous les matches de l'équipe allemande seront certes retransmis par les deux chaînes publiques, plus quelques rendez-vous de pre-

Au Royaume-Uni, le groupe bavarois a porté plainte, courant août, contre la chaîne publique BBC, et le réseau par satellite ITV, les deux chaînes concurrentes sont accusées d'avoir formé un cartel, en groupant leurs offres pour faire face aux prétentions du groupe bavarois.

Dans de nombreux pays européens, dont l'Italie, la retransmission des matches n'est pas encore bouclée, mais les négociations se poursuivent. Pour la France, « nous avons confiance pour trouver un accord d'ici à la fin de l'année, les Français peuvent être sûrs de voir les matches sur une chaîne gratuite », souligne-t-on auprès de Kirch, où l'on affirme être en pourparlers avec les chaînes publiques et privées.

Controverse ou pas, Kirch serait en position de rentabiliser son investissement. Hormis l'Allemagne, la société a empoché autour de 200 millions d'euros en Espagne. Le Danemark, la Suède et la Pologne ont également accepté les conditions fixées par le géant muniçois. L'un des pays organisateurs du tournoi de 2002, la Corée du Sud, est encore en négociation.

Si le groupe reste très discret sur les recettes escomptées, il s'est engagé à verser à la FIFA la moitié des gains, l'autre moitié lui revenant. Le président de la Fédération internationale, Joseph Blatter, a estimé dernièrement que la vente des droits télévisuels devraient rapporter à la Fédération environ 844 millions d'euros pour la Coupe du monde asiatique, soit dix fois le montant atteint pour la même compétition organisée en France, en 1998.

Philippe Ricard

## Internet et la téléphonie mobile bouleversent les règles du jeu

PEU IMPORTE si la qualité de retransmission n'est encore que rarement au rendez-vous, l'exploitation des images sportives sur Internet aiguise déjà les appétits. Le cas du football français illustre bien l'ampleur de la lutte discrète qui s'est engagée entre clubs de haut niveau, instances dirigeantes nationales, chaînes de télévision, opérateurs téléphoniques et sites d'informations. Le coup d'envoi de cette course aux droits a été donné par l'accord signé entre la société de téléphonie mobile Orange, filiale de France Télécom, et quatorze des dix-huit clubs du championnat de première division (D1). Ce jour-là, le 12 juillet, Orange obtenait notamment de pouvoir diffuser, en exclusivité sur ses téléphones mobiles de demain, des images et des informations concernant les équipes signataires. Une diffusion qui sera rendue possible par le lancement de l'UMTS, une technologie permettant aux portables de recevoir de la vidéo.

Le problème, c'est que les droits des clubs ont été, d'après la loi, confiés à la Ligue nationale de football (LNF), qui en redistribue ensuite les recettes. Orange et les quatorze clubs, en ignorant la LNF, ont donc préempté des droits virtuels qui, en principe, leur échappent. Mécontente, la

ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a écrit à son collègue de l'industrie, Christian Pierret, pour qu'il rappelle cette réalité à France Télécom, dont l'Etat reste le principal actionnaire. Elle souhaite préserver le principe de solidarité entre grands et petits clubs professionnels.

### « LE CLUB DEVIENT UNE MARQUE »

« Dans la plupart des grands pays européens, les droits appartiennent aux clubs », observe-t-on chez Orange, qui parie sur une harmonisation européenne en ce sens. Prudente, il a néanmoins stipulé, dans le contrat en question, que ce dernier deviendrait caduc si la LNF était encore détentrice des droits lors du lancement de l'UMTS auprès du grand public, prévu pour 2004. SFR (groupe Vivendi Universal), l'autre détenteur d'une licence UMTS, a jusqu'à présent choisi une approche « légitimiste » dans ce dossier. A l'en croire, la question des droits des clubs ne pourra pas être réglée sans l'aval des télévisions, qui ont payé des sommes considérables à la LNF pour la retransmission de matches. Un rappel justifié par la présence de Canal+ dans la galaxie Vivendi Universal.

D'une manière générale, certains se demandent si la réglementation en vigueur dans le secteur audiovisuel a prise sur Internet. Dans l'attente d'une éventuelle mise au point du législateur ou du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), un certain flou risque de planer dans ce domaine. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les grands clubs vont tout faire pour maîtriser ce nouveau média. « Prenez l'exemple du Real Madrid, note Laurent Trupiano, responsable du site Sport24.com. Ses joueurs portent, sur leurs maillots, une publicité pour son propre site Internet, et non plus pour un sponsor : le club devient une marque. »

D'autres, comme Manchester United, s'apprêtent à lancer sur leur site un service payant d'images vidéo de match. Les droits sur ces images ont d'ailleurs commencé à être commercialisés auprès de sites d'informations sportives, notamment par la société de droits sportifs IMG même si, estime M. Trupiano, ce marché n'est « pas encore mûr » techniquement.

Antoine Jacob

## La fusion Darmon/Canal+/RTL Group n'est toujours pas bouclée

ANNONCÉE en grande pompe le 22 mai, la fusion entre le Groupe Jean-Claude Darmon et les filiales de gestion de droits sportifs de Canal+ (Sport+) et de RTL Group (UFA Sports) n'est toujours pas bouclée. La raison ? Le dossier notifiant le rapprochement, déposé à la Commission européenne par les trois parties le 29 juin, a été déclaré incomplet un mois plus tard par les autorités de la concurrence.

« La Commission européenne nous a simplement demandé un complément d'information, pays par pays, sur les activités de Sport+ et de UFA Sports », explique-t-on à Canal+. Bruxelles doit déterminer si le rapprochement entre les trois groupes n'est pas susceptible de créer une position dominante dans le domaine des droits sportifs. « Pour cela, nous devons savoir exactement dans

quels domaines et dans quels espaces géographiques interviennent les parties contractantes », complète Amelia Torres, porte-parole du commissaire à la concurrence.

### « AVANT LA FIN DE L'ANNÉE »

D'ailleurs, les trois futurs associés se montrent confiants. « Il y a une complémentarité géographique dans nos activités, précise-t-on à RTL Group. Le Groupe Darmon et Sport+ sont surtout présents en France et en Afrique, UFA Sports l'est plutôt en Allemagne. Et avec la concurrence qu'il y a sur le marché - IMG McCormack, Kirch, Murdoch ou encore Team -, on ne va pas créer un monopole ! » Selon le directeur général de Sport+ (et directeur général annoncé de la nouvelle structure), Jérôme Valcke, la fusion des trois catalogues ne représenterait que quelque

20 % des droits sportifs dans le monde. Le nouveau groupe détendrait notamment les droits de télévision ou de marketing de plus de 300 clubs de football (dont 14 clubs de D1 en France) et de 60 associations et ligues nationales dans tous les sports de ballon.

Les trois parties maintiennent donc le calendrier qu'elles s'étaient fixé. « Dès que nous aurons l'aval de Bruxelles, nous aurons un mois pour convoquer l'assemblée générale extraordinaire et valider les apports de Sport+ et de UFA Sports dans le Groupe Jean-Claude Darmon, puis encore un mois pour lancer l'offre publique d'achat. La fusion devrait être effective avant la fin de l'année », détaille la direction du Groupe Darmon.

José Barroso

### Le grand marché des droits de retransmission

● **Gestion.** Les droits télévisés sont gérés différemment selon les pays européens : la France est le seul Etat où ces droits sont détenus par la Ligue nationale de football, qui les vend aux chaînes. Les recettes sont réparties, à 70 %, de manière équitable entre clubs professionnels, à 25 % entre ceux-ci en fonction de leurs résultats, le football amateur se partageant les 5 % restants. En Italie et en Espagne, les clubs sont propriétaires de leurs droits. L'Angleterre jouit d'un régime intermédiaire.

● **Diffusion.** En France, Canal+ a payé 1,6 milliard de francs (240 millions d'euros) pour les droits du championnat de première division jusqu'en 2004. TF1 et France-Télévision payent pour diffuser des résumés de matchs en différé. Les bouquets satellitaires

CanalSatellite et TPS offrent des retransmissions en pay-per-view (paiement à la séance).

● **Coupes d'Europe.** Pour la Ligue des champions, la principale compétition, TF1 et Canal+ ont payé, en 1999, 2,3 milliards de francs pour cinq ans à l'anglais Team, qui avait acheté ces droits à l'Union européenne de football (UEFA). Pour la Coupe de l'UEFA, les clubs négocient individuellement leurs droits. Le groupe Jean-Claude Darmon possède ceux de 14 clubs français de D1 en cas de qualification.

● **Coupe du monde.** Déjà détenteur des droits des épreuves de 2002 et 2006 pour l'Europe et les Etats-Unis, l'Allemand Kirch a récupéré ceux des autres continents après la faillite de la société suisse de marketing sportif ISMM-ISL, en mai.

## La CNR et Suez créent Energie du Rhône pour vendre leur électricité

LA COMPAGNIE nationale du Rhône (CNR), deuxième producteur d'électricité en France derrière EDF, et Electrabel, société d'énergie européenne, filiale de Tractebel (pôle énergie du groupe Suez), ont annoncé, mardi 28 août, la création d'une filiale commune, Energie du Rhône. Cette société sera chargée de commercialiser en France l'électricité des deux partenaires.

La CNR est devenue producteur indépendant d'électricité depuis le 1<sup>er</sup> avril, dans le cadre de la libéralisation du marché, et peut vendre elle-même le courant produit sur le fleuve. La CNR produit 16 milliards de kWh en moyenne par an, soit 3 % de la production électrique française. Energie du Rhône, basée à Lyon, devrait commercialiser 2 milliards de kWh en 2001 pour un chiffre d'affaires devant atteindre environ 20 millions de francs (3,05 millions d'euros). L'objectif est de conquérir 10 à 15 % de parts de marché des clients éligibles (c'est-à-dire les industriels), soit 12 à 15 milliards de kWh d'ici quelques années.

Energie du Rhône absorbe les activités d'Electrabel-France, qui compte une trentaine de clients et 66 sites. Elle proposera non seulement de l'électricité mais aussi des services à ses clients (installation de cogénération, gestion des infrastructures...).

Gérard Mestrallat, PDG de Suez, s'est félicité de cet accord de partenariat « symbolique de l'évolution de la CNR (...) du marché de l'électricité en France plus concurrentiel, et symbolique de l'évolution de Suez qui devient de plus en plus énergéticien ». (-AFP.)

## Le constructeur informatique américain Gateway supprime 25 % de ses effectifs

Le groupe de San Diego se replie sur son marché national : il ferme toutes ses filiales en Asie et devrait se retirer du marché européen. L'action Gateway a perdu plus de 80 % de sa valeur en Bourse en un an

NEW YORK  
de notre correspondant

L'industrie informatique affronte la crise la plus grave de sa jeune existence. Le plan de restructuration annoncé mardi 28 août en fin de journée par Gateway, le quatrième constructeur américain de PC (ordinateurs personnels), suffirait à le démontrer. Pour redevenir rentable, résister à la guerre des prix et faire face à la première baisse des ventes de micro-ordinateurs de l'histoire, le groupe de San Diego (Californie) a annoncé la suppression de 25 % de ses effectifs dans le monde, la fermeture de ses filiales en Asie, et une forte probabilité de retrait total du marché européen. Gateway devrait se séparer de 4 700 personnes sur un total de 19 000 après avoir déjà supprimé 3 000 emplois en janvier.

Le constructeur cesse immédiatement toute activité en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, en Singapour et au Japon. Une décision sur l'avenir de ses opérations en Europe sera prise dans les trente jours. L'issue fait peu de doute. Gateway a annoncé dans un communiqué qu'il allait inscrire une charge de restructuration de 475 millions de dollars dans ses comptes au troisième trimestre. Ces 475 millions incluent une provision de 200 millions pour la fermeture des filiales européennes.

Aux Etats-Unis aussi, Gateway réduit sa taille en fermant une usine à Salt Lake City et des centres logistiques et de vente à distance en Californie, dans le Dakota du Sud, dans l'Utah et en Virginie. Selon le communiqué, ces mesures permettront d'économiser

300 millions de dollars et de redevenir rentable à la fin de l'année. Le groupe a perdu 20,8 millions de dollars au deuxième trimestre et plus de 500 millions au premier.

« Nous n'avons pas besoin d'être présents dans le monde entier pour réussir », a affirmé le PDG du groupe Ted Waitt, revenu de sa semi-retraite au début de l'année pour sauver la société qu'il a créée en 1985 avec son frère dans une ferme de l'Iowa. « Aussi difficiles que ces décisions puissent être, nous prenons les mesures nécessaires pour

« Nous n'avons pas besoin d'être dans le monde entier pour réussir »

Ted Waitt  
le PDG du groupe

créer une nouvelle entreprise, compétitive et rentable », a-t-il ajouté. Le groupe a déjà décidé en juillet d'élargir son offre vers les services et les réseaux informatiques clés en main à destination des artisans, des petites entreprises et des écoles, la fabrication et la vente de PC ne permettant plus de dégager des marges suffisantes.

La réussite de Gateway dans les années 1990 avait pourtant été fulgurante. Le constructeur s'était inspiré de l'exemple de Dell, devenu numéro un mondial, en fabriquant ses machines sur mesure à la commande et en les vendant par cor-

respondance. Mais en changeant de modèle et en se dotant en janvier 2000 d'un réseau de dizaines de magasins, Gateway a perdu tout avantage compétitif.

Avec les mesures brutales annoncées mardi, le groupe espère rassurer la Bourse et ses clients. A la fin de l'année, ses liquidités devraient atteindre 1 milliard de dollars et lui permettre de résister si la conjoncture ne s'améliore pas. Le 22 août, l'agence de notation financière Standard and Poor's lui avait porté un coup très dur en abaissant à « BB » contre « BBB- » l'appréciation portée sur sa solidité financière. Le constructeur était condamné à réagir. Les obligations classées « BB » relèvent du statut de junk bonds, littéralement « obligations pourries », en raison de leurs risques élevés.

Le cours de l'action Gateway a perdu plus de 80 % en un an. Mais il regagnait 9 % mardi soir dans les transactions hors marché après l'annonce du plan de restructuration. Pour autant, les prochains mois s'annoncent difficiles pour le groupe de San Diego et pour l'industrie informatique dans son ensemble.

Dans une étude publiée le 22 août, le cabinet spécialisé Gartner Dataquest estime que le marché américain des PC est saturé. Il l'est d'autant plus que la durée de vie des machines ne cesse d'augmenter et que la course à la performance et à la nouveauté n'a plus d'attrait pour les consommateurs. L'ordinateur s'est banalisé, il est devenu un outil comme les autres.

Eric Leser

## « Le Nouvel Observateur » lance « Triba », mensuel sur « les familles »

LE GROUPE NOUVEL OBSERVATEUR lancera le 20 septembre Triba, un mensuel consacré à « toutes les familles d'aujourd'hui », a annoncé mardi 29 août Claude Perdriel, le PDG du groupe. « Aujourd'hui, la presse familiale est comme l'Insee, elle ne connaît que les couples mariés ou les célibataires », a déclaré M. Perdriel. Notre journal s'adresse aux nouvelles familles : femmes ou hommes seuls avec enfants, couples élevant ensemble les enfants de plusieurs lits, parents non mariés, pacés, couples homosexuels. Certains d'entre eux peuvent rencontrer des problèmes particuliers, nous voulons les aider. » Le groupe de presse a investi 12 millions de francs et espère l'équilibre « dans un an » pour Triba, qui sera vendu 20 francs (3 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2002), et vise une diffusion de 150 000 exemplaires. Le capital de Triba est détenu à 65 % par le groupe Nouvel Observateur (éditeur de l'hebdomadaire éponyme et de Challenges, qui adopte un rythme bimensuel le 6 septembre) et à 35 % par le directeur de la rédaction, Jacques Guérin.

## La distribution des quotidiens nationaux perturbée en régions

LA PLUPART DES QUOTIDIENS nationaux étaient absents mardi 28 août des kiosques de l'Ouest, du Sud, du Sud-Est et de l'Est de la France, à la suite d'un mouvement social sans préavis de 24 heures du Syndicat du Livre CGT dans les centres de distribution et d'impression de Nantes, Toulouse, Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Lyon et Nancy. L'impression et la distribution étaient à nouveau normales mardi soir, et les journaux en kiosque mercredi. La Filpac-CGT a demandé aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) de retirer ses plaintes déposées contre certains de ses adhérents, à la suite d'exactions commises dans le centre de Vitrolles le 1<sup>er</sup> août et le dépôt d'Aix-en-Provence, le 4 août. Deux ouvriers du livre ont été convoqués lundi au commissariat de Vitrolles. L'origine du conflit est la faillite, en janvier, du centre d'Aix-en-Provence, dont le dépôt de bilan a été prononcé le 20 juillet, et qui doit être repris par un dépositaire de Troyes qui refuse de s'engager sur une reprise intégrale du personnel.

## Bruxelles veut taxer plus fortement les poids lourds pour financer le rail

LA COMMISSION EUROPÉENNE souhaite davantage taxer les transporteurs routiers afin de financer le transport de marchandises par le rail pour décongestionner les routes, selon un Livre blanc qu'elle adoptera le 12 septembre (Le Monde du 24 août). Selon la Commission, un camion qui parcourt 100 kilomètres sur une autoroute « coûte » en moyenne 30 euros à la collectivité, mais le transporteur ne paie, en taxes d'Etat ou en péage, que 23 euros en moyenne. Le Canard enchaîné révèle, dans son édition du 29 août, quelques-unes des mesures envisagées par Bruxelles, qui feraient l'objet début 2002 d'une directive européenne. Il s'agirait d'harmoniser à la hausse la fiscalité des carburants professionnels et de revoir les tarifs de péage d'autoroutes en fonction du degré de pollution, de la détérioration de la chaussée et de l'heure ou du jour de passage des camions.

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### Le moral des consommateurs américains rechute

L'INDICE DE CONFIANCE des consommateurs américains calculé par l'institut de recherche Conference Board est tombé en août à son niveau le plus bas depuis quatre mois, ressortant à 114,3 après 116,3 en juillet. Selon Reuters, les économistes anticipaient une légère hausse de cet indice, à 117. « L'emploi doit être maintenant surveillé parce qu'une faiblesse prolongée du marché du travail provoquerait un ralentissement de la consommation des ménages », a déclaré la directrice des recherches de l'institut.

■ **FMI : le Fonds monétaire international va réduire ses prévisions de croissance économique mondiale à 2,8 % pour 2001**, au lieu des 3,2 % prévus en avril, selon les agences Ansa et Reuters, qui citent « des sources internes ». La prévision pour 2002 continue en fait à faire l'objet d'un vif débat au sein du FMI. La direction et le département des analyses penchent pour une prévision à 3,2 % au lieu de 3,9 %. Ce scénario suppose un rebond de l'activité aux Etats-Unis. Mais le département de l'hémisphère occidental, plus proche des Etats-Unis, s'attend à une croissance de seulement 2,5 % en 2002.

■ **ZONE EURO : le taux de croissance sur douze mois de la masse monétaire M3 de la zone euro a été de 6,4 % en juillet**, contre 6,1 % en juin, a annoncé la BCE mardi. Les économistes de marché attendaient une progression inférieure, de l'ordre de 6,1 %.

■ **JAPON : le ministre des services financiers, Hakuo Yagani-sawa, estime que l'encours des créances douteuses des grandes banques devrait rester stable jusqu'en 2003**, compte tenu de la faiblesse actuelle de l'économie.

### +AFFAIRES

#### INDUSTRIES

● **AIR LIQUIDE : le groupe français de gaz industriel a annoncé, mercredi 29 août**, la cession à TotalFinaElf de sa participation de 50 % dans leur filiale commune de commercialisation de GPL (propane, butane).

● **KAWASAKI-SUZUKI : les deux fabricants japonais ont annoncé mercredi le regroupement de leurs forces** dans le développement et la production de motos.

● **MONTEDISON : Bruxelles a donné, mardi 28 août, son feu vert à l'achat du conglomérat italien** par le consortium Italtenergia, composé notamment de Fiat (38 % du capital) et d'EDF (18 %). Si EDF devait exercer un contrôle conjoint, la Commission en réexaminerait le dossier.

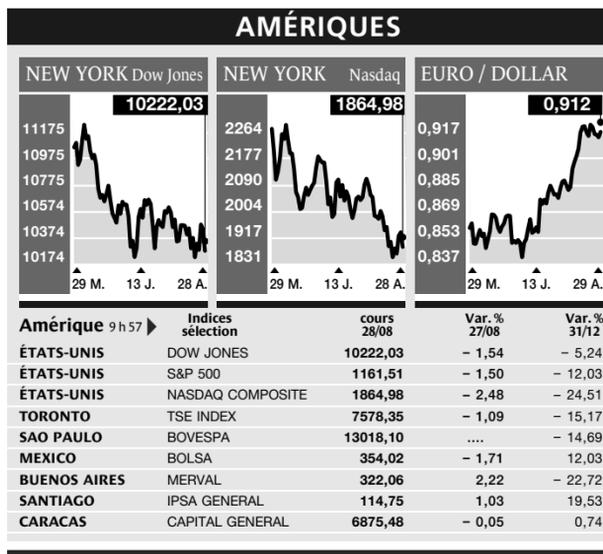
#### SERVICES

● **SOFRER : le tribunal de commerce de Nanterre a accordé, mardi 28 août, un sursis de six mois à l'entreprise** d'installations de réseaux de télécommunications employant 870 salariés qui a été déclarée en état de cessation de paiement.

● **BFMBIZ.COM : ce site Internet d'informations et de conseils économiques et financiers a été lancé** mardi, à l'initiative de la journaliste Christine Ockrent, PDG, et de la radio BFM, qui en détient 50,1 %. Le site a levé 30 millions de francs.

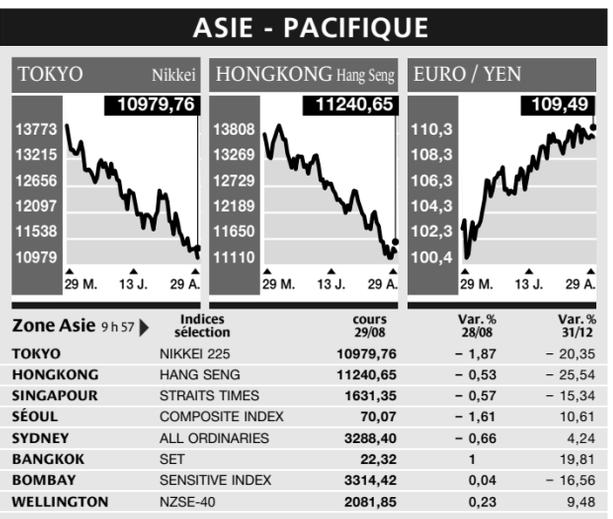
#### RÉSULTATS

■ **« LE CANARD ENCHAÎNÉ » : l'hebdomadaire satirique, édité par les Editions Maréchal (429 985 exemplaires de diffusion totale payée), a réalisé en 2000 un bénéfice de 31,08 millions de francs** (contre 23,14 millions de francs en 1999).



#### Cours de change croisés

29/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,83372	0,91285	1,13914	1,45285	6,60168
YEN	119,94500	.....	109,49500	16,69000	174,31000	72,15500
EURO	1,09547	0,91328	.....	0,15245	1,59145	6,65900
FRANC	7,18700	5,99170	6,55957	.....	10,43985	4,32275
LIVRE	0,68830	0,57390	0,62835	0,09580	.....	0,41405
FRANC SUISSE	1,66200	1,38610	1,51745	0,23130	2,41540	.....



#### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	28/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4432
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0680
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3660
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	34,1880
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7162
SCHILLING AUTR. (10)	3,76703	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR NEERLANDAIS	1,3958
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0527
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0746
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	254,0800
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	27027
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,8437

#### Taux d'intérêt (%)

Taux 28/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,49	4,22	4,92	5,49
ALLEMAGNE	4,42	4,28	4,81	5,41
GDE-BRETAG.	4,88	4,86	4,82	4,50
ITALIE	4,42	4,25	5,17	5,79
JAPON	0,06	0,01	1,39	2,38
ÉTATS-UNIS	3,53	3,43	4,84	5,42
SUISSE	3,21	3,02	3,28	3,96
PAYS-BAS	4,37	4,25	4,95	5,47

#### Matif

Cours 9h57	Volume 29/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	841	90,14	90,07
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

#### BOURSES

L'INDICE CAC 40 perdait 0,81 %, mercredi 29 août dans les premiers échanges, à 4 776,70 points. A Francfort, l'indice Dax reculait de 0,92 %, mercredi matin, à 5 259,96 points. A Londres, le Footsie cédaït 0,34 %, à 5 416,10 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 1,87 %, mercredi, à 10 979,76 points. L'indice n'était pas tombé en dessous des 11 000 points depuis octobre 1984. A Wall Street, l'indice Dow Jones avait perdu 1,54 %, mardi, à 10 222,03 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, avait reculé de 2,48 %, à 1 864,98 points.

#### CHANGES-TAUX

L'EURO continuait à progresser nettement face au billet vert, mercredi 29 août, dans les premières transactions. Le cours de la monnaie unique européenne s'établissait à 0,9144 dollar. Le yen restait également ferme face à la devise américaine, à 119,82 yens pour 1 dollar. Sur les marchés obligataires européens, les taux à long terme se déstabilisaient de quelques fractions, mercredi dans les premiers échanges. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 4,92 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,81 %.

## VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre de l'opérateur allemand de télécommunications **Deutsche Telekom** a terminé la séance du mardi 28 août en repli de 3,74 %, à 17,48 euros. La chute de l'ex-vedette de la Bourse de Francfort se poursuit. Le PDG de l'entreprise a annoncé son intention d'introduire en Bourse sa filiale de téléphonie mobile en 2002, et d'en retirer 10 milliards d'euros.

● L'action du groupe allemand **Bayer** se négociait mardi en hausse de 0,74 %, à 35,83 euros. Elle profitait des informations faisant état d'une nouvelle offre sur ses activités pharmaceutiques provenant cette fois de son concurrent suisse Roche. Celui-ci a toutefois

démenti avoir entamé des discussions avec l'entreprise allemande.

● Le titre de l'opérateur néerlandais **KPN** a bondi mardi à la Bourse d'Amsterdam. Il s'est adjugé 6 %, à 4,24 euros. Ses discussions avec son homologue belge, Belgacom, en vue d'une éventuelle fusion pourraient prendre un tour décisif cette semaine.

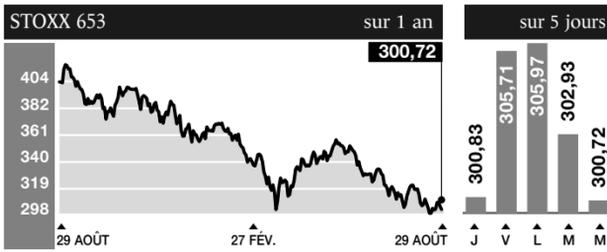
● A Milan, mardi, l'action **Benetton** a perdu 0,76 %, à 15,10 euros. Le groupe familial de Trévis qui, par le biais d'Edizione Holding, s'est associé à Pirelli pour lancer une OPA sur Olivetti-Telecom Italia, a démenti toute prise de participation dans la compagnie aérienne Alitalia.

29/08 10h01	Code pays	Cours en euros	% Var. 28/08
<b>AUTOMOBILE</b>			
AUTOLIV SDR	SE	21,78	-1,21
BASF AG	DE	46,12	-0,22
BMW	DE	34,90	-1,55
CONTINENTAL AG	DE	14,90	-0,67
DAIMLERCHRYSLER	DE	49,40	-1,50
FIAT	IT	25,50	....
FIAT PRIV.	IT	16,81	-0,41
MICHELIN	FR	34,14	-0,47
PEUGEOT	FR	52,95	-0,66
PIRELLI SPA	IT	2,34	....
DR ING PORSCHE	DE	387	-1,78
RENAULT	FR	48,77	+0,56
VALEO	FR	49,88	+0,26
VOLKSWAGEN	DE	48,30	-2,03
DJ E STOXX AUTO P		220,12	-1,15

<b>BANQUES</b>			
BANK OF IRELAND	GB	16,88	-1,85
ABBAY NATIONAL	GB	17,90	+0,18
ABN AMRO HOLDIN	NL	20,31	-1,46
ALL & LEICS	GB	12,82	-0,62
ALLIED IRISH BA	GB	19,77	-1,19
ALMANA	BE	42,75	+0,09
ALPHA BANK	GR	24,16	-1,55
B.P.EMILIA ROMA	IT	33,90	....
B.P.LODI	IT	10,40	-0,48
B.P.NOVARA	IT	7,35	-0,41
B.P.SONDRIO	IT	11,05	....
B.P.VERONA E.S.	IT	11,43	-0,61
BANCA ROMA	IT	3,49	-1,41
BANK OF PIRAEUS	GR	11,84	-1,99
BANKINTER R	ES	39	-0,64
BARCLAYS PLC	GB	34,76	-1,13
BAYR.HYPO-UVER	DE	46,60	-1,89
BBVA R	ES	13,83	-1,21
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,21	-0,39
BCA FIDEURAM	IT	10,46	+0,19
BCA LOMBARDA	IT	10	+0,20
BCA P.BERG.-CV	IT	19,25	+0,16
BCA P.MILANO	IT	4,64	-0,64
B.P.CINDUSTRIA	IT	10,93	-0,64
BCO POPULAR ESP	ES	41,30	+0,73
BCEP R	PT	4,38	....
BIPOP CARIRE	IT	3,17	-1,86
BK OF SCOTLAND	GB	13,71	+0,70
BNL	IT	3,20	-1,23
BNP PARIBAS	FR	101	-0,98
BSCH R	ES	10,13	-0,88
COMM.BANK OF GR	GR	38,98	-1,66
COMMERZBANK	DE	26,65	-0,19
CREDIT LYONNAIS	FR	44,36	+0,36
CS GROUP N	CH	46,82	-0,49
DANSKE BANK	DK	18,88	-0,35
DEUTSCHE BANK N	DE	76,60	-1,16
DEXIA	BE	17,05	-0,81
DNB HOLDING	NO	5,35	....
DRESDNER BANK N	DE	43,75	+0,34
EFG EUROBK ERGA	GR	14,14	-1,81
ERSTE BANK	AT	58,31	-1,07
ESPIRITO SANTO	PT	13,70	....
FOERENINGSB A	SE	12,76	-0,83
HALIFAX GROUP	GB	13,72	-0,73
HSCB HLDG	GB	13,04	+0,73
IKB	DE	15,42	+0,13
INTESABCI	IT	3,56	-0,56
JULIUS BAER HLD	CH	349,47	....
KBC BANCASSURAN	BE	41,65	+0,07
LLOYDS TSB	GB	11,57	-0,68
MONTÉ PASCHI SI	IT	3,42	-1,44
NAT BANK GREECE	GR	32,34	-1,22
NATEXIS BQ POP.	FR	101,20	-0,30
NORDEA	SE	6,78	-1,55
ROLO BANCA 1473	IT	17,33	+0,46
ROYAL BK SCOTL	GB	28,15	+0,39
S-E-BANKEN -A-	SE	9,72	+1,11
SN PAOLO IMI	IT	13,84	-1,63
STANDARD CHARTE	GB	13,64	....
STE GENERAL-A-	FR	66	-0,90
SVENSKA HANDELS	SE	15,91	-0,67
SWEDISH MATCH	SE	5,39	....
UBS N	CH	52,82	-1,17
UNICREDITO ITAL	IT	4,85	....
BANCO SABADELL	ES	17,56	+0,40
DJ E STOXX BANK P		293,92	-0,98

<b>PRODUITS DE BASE</b>			
ACERIALIA	ES	13,29	+0,30
ACERINOR X	ES	32,20	....
ALUMINIUM GREEK	GR	34,76	-0,40
ANGLO AMERICAN	GB	15,98	-0,20
ASSIDOMAEN AB	SE	24,88	-0,85
BEKAERT	BE	40,30	-0,84
BHP BILLITON	GB	5,32	+0,60
BOEHLER-UDDEHOL	AT	47,90	-0,25
BUNZL PLC	GB	7,20	+1,12
CORUS GROUP	GB	1,03	....
ELVAL	GR	4,30	-1,83
HOLMEN -B-	SE	23,01	-0,46
ISPAT INTERNATI	NL	2,40	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,56	-2,35
MAYR-MELNHOF KA	AT	54	-0,20
M-REAL -B-	FI	7,15	....
OUTOKUMPU	FI	9,10	-1,09
PETCHKIN-A	FR	56,70	-0,18
RAUTARUKKI K	FI	4,07	-0,73
RIO TINTO	GB	19,77	-0,16
SIDENOR	GR	4,38	-0,45
SILVER & BARYTE	GR	21	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,45	....
STORA ENSO -A-	FI	13,67	....
STORA ENSO -R-	FI	13,40	-1,83
SVENSKA CELLULO	SE	26,69	-0,79
THYSENKRUPP	DE	15,12	+0,80
UNION MINIERE	BE	46	-0,11
UPM-KYMMENE COR	FI	37	-0,67
USINOR	FR	12,61	+0,08
VIOHALCO	GR	9,90	-1,79
VOEST-ALPINE AG	AT	33,40	-1,15
WORMS N	FR	19,51	+0,05
DJ E STOXX BASI P		185,99	-0,72

<b>CHIMIE</b>			
AIR LIQUIDE	FR	154,80	-1,28
AKZO NOBEL NV	NL	48,79	+0,29
BASF AG	DE	46,12	-0,22
BAYER AG	DE	35,99	+1,24
BOC GROUP PLC	GB	15,95	-1,28
CELANESE N	DE	23,70	-1,66
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,39	-0,23
CLARIANT N	CH	21,40	-1,82
DSM	NL	42,14	+1,25
EMS-CHEM HOLD A	CH	470,65	-0,14
ICI	GB	6,94	-1,13
KEMIRA	FI	6,85	-1,44
KON. VOPAK NV	NL	20,35	+1,50



<b>ALIMENTATION ET BOISSON</b>			
ALLIED DOMCOQ	GB	6,59	-0,48
ASSOCIAT BRU F	GB	7,61	+0,21
BBAG OE BRAU-BE	AT	44,25	-0,11
BRAU-UNION	AT	43,35	....
CADBURRY SCHWEPP	GB	7,48	-0,84
CARLSBERG -B-	DK	51,05	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,02	....
COCA COLA HBC	GR	15,68	-1,01
DAIICHI	DK	39,63	-2,2
DANONE	FR	150,70	-0,72
DELTA HOLDINGS	GR	8	-2,20
DIAGEO	GB	11,38	-0,56
ELAIS OLEAGINOUS	GR	17,58	....
ERID.BEGL.SAY	FR	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL	33,90	-1,60
HELLENIC SUGAR	GR	8,74	+0,23
KAMPS	DE	7,60	-0,26
KERRY GRP-A-	GB	22,37	....
KONINKLIJKE NUM	NL	38,38	+0,44
MONTEDISON	IT	2,76	-1,08
NESTLE N	CH	228,47	-1,28
NORFOLK FOODS	GB	2,37	....
PARMALAT	IT	3,02	-1,31
PERNOD RICARD	FR	86,20	-0,81
RAISIO GRP -V-	FI	1,17	+0,86
SCOTT & NEWCAST	GB	8,41	-0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	8,18	....
TATE & LYLE	GB	4,36	+1,48
TOMKINS	GB	2,72	-7,57
UNILEVER	NL	65,60	....
UNILEVER	GB	9,43	-1,50
WHITBREAD PLC	GB	9,84	-0,64
DJ E STOXX F & BV P		246,47	-0,76

<b>PHARMACIE</b>			
ACTELION N	CH	32,97	+1,11
ALTANA AG	DE	53,90	+0,19
AMERSHAM	GB	9,81	-1,28
ASTRAZENECA	GB	52,52	-0,54
AVENTIS	FR	80,60	-1,10
BB BIOTECH	CH	75,17	....
CELTECH GROUP	GB	15,52	-0,81
ELAN CORP	IR	59,15	-1,38
ESSILOR INTL	FR	335	-0,59
FRESENIUS MED C	DE	90,10	-0,72
GALEN HOLDINGS	GB	11,92	-0,13
GAMBRO -A-	SE	7,15	+1,52
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,14	-1,24
H. LUNDBECK	DK	39,43	-1,51
NOVN	CH	40,29	-0,73
NOVO-NORDISK -B	DK	47,02	+1,16
NOVOZYMES -B-	DK	25,53	+0,80
ORION B	FI	19,54	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	13,07	....
PHONAK HLDG N	CH	3234,21	-1,90
QIAGEN NV	NL	24	-0,74
ROCHE HLDG G	CH	79,78	-1,43
SANOFI SYNTHELA	FR	72,50	-1,36
SCHERING AG	DE	58,25	-0,26
SERONO -B-	CH	984,44	-1,13
SHIRE PHARMA GR	GB	16,14	-0,49
SMITH & NEPHEW	GB	5,76	-1,63
SSL INTL	GB	9,07	....
SULZER AG 100N	CH	211	-1,54
SYNTHES-STRATEC	CH	764,21	-0,09
UCB	BE	46,20	-0,65
WILLIAM DEMANT	DK	31,98	-0,83
WS ATKINS	GB	11,81	....
ZELTIA	ES	9,36	-0,74
DJ E STOXX HEAL		541,06	-1,09

Chaque mardi avec

# Le Monde

DATÉ MERCREDI

retrouvez

## LE MONDE INTERACTIF

<b>ÉNERGIE</b>			
BP GROUP	GB	4,57	....
BP	GB	9,38	-0,67
CEPSA	ES	12,75	+1,19
COFLEXIP	FR	188,90	+0,96
DORTSCHE PETRO	NL	2,15	-1,83
GBL	BE	62,40	-1,96
ENI	IT	14,53	-0,48
ENTERPRISE OIL	GB	9,36	+0,86
HELLENIC PETROL	GR	7,64	+2,14
LATTICE GROUP	GB	2,50	-0,63
OMV AG	AT	104,90	-0,12
PETROLEUM GEO-S	NO	11,53	....
ROYAL YPF	ES	18,55	-0,80
REPSOL DUTCH CO	NL	62,50	-0,97
SAIPEM	IT	6,48	....
SHELL TRANSP	GB	9	-0,70
TOTAL FINA ELF	FR	159	-0,75
IHC CALAND	NL	55,50	....
DJ E STOXX ENGY P		344,76	-0,80

<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
3I GROUP	GB	15,32	-1,23
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVSCAP	GB	15,84	-0,50
BHW HOLDING AG	DE	34,40	-0,29
BPI R	PT	2,41	....
BRITISH LAND CO	GB	8,02	-0,20
CALEDONIA INV.S	GB	14,01	....
CANARY WHARF GR	GB	8,23	-1,71
CATTLES ORD.	GB	4,57	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,74	+0,76
COBEPA	BE	66	....
CONSORS DISC-BR	DE	13,24	-0,75
CORIO NV	NL	24,90	-0,20
CORP FIN ALBA	ES	24,84	+0,61
DAB BANK AG	DE	13,88	-0,86
DEPPA-BANK	DE	86,45	-0,02
DROTT -B-	SE	11,69	-0,45
EURAZEO	FR	63,80	+0,24
FINAXA	FR	109	....
FORTIS (B)	BE	30,65	-0,33
FORTIS (NL)	BE	30,75	-0,03
GECINA	FR	94,75	-0,21
GIMV	BE	34	-2,02
GREAT PORTLAND	GB	4,38	-0,72
HAMMERSON	GB	7,86	-2,18
ING GROEP	NL	35,40	-0,81
LAND SECURITIES	GB	14,38	-0,22
LIBERTY INTL	GB	8,52	-0,19
MAN GROUP	GB	15,38	

VALEURS FRANCE

● A l'ouverture, mercredi 29 août, le titre de l'opérateur Equant, filiale de France Télécom, se négociait en hausse de 2,97 %, à 12,15 euros.

● Le titre Air liquide était en repli à l'ouverture mercredi de 0,70 %, à 155,7 euros. Le groupe va céder à TotalFinaElf sa participation de 50 % dans la société de commercialisation de GPL détenue jusqu'ici à parité par les deux entreprises.

● L'action de la société aéronautique européenne EADS se négociait, lors des premiers échanges mercredi, en hausse de 1,56 %, à 19,58 euros. Le groupe a remporté un contrat de 212 millions de dollars en Pologne pour huit appareils de transport militaire CASA C-295.

● Le titre de la société de courtage en ligne Fimatex a continué sur sa lancée d'hier et affichait la plus forte hausse lors des premiers échanges à Paris, mercredi. Il s'ajustait 3,61 %, à 3,73 euros. La Société générale, principal actionnaire de Fimatex, a démenti, mardi, l'information du quotidien allemand Handelsblatt évoquant son projet de cession de cette filiale.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 29 AOÛT Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

Main table of stock market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Main table of stock market data for international markets, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Table titled 'International' showing stock market data for various international companies, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 28 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock market data for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their stock prices.

Main table of stock market data for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 29 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the 'SECOND MARCHÉ' section, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 29 AOÛT
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the 'SECOND MARCHÉ' section, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 août

Table of SICAV and FCP data, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Main table of SICAV and FCP data, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Main table of SICAV and FCP data, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Main table of SICAV and FCP data, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data, listing various investment funds and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data, listing various investment funds and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data, listing various investment funds and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data, listing various investment funds and their performance metrics.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

**TECHNOLOGIE** L'asphyxie des vallées montagnardes par les poids lourds et la tragédie du tunnel routier du Mont-Blanc ont réveillé, en France, les projets de liaisons ferro-

viaires à travers les Alpes et les Pyrénées. ● LE TUNNEL du Saint-Gothard, le plus long du monde avec ses 57 km, impose le percement de deux tubes à partir de cinq endroits

différents, avec des galeries ou des puits d'accès pour les ouvriers et les engins. ● LES PROJETS futurs, si grandioses soient-ils, risquent de se révéler insuffisants pour freiner la crois-

sance du trafic routier. ● LA SAUVEGARDE de l'environnement rend le rail indispensable pour le transport de marchandises sur de longues distances. Mais les compagnies ferro-

viaires s'impliquent assez peu sur ce créneau, moins rentable que le transport de voyageurs. D'où les retards dans la construction des grands tunnels transfrontaliers.

# Le plus long tunnel du monde est en construction sous le Saint-Gothard

Avec ses 57 km de long, l'ouvrage reliera, dans une dizaine d'années, les cantons suisses d'Uri et du Tessin. Cette liaison ferroviaire participe aux grands travaux européens qui vont tenter de limiter le trafic routier par camions en favorisant le rail

**BELLINZONA**  
(Tessin, Suisse)

de notre envoyé spécial

Près de dix ans avant que Chamoni n'exprime son rejet des nuisances engendrées par le tunnel du Mont-Blanc, la Confédération helvétique s'est engagée dans la limitation du transport routier sur son territoire. Et les Suisses jouissent depuis peu d'une nouvelle attraction touristique. Rien de moins que le chantier du plus long tunnel du monde dans le massif du Saint-Gothard (57 km, soit davantage que le tunnel de Seikan, au Japon - 54 km - et le tunnel sous la Manche - 50 km). Les groupes scolaires et les touristes se pressent dans les premiers tronçons, dans l'obscurité et la boue, à la recherche de frissons inédits et pour se rendre compte de l'usage qui est fait de leurs deniers.

Deux tubes parallèles de 9 mètres de diamètre doivent courir sous la montagne, avec un débouché au nord dans le petit canton germanique d'Uri, en direction de Zurich, et un débouché au sud dans le canton italianisant du Tes-

« Nous prévoyons deux ans de travaux spéciaux rien que pour creuser et consolider les galeries dans cette zone »

sin. Milan est à 120 km au sud, au-delà du lac Majeur et du lac de Côme. Le tunnel sera accessible à 300 m d'altitude seulement. En son milieu, il plafonnera à 550 m, afin de faciliter l'écoulement des eaux d'infiltration vers les sorties.

Les travaux ont été décidés en 1992 mais ils ont véritablement commencé en 1997. Le maître d'ouvrage, la société Alptransit, a prévu de percer les galeries à partir de cinq chantiers. Quatre ont déjà été ouverts, au « portail » sud (Bodio) ; à Faido, 17 km plus au nord, à Sedrun, 20 km plus loin, et à Amsteg. A Faido, on a creusé dans la montagne une galerie inclinée pour permettre aux travailleurs d'accéder à l'emplacement du tunnel avec leurs engins ; à Amsteg, une galerie horizontale. A Sedrun, c'est par un tunnel de

1 000 m et un puits vertical de 8 m de diamètre et 850 m de haut que se fait l'accès au tunnel.

« En Suisse, où nous n'avons pas de mines, c'est sans doute le plus grand puits qui existe », sourit Dario Ballanti, responsable de la communication chez Alptransit. L'ouverture du cinquième chantier, au « portail » nord (Erstfeld), est suspendue à des discussions sur le tracé entre le canton d'Uri et la Confédération.

Les reconnaissances géologiques ont montré qu'il n'y avait pas de mauvaise surprise à craindre sur la plus grande partie du tracé. Sur une cinquantaine de kilomètres, celui-ci traverse du gneiss, une roche métamorphique d'un aspect proche du granit. Elle supporte sans problème d'être percée par un tunnelier.

Cette machine déchiquette le front de taille avec une fraise au diamètre de la galerie (9 m). Elle avance de la sorte à raison de 20 à 30 m par jour. Derrière elle, des wagonnets reçoivent les déblais et les transfèrent vers la sortie. Immédiatement après, une bétonneuse consolide les parois pour éviter des chutes de pierres. Pour ne pas dévier du tracé prévu, le tunnelier s'oriente suivant un rayon laser et des repères fixes implantés dans le sol au fur et à mesure de la progression. Ces repères ont été déterminés à partir des entrées de galeries avec des mesures par satellite



L'amélioration des liaisons ferroviaires entre la France, l'Italie, la Suisse, l'Espagne et l'Autriche conduit à la construction de nouveaux tunnels. Le plus avancé est celui du Saint-Gothard. En haut à gauche, une photo de tunnelier, la machine géante utilisée pour creuser les galeries de 9 mètres de diamètre.

d'une précision de l'ordre du centimètre. Au niveau de Sedrun, sur une longueur de 6 km, les géologues ont identifié des roches en partie sédimentaires qu'il faut forer à l'explosif, selon une technique éprouvée mais qui a l'inconvénient d'être moins rapide que le tunnelier. Une machine perce trois trous

de 4 m dans le front de taille. Des artificiers placent dans ces trous des gels au mélange explosif. A chaque tir, la galerie avance ainsi de 4 m. Il faut ensuite déblayer la galerie et bétonner les parois avant de préparer le tir suivant. Chaque galerie donne lieu à environ deux tirs par jour. « On a craint de grandes

difficultés à Faido, où le tracé traverse une couche de dolomites », souligne Dario Ballanti. Il s'agit d'une roche calcaire friable et en partie soluble où l'on ne peut creuser qu'avec de très grandes précautions et en prenant soin de bien consolider les parois des galeries. La découverte des dolomites, il y a

quatre ans, a suscité beaucoup de débats, au point de remettre en le projet en question. Alptransit a multiplié les sondages de reconnaissance à partir d'une galerie d'exploration longue de 5 km. Finalement, il est apparu que la couche de dolomites problématique ne dépassait pas 200 m de largeur. L'affaire était jouable.

Une autre difficulté est apparue au portail sud, où le futur tunnel doit déboucher dans une zone d'éboulement de 400 m. « Nous prévoyons deux ans de travaux spéciaux rien que pour creuser et consolider les galeries dans cette zone, dit Ignazio Odermatt, à la direction des travaux de la société d'ingénierie Lombardi. Il faut consolider d'abord le terrain avec des tirants d'acier, y injecter du béton, puis excaver mètre par mètre et immédiatement ferrailler les voûtes des galeries. » Pour attaquer la zone de gneiss sans attendre la fin de ces travaux, le maître d'ouvrage n'a pas hésité à faire creuser une galerie de contournement de 1,2 km. Le creusement des deux tubes du futur tunnel a pu ainsi commencer à l'explosif à l'arrière de la zone d'éboulement. L'an prochain, deux tunneliers prendront le relais pour forer jusqu'à Faido et poursuivre jusqu'à Sedrun.

Pour satisfaire les Suisses, sensibles à la protection des sites, le maître d'ouvrage s'est engagé à restituer les lieux aussi propres et beaux qu'à l'origine : le creusement des galeries va générer 24 millions de tonnes de déblais (cinq fois le volume des grandes pyramides d'Égypte). Chacun des cinq chantiers du tunnel devra gérer ses déblais. Une partie sera immergée dans des lacs comme celui d'Uri pour créer des îles artificielles, une autre partie servira à reboucher d'anciennes carrières, l'essentiel sera concassé et transformé en granulats pour béton.

A Bellinzona, au sud, le maître d'ouvrage a creusé une galerie de 3 km et l'a équipée de bandes transporteuses en vue d'évacuer ses futurs déblais de l'autre côté de la montagne, dans d'anciennes carrières et des sites d'attente. La galerie sera abandonnée à la fin du chantier. Pendant les douze années à venir, les Suisses et les touristes de passage s'apercevront à peine de l'existence des cinq chantiers du plus grand ouvrage aujourd'hui en construction en Europe, chaque chantier ne mobilisant au maximum que 200 à 300 personnes.

A. La.

André Larané

## Pour se protéger contre les camions, la Suisse mise sur le rail

**CINQ MILLE CINQ CENTS** camions transitent chaque jour par la Suisse. Excédée par les flux croissants entre l'Allemagne et l'Italie, la Confédération a programmé, il y a dix ans, la construction de deux nouvelles liaisons ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), entre Berne et Domodossola d'une part, entre Zurich et Lugano d'autre part. Sur ces lignes circuleront à plus de 200 km/h des trains de voyageurs ainsi que des trains navettes transportant des camions d'une frontière à l'autre. La première ligne nécessite le percement d'un tunnel de 37 km sous le Lötschberg, près du Simplon. Il s'agit d'une liaison à voie unique prévue pour entrer en exploitation en 2008. Le tunnel du Lötschberg est situé à faible altitude (300 à 500 mètres) mais il a l'inconvénient de déboucher sur une voie ferrée de montagne, ce qui limite la vitesse et la capacité des convois.

La deuxième ligne, la plus ambitieuse, comporte le percement de trois tunnels à faible altitude, sous le Zimmerberg, au sud de Zurich, sous le Saint-Gothard, au cœur de la Suisse, et sous le Ceneri, près de Lugano et du lac Majeur. Le futur tunnel du Saint-Gothard, appelé « tunnel de base » parce qu'il se situe à une altitude

de plaine, viendra en complément d'un modeste tunnel ferroviaire de 15 km qui a été construit il y a 120 ans, au cœur du massif du Saint-Gothard, à 1 150 m d'altitude, avec des voies d'accès de type hélicoïdal sur lesquelles les trains roulent à très petite vitesse. Il est prévu pour s'ouvrir au plus tôt en 2013, alors que le projet initial tablait sur 2007. Une partie du retard est due au canton d'Uri, qui s'inquiète de ce que le tunnel débouche dans sa vallée.

### OUVERTURE AUX POIDS TRÈS LOURDS

A l'achèvement du tunnel du Saint-Gothard, les poids lourds qui désireront traverser la Suisse auront le choix soit de payer de lourdes taxes et de subir différentes contraintes comme l'interdiction de rouler de nuit, soit d'emprunter des navettes ferroviaires semblables à celles du tunnel sous la Manche. Les chantiers de transbordement des camions se situeront du côté de Novare, en Italie, et de Fribourg, en Allemagne.

Une première votation, en 1992, a rallié deux Suisses sur trois au projet, prévoyant de le financer avec des suppléments de taxes sur l'essence ou la valeur ajoutée. En 1998, les prévisions de trafic ayant été revues à la baisse, le

gouvernement a organisé une deuxième votation pour obtenir un financement complémentaire, sous la forme d'une « redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations ». Cette taxe est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Pour éviter une réaction de l'Union européenne, la Suisse a dû promettre d'ouvrir par étapes son territoire aux camions de 28 à 40 tonnes à l'essieu. C'est ainsi que le pays s'est ouvert cette année aux poids lourds de 34 tonnes à l'essieu et à un nombre contingenté de camions plus gros. Le coût des NLFA est respectivement de 3,4 milliards de francs suisses pour le Lötschberg, de 6,8 milliards pour le Saint-Gothard et de 3,4 milliards de francs suisses pour les aménagements. Mais d'autres étapes sont prévues à l'horizon de 20 ans, pour un total d'environ 30 milliards de francs suisses (20 milliards d'euros), avec des tunnels de base complémentaires sous le Zimmerberg et le Monte-Ceneri, une desserte cadencée rapide « Rail 2000 » entre les principales villes helvétiques et un raccordement au réseau européen à grande vitesse.

## Projets grandioses dans les Alpes et les Pyrénées

### DANS LES ALPES

● **Les Suisses** ont déjà engagé la construction de deux tunnels ferroviaires, sous le Lötschberg et le Saint-Gothard pour limiter le plus possible le transit routier international sur leur territoire.

● **Les Autrichiens**, confrontés au même problème de trafic routier Nord-Sud que les Suisses, n'ont pas encore trouvé le financement du futur tunnel du Brenner (55 km), entre leur pays et l'Italie. Une décision doit intervenir à la fin de cette année 2001.

● **La France et l'Italie** ont décidé en janvier 2001 de construire une liaison ferroviaire à grand débit et à grande vitesse entre Lyon et Turin. Cette liaison accueillera des trains de voyageurs, des trains de marchandises et des navettes de ferroutage (camions sur trains). Elle comportera un tunnel international de 52 km sous le massif du Mont-Cenis ainsi que deux tunnels d'accès de 20 km chacun sous la Grande Chartreuse (fret exclusif) et le massif de Belledonne (trafic mixte), sans compter une plate-forme multimodale pour le chargement et le déchargement

des camions sur les trains. Les travaux de reconnaissance ont débuté, mais le financement est loin d'être bouclé.

Les deux tunnels d'accès coûteront chacun environ 6 milliards de francs. L'ouverture du tunnel international est prévue vers 2017 avec un seul tube pour les deux sens de circulation. Le coût s'élèvera alors à 25 milliards de francs. L'adjonction ultérieure d'un deuxième tube coûtera 16 milliards de plus.

● **Français et Italiens**, en attendant l'ouverture du nouveau tunnel du Mont-Cenis, se proposent de doubler la capacité du tunnel ferroviaire actuel, sous le Fréjus (14 km), en la portant à 20 millions de tonnes par an à l'horizon 2010. « Nous envisageons de retailer ce tunnel pour accueillir des navettes de ferroutage », note Patrick Charpentier, directeur de la stratégie et du développement du fret à la SNCF.

Mais pour transporter des camions jusqu'à 4 mètres de haut, selon les normes européennes, il ne suffira pas d'élargir la voûte. Il faudra aussi un matériel spécial, les wagons habituels ayant un plancher à 1,20 mètre au-dessus de la voie, trop haut pour le tunnel. Un industriel,

Lohr, a conçu en conséquence un wagon avec un plancher surbaissé entre les bogies. Ce plancher pivote à 90° et les camions entrent par le côté au lieu d'entrer comme d'habitude par la queue du train.

### DANS LES PYRÉNÉES

● **Les Espagnols** attachent beaucoup d'importance à la réalisation d'une ligne ferroviaire mixte (voyageurs et fret) entre Barcelone et Montpellier, avec un nouveau tunnel de 8 km entre Perpignan et le Perthus. La nouvelle ligne rejoindra la ligne TGV Paris-Sud-Est en contournant Nîmes. Il en coûtera 4 milliards de francs pour le tunnel et 3,3 milliards pour le contournement. Les Espagnols prévoient d'ouvrir d'ici à 2004 la liaison entre Barcelone et Figueras, à la frontière.

● **Les élus** français et espagnols des Pyrénées centrales plaident pour une traversée centrale de la chaîne, avec un tunnel de base sous le Vignemale (40 km). Sa construction coûterait une quarantaine de milliards de francs. Les deux gouvernements s'y montrent favorables mais rien n'est encore décidé.

## Le trafic routier pourrait, malgré tout, croître encore

**L'ASPHYXIE** des vallées montagnardes par les poids lourds et la tragédie du tunnel routier du Mont-Blanc ont réveillé en France les projets de liaisons ferroviaires à travers les Alpes et les Pyrénées. Mais il n'est pas sûr que ces projets, aussi grandioses soient-ils, suffisent à freiner la croissance du trafic routier si l'on considère les perspectives de trafic dans les deux décennies à venir.

Quarante millions de tonnes par an de marchandises transitent à ce jour entre la France et l'Italie dans les deux sens, dont près de 10 millions par le train (via le Fréjus) et le reste par camions. Vers 2006, le supplément de trafic sera en théorie absorbé par le train grâce à l'élargissement du tunnel du Fréjus. A l'horizon 2015, le Fréjus modernisé et le premier tube du Mont-Cenis accueillera au total 40 millions de tonnes par an (au lieu de 10 millions aujourd'hui) mais à cette date, le trafic transalpin total dépassera allégrement les 80 millions de tonnes par an. Le trafic de camions à travers les Alpes, notamment sous le tunnel du Mont-Blanc, est donc voué à augmenter.

Dans les Pyrénées, 70 millions de tonnes de marchandises franchissent en une année la frontière fran-

co-espagnole, dont 8 % par le train et 92 % par la route, avec une moyenne quotidienne de plus de 15 000 camions par les passages côtiers de Bariatou, à l'ouest, et du Perthus, à l'est. En 2010, on prévoit un trafic de 130 à 140 millions de tonnes. Sur ce total, le train en transportera près de 10 millions du côté méditerranéen et près de 8 millions du côté atlantique... dans la meilleure des hypothèses.

### QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

L'an passé, le train a transporté 55 milliards de tonnes-kilomètre sur l'ensemble du territoire français. « Il faut remonter à 1984 pour trouver un meilleur résultat », souligne Francis Rol-Tanguy, directeur général délégué du fret SNCF. Cela correspond à une croissance de 6 % par rapport à 1999, alors que la route n'a progressé que de 2 % à 3 %.

Fort de ce premier succès, le ministre des transports a fixé comme objectif de doubler le volume du fret ferroviaire d'ici 2010 en vue de... simplement maintenir la part du train dans le transport de marchandises. La SNCF a prévu d'investir à cet effet 8 milliards de francs dans l'achat de 600 locomotives dédiées au fret. Mais le plus difficile est d'améliorer l'organisation du

trafic et les relations avec les clients affrèteurs et les autres réseaux ferroviaires. Pour faciliter le transit international, avec des trains réguliers et relativement plus rapides, l'exploitant ferroviaire met en place des liaisons orientées prioritairement vers le fret, entre les pays rhénans et les pays méditerranéens. Il s'agit sur ces liaisons d'alléger les contraintes administratives, d'éliminer les points noirs et de garantir une qualité de service régulière. La crédibilité du transport ferroviaire est à ce prix.

« La répartition future du fret dans les trafics transfrontaliers dépendra en tout état de cause de performances de l'exploitation ferroviaire. Or, on peut observer que, sous le Fréjus, les trains sont encore loin de faire le plein ! » note Jean-Marie Larose, chef du projet Lyon-Turin chez RFF (Réseau ferré de France), l'établissement public qui gère les infrastructures nationales et en délègue l'exploitation et la maintenance à la SNCF. Les déboires des clients du fret SNCF, au printemps dernier, à l'occasion d'une grève de certaines catégories de cheminots, laissent mal augurer du transfert des marchandises de la route vers le rail.

A. La



## Trésors de la forêt francilienne

DE GAULLE a écrit : « *La France fut faite à coups d'épée* », il aurait pu ajouter : « *Et de hache et de scie* » ! Car, dans notre pays, tout est parti un jour d'une clairière taillée au sein de la sylvie profonde et ainsi de suite. L'administration des « Eaux et Forêts » apparaît sous ce nom dès le règne de Philippe II Auguste, en 1219. En ce début de millénaire, on constate que la forêt française, troisième d'Europe, après la Suède et la Finlande, par sa superficie (15 millions d'hectares), a presque doublé depuis son bas niveau record de 8 millions d'hectares vers 1800.

Aujourd'hui, 71 % de la vêtue arborée de l'Hexagone sont répartis entre 4 millions de propriétaires privés. Malgré la mode des soirées

L'auréole verte de Paris n'a jamais attiré autant de visiteurs, en quête paradoxale de sentiers balisés et de bois sauvages. Succès aussi pour animaux, abbayes et châteaux.

devant la cheminée et des mets cuits au feu de bois, le rôle purement utilitaire de la forêt laisse place peu à peu à une « fonction sociale et ludique », analyse le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Le même Crédoc évalue à 200 millions le nombre de visiteurs annuels des bois français. L'immense couverture feuillue encerclant Paris a vu le nombre de ses promeneurs adultes passer de 4,5 millions en 1970 à plus de 7 millions en 2000. Les forestiers de Fontainebleau estiment que 4,7 millions de ces personnes ont arpenté leur territoire l'an dernier. Seul un Francilien sur quatre, Parisiens compris évidemment, ne va jamais cheminer sous chênes et charmes. La

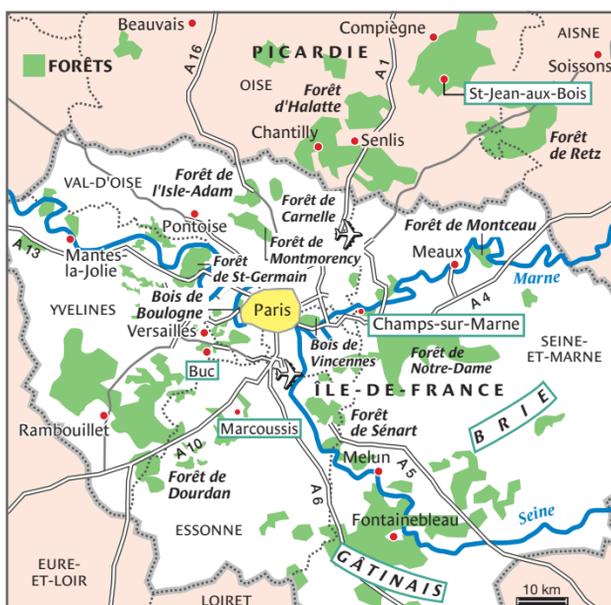
tempête de décembre 1999 n'a fait que fouetter cet engouement, les gens déboulant en rangs serrés après la tornade pour « voir les dégâts », mus par une sorte de curiosité compassionnelle, sans doute sur un vague fond « sadomaso », tels les badauds se précipitant là où une auto ou un avion se sont fracassés...

### UN MUSÉE ASIATIQUE

Beaucoup de ces curieux reviennent, en famille, avec le chien, à vélo tout-terrain ou à pied. En Picardie, près de Compiègne, on a même aperçu cette saison des vététistes et des randonneurs se bagarrer pour des « histoires de sentiers », sans parler d'une résurgence des anciennes querelles à propos des champignons, noisettes ou fagots, comme dans *Les Paysans de Balzac* (« *Qui a terre a guerre !* »). La chasse à courre, hier décriée comme « survivance féodale », plaît maintenant à des non-chasseurs, souvent tendance écolo, car elle permet d'éliminer « naturellement » les cervidés en surnombre. Les demandes des Franciliens en matière d'utilisation de la forêt sont d'ailleurs assez contradictoires, puisqu'ils veulent de plus en plus de pistes cyclables ou pédestres, « afin qu'on ne se pique pas les mollets », qu'ils aiment les « parcs forestiers » et en même temps plébiscitent « le côté sauvage des bois », voulant y surprendre renards et sangliers ; s'y promener « jusqu'à s'y perdre, sinon c'est pas une vraie forêt », nous lance même une jeune marcheuse solitaire allant au « chêne de Louis XIV », près de Buc, dans les Yvelines...

Allongé au soleil, au creux d'une trouée du domaine de Chantilly, un couple de sociologues suédois nous apprend, lui, que de plus en plus de Scandinaves retournent en France, « non plus pour Paris, mais pour les environs de Paris ». L'attraction exercée par nos forêts deviendrait donc universelle ? Après, il est vrai, Chrétien de Troyes et Ronsard, notre confrère Jean Chalons a élevé encore d'un cran le lyrisme sylvestre en s'écriant : « *La forêt, c'est le monde tel que l'a voulu Dieu* » (*Journal de Paris*)...

A tout le moins, l'avantage majeur d'être sous les ramures d'Ile-de-France et du sud de la Picardie, c'est qu'on peut, malgré la vogue grandissante pour la nature, s'y sentir encore loin de tout, « au fond des bois », jusqu'à parfois s'y égarer, mais aussi que ces vastes espaces sont à peu près tous ponctués de monuments, au bas mot une centaine, variés et souvent surprenants. Même quand on



### Du saucisson de volaille au confit de myocastor

Le terme peu savoureux de « Seine-et-Marne » cache que ce département englobe « la moitié de l'Ile-de-France » et qu'il a pris, en matière de gastro-terroir, une longueur d'avance sur les autres entités franciliennes : plusieurs dizaines d'agriculteurs organisés y vendent déjà directement au chaland des produits naturels répertoriés dans une brochure détaillée, adressée sur demande (tél. : 01-60-39-60-39). La diversité des productions seine-et-marnaises traditionnelles (miel du Gâtinais, pommes briardes, chèvre fermier de Montereau, etc.) s'est accrue encore grâce à de nombreuses innovations : élevages de myocastors, d'autruches ou d'émeus, saucisson sec de poulet, foie gras, méchoui de Mouroux, bière blonde La Gâtine, etc. Léger tel un nuage, l'antique dessert blanc « fontainebleau », de l'affineur bellifontain Barthélémy, reste imbattable. Quant au lapin farci de Condé-Sainte-Libiaire ou aux fruits rafraîchis au cidre de Chaumes-en-Brie, ils valent à eux seuls le déplacement.

a visité dix fois Fontainebleau, tellement plus « maison des siècles » (Napoléon I<sup>er</sup>) et « château de l'Histoire de France » (Victor Hugo) que le tardif Versailles, on peut encore y faire des trouvailles com-

me le Musée chinois d'Eugénie de Montijo, mélange corsé de cadeaux diplomatiques et de pillages guerriers. A Rambouillet, lorsqu'on a jeté un coup d'œil sur la tour François-I<sup>er</sup>, la table d'abdication de Charles X et Louis XIX (1830) ou la chambre funèbre de M<sup>me</sup> René Coty, il reste encore bien d'intéressants recoins à découvrir, par exemple, la salle de bains consulaire et impériale, impayable chef-d'œuvre du néo-pompéien militarroide, ou bien celle d'un bâtard légitimé du Roi-Soleil, avec marines en zelliges bleues.

Près de Compiègne, à l'écart des foules du palais, calme absolu garanti à l'abbatiale Saint-Jean-aux-Bois, « plus seule dans la forêt qu'en mer serait une île » (M. Ségouin-Pierrard) et où les fantômes délaissés de dames mérovingiennes montent paisiblement de la nuit des temps.

### SOMMET DE GAULLE-BEN BELLA

Non loin de là, en cherchant, près d'un étang, la maison forestière Sainte-Périne, vous tombez sur l'édifice conventuel du XI<sup>e</sup> siècle, où depuis 1860 crèchent les agents des Eaux et Forêts, devenus ceux de l'Office national des forêts, depuis la création de cet organisme en 1966. Les « relais » type Sainte-Périne sont en principe ouverts au public et on y trouve des spécialistes, rousseuistes au bon sens du terme, généralement disposés à vous renseigner sur les essences arboricoles, les droits des cueilleurs, les vertus du sirop de sureau ou les us des chats sauvages, putois et autres perdrix ;

**Jean Echenoz**  
a traduit  
Samuel  
avec l'exégète  
Pierre Debergé

**la bible**

www.biblebayard.com

**NOUVELLE TRADUCTION**

20 écrivains  
27 exégètes  
73 livres en 1 volume

**Florence Delay**  
a traduit  
l'Évangile de Jean  
avec l'exégète  
Alain Marchadour

**la bible**

www.biblebayard.com

**NOUVELLE TRADUCTION**

20 écrivains  
27 exégètes  
73 livres en 1 volume

**Emmanuel Carrère**  
a traduit  
l'Évangile de Marc  
avec l'exégète  
Hugues Cousin

**la bible**

www.biblebayard.com

**NOUVELLE TRADUCTION**

20 écrivains  
27 exégètes  
73 livres en 1 volume



PHOTOS RAPHAËL TRAPEZ/ALÉPH POUR LE MONDE

quand vous ne tombez pas sur un ingénieur frais émoulu, sachant tout sur Duhamel du Monceau (1700-1782), monsieur à perruque et jabot, auteur de *La Physique des arbres* (1758) et qui passe pour le père de la forêt européenne moderne.

A Champs-sur-Marne, la surprise est un peu différente puisque, dans ce cadre mignard donnant sur un parc à la française dessiné par Claude Desgots, neveu de Le Nôtre, vous comprenez, en décryptant les propos obscurs de la guide, que l'événement historique choc de ce lieu a été le sommet méconnu De Gaulle-Ben Bella, en 1964.

Dans l'Essonne, grâce à une jolie brochure des affaires culturelles franciliennes, *Itinéraires du patrimoine*, nous pénétrons, à 25 kilomètres de Notre-Dame, dans le « pays » de Marcoussis, Chouanville et La Ronce, niché sous

**Ces cinq photos prises récemment en forêt de Compiègne résument assez bien les attraits de l'Île-de-France boisée : arbres pluricentennaires, notamment des chênes blancs, bûcheronnage activé par la tornade de 1999, déjeuners champêtres, vieux monuments couverts de lierre, marche sportive sous tunnel de verdure.**

600 hectares d'ombrages qui contiennent de porter un nom issu du celte *march*, cheval.

Face à un colombier marcousien drapé de lierre velouté, à des horizons fixés par Corot vers 1850, au buste inattendu du fameux géographe danois français,

Malte-Brun (1816-1889), devant ces vergers et potagers des familles ou ces allées herbeuses s'enfonçant sous la ramée, vous vous croyez soudain, tel Mickey remontant les siècles, cent ans en arrière, à mille lieues de Paris. Et vous passez là une de vos après-midi les plus détendues de l'année, avant de pique-niquer au crépuscule vis-à-vis des hautes flèches polygonales qui confèrent un air rigolo au manoir de Bel-Ebat. C'est le moment de tirer de vos fontes, les très sérieux *Tableaux de la nature* de Chateaubriand :

« Forêt silencieuse, aimable solitude  
Que j'aime à parcourir votre ombrage ignoré !  
Dans vos sombres détours, en rêvant égaré  
J'éprouve un sentiment libre d'inquiétude ! »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

## Carnet de route

● **Renseignements** : Centre d'information de l'Office national des forêts de Sénart, tél. : 01-60-75-54-17. Randonnées de l'ONF, tél. : 01-40-19-58-00. Centre d'initiation à la forêt de Fontainebleau, tél. : 01-34-83-05-00. Espace Rambouillet, tél. : 01-34-83-05-00. Maison de la nature des Hauts-de-Seine, tél. : 01-55-95-80-70. Parc national forestier de Sevran, tél. : 01-49-63-20-38. Sentiers de la forêt de Montmorency, tél. : 01-34-16-00-71. Offices du tourisme de Fontainebleau (Tél. : 01-60-74-99-99), Compiègne (Tél. : 03-44-40-01-00), Rambouillet (Tél. : 01-34-83-21-21)

● **Lectures** : *La France des forêts*, guide Gallimard, 192 p. *Promenons-nous en forêt I*, guide de l'Office national des forêts, 48 p. (tél. : 01-40-19-58-00). Autres titres de l'ONF sur les plantes, la cueillette, les mythes forestiers. (Sur abonnement, la revue de l'ONF : *Arborescences*). *Histoire de France racontée par les arbres*, de Robert Bourdu, éd. Ulmer, 224 p. *Randonnées sur les sentiers d'Île-de-France*, d'Anne-Marie Minvielle, éd. Glénat, 96 p. *Découvrir l'Île-de-France en marchant...*, de D. Le Brun et E. Lambert, éd. Mercier, 74013 Annecy, 215 p. *L'Abécédaire du château de Fontainebleau*, Flammarion, 120 p. *Le Musée chinois de l'impératrice Eugénie* (à Fontainebleau), Réunion des musées nationaux, 88 p. *Gens et produits du terroir : Seine-et-Marne*, de Jean-François Robinet, Jean-François Phalipon et Jacques Mouriaux, 142 p. éd. Briand, 31280 Drémil-Lafage. *Autour d'Orgeval (Yvelines)* d'I. Duhau et J.-B. Vialles, éd. APPIF. (Les neuf ouvrages cités ci-dessus sont illustrés.) Consulter également le guide Petit Futé 2001 *Seine-et-Marne*, 265 p., et le reportage sur le parc naturel régional du Gâtinais français paru dans *Le Monde* du 2 août.

● **Exposition** : « Henri Le Sidaner et son jardin de Gerberoy de 1901 à 1939 » au palais épiscopal de Beauvais jusqu'au 7 octobre (tél. : 03-44-11-43-83) et à la chartreuse de Douai, du 20 octobre au 20 janvier 2002 (tél. : 03-27-71-38-80).

## Week-end « Hesse » à Montagnola

Etrange, ce bleu qui louvoie entre lazurite et outremer, accroché comme à la volée aux boules fleuries des hortensias. Ils sont légion sur les sentiers de la presqu'île de Lugano qui mènent, entre allées boisées et villas cossues, vers Montagnola, le village du Tessin, en Suisse italienne, où Hermann Hesse élit domicile au lendemain de la Grande Guerre. Au bleu intense des hortensias répondent l'azur du ciel et l'indigo du lac : un petit monde en soi.

Plus étrange peut-être encore, l'impression d'immuabilité de Montagnola, s'étirant avec langueur dans ses ruelles biscornues et ses jardins secrets. Même l'école américaine s'insère dans le paysage sans trop déparer, et la Casa Camuzzi où Hermann Hesse loua quatre chambres dans la tour, de 1919 à 1931, reste fidèle à tous les clichés. Nombre d'aquarelles de l'écrivain témoignent des heures qu'il a vécues dans ces parages, une manière de paradis comme l'imaginent les gens du Nord. Aujourd'hui, la tour est devenue un musée, modeste certes, qui garde pieusement la mémoire de ce locataire à la fois fantasque et rigoureux. Inauguré en juillet 1997, le musée est avant tout un lieu de rencontres pour des admirateurs de tous horizons qui viennent humer l'air où ont pris forme *Siddharta*, *Le Loup des steppes*, ou encore *Le Dernier Été de Klingsor*. Des lettres de Thomas Mann, Romain Rolland, Theodor Adorno, Martin Buber, Bertolt Brecht, mais aussi de Jung et de Freud, racontent la diversité de ses correspondants.

Les photos sépia sur les murs de l'escalier de la tour laissent deviner des souvenirs de voyage qui ont nourri l'œuvre en profondeur. Les activités proposées par le musée reflètent l'étendue de l'influence de l'écrivain, traduit en une cinquantaine de langues et Prix Nobel de littérature en 1946. Chercheurs et professeurs viennent d'Italie, de Suisse, d'Allemagne bien sûr, des Etats-Unis ou du Japon mettre leurs pas dans les traces d'un homme qui a su non seulement faire rêver des millions de lecteurs, mais aussi parfois « *les acheminer jusqu'au point où commence le chaos, c'est-à-dire là où, seuls et sans le secours des conventions habituelles, ils se trouvent confrontés avec l'énigme de la vie* ».

de notre envoyé spécial, Jean-Claude Buhner

★ Deux vols quotidiens Paris-Lugano, avec escale à Berne (à partir de 2 270 F, 346 €, Crossair, tél. : 0820-04-05-06), ou TGV Paris-Lausanne-Lugano. Montagnola est à 15 minutes en voiture de l'aéroport de Lugano-Agno, et à 20 minutes en autobus de la gare (ligne Lugano-Agno). A Montagnola, un seul hôtel, le Bellavista (tél. : 0041/91-9858900 ; restaurant avec terrasse dominant le lac, chambres dès 105 FS, 69,17 €). A 20 minutes, à Caslano, en direction de Ponte-Tresa, auberge de charme Alberg Gardenia (tél. : 0041/916118211, à partir de 300 FS, 197,62 €). Le Musée Hermann-Hesse est ouvert du mardi au dimanche (tél. : 0041/919933770). Lire *Les Promenades de Hermann Hesse*, de J.-P. de Tonnac et D. Faure (Le Chêne).

## A tous prix

■ 685 F, 104 €, un week-end sur la Charente, en pilotant soi-même une péniche se conduisant sans permis, de Jarnac à Cognac, qui n'est qu'à deux heures de navigation avec le passage de trois écluses. En septembre et en octobre, la région est en effervescence pour la récolte du raisin. Point d'orgue des réjouissances, les 29 et 30 septembre, pour la Fête des vendanges de Cognac. Les bateaux de location, conçus pour naviguer en toute tranquillité sur les canaux et rivières, se manœuvrent aisément. Cuisine aménagée, cabines avec cabine de toilette, chauffage et espaces carrés, garantissent aux marins d'eau douce un vrai confort. Ce tarif, par personne, implique la location du bateau à quatre (au total 2 740 F, 417 €, pour un week-end), entre le 21 septembre et le 4 octobre, avec les 20 % de réduction accordés par Crown Blue Line durant les deux mois qui viennent. Réservation au 04-68-94-52-72 et agences, ou sur Internet ([www.crown-blue-line.com](http://www.crown-blue-line.com)).

■ 2 951 F, 450 € : une semaine de golf à Hammamet en Tunisie, à L'Abou-Nawas, 4 étoiles, un des premiers palaces tunisiens construit au bord d'une plage de sable fin. Son jardin planté d'hibiscus et de bougainvillées est une merveille. On y apprécie le service soigné d'un bon établissement sans l'animation des hôtels-clubs. Les

222 chambres, climatisées, avec balcon ou terrasse, ont pour la plupart vue sur mer. La station balnéaire possède encore ses villas du début du siècle et une petite médina jouxtant son fameux fort ancré sur la mer. A proximité plusieurs golfs, dont le Golf Citrus (parcours de 18 trous) qui accorde des tarifs préférentiels aux clients de l'hôtel. Tarif en demi-pension, par personne, en chambre double, valable du 1<sup>er</sup> septembre au 21 octobre, incluant le vol charter Tunis Air (départ, le dimanche, de Paris ou Lyon), les assurances et les transferts. Réservation République Tours par tél. : 01-53-36-55-55 ou dans les agences.

■ 7 420 F, 1 131 €, chambre avec vue sur mer pour une semaine à l'île Maurice, au Canonier, un hôtel 4 étoiles qui s'étire le long d'une péninsule bordée de trois plages. Situé au nord de l'île et orienté de manière à pouvoir jouir des levers et couchers du soleil, l'établissement, qui a été rénové voilà trois ans, offre une atmosphère conviviale et une bonne table. Chambres climatisées avec terrasses sur la mer ou le jardin. Les sports nautiques et autres sont à consommer à discrétion et un mini-club accueille les bambins comme les aînés. Cette offre promotionnelle qui inclut le vol sur Air Mauritius (direct sans escale), au départ de Paris, les transferts et la demi-pension en chambre dou-

ble s'applique pour les départs des 12, 14, 17, 19, 21, 26, et 28 septembre, et les 1, 3, 5, 8, 10, 12 et 15 octobre. Réservation Beachcomber Tours dans les agences de voyages ou au 01-44-94-72-84.

# EVA SION

Publicités

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.

**COMBINE DE CHARME  
REUNION/MAURICE**

**10 jours/7 nuits : 7 260 F TTC**  
Vol rég. + Réunion, 4 nuits hôtel de Charme Archipel\*\*\*, St Gilles + petits-déjeuners + Ile Maurice, 3 nuits hôtel Coin de Mire\*\* Sup. + demi-pension. Vol inter-îles inclus. Validité du 3/09 au 30/09. Du 1 au 18/10 : 7 065 F TTC.  
Départ Province : + 500 F  
Nuits supplémentaires et autres hôtels possibles.

**www.directours.com**  
3615 Directours (2.21 F/m) et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**Le Monde**  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LES CLES DE L'INFO

**Au sommaire  
du numéro de septembre**

## Plein-emploi : le mythe et la réalité

Après trois années de croissance riche en emplois, le chômage repart à la hausse. Renversement de tendance durable ou accident de conjoncture transitoire ?

Un dossier pour faire le point sur l'évolution de l'emploi, les nouveaux métiers, les conditions de travail, les stratégies d'embauche et les défis pour demain.

**Et les clés de l'info :  
4 pages pour  
décoder l'actualité**

Chez votre  
marchand  
de journaux  
**13 F-1,98 €**

# Orages dans le Sud-Est

**JEUDI.** La perturbation orageuse se décale vers les Alpes et la Corse. A l'arrière, le ciel va s'éclaircir mais une nouvelle onde nuageuse envahira l'Ouest dans l'après-midi. Les températures continuent à baisser dans le Sud pour retrouver des valeurs de saison.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Après de belles éclaircies, le ciel se charge en nuages à la mi-journée en Bretagne avec quelques bruines. Cette couverture nuageuse se décale ensuite vers l'Anjou. Il fait de 19 à 23 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** Quelques ondées circulent en matinée de l'Ile-de-France à la frontière belge, les éclaircies s'installant plus à l'ouest. Ce ciel variable se généralise ensuite, sauf en Haute-Normandie où les nuages prennent le dessus. Il fait de 21 à 24 degrés.

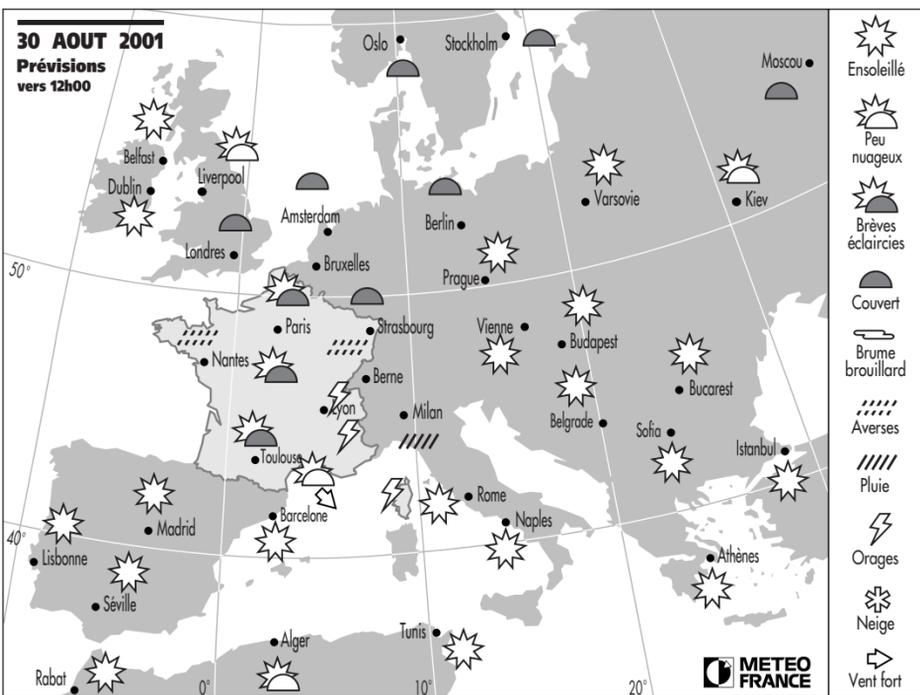
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages prédominent et donnent des ondées locales, pouvant être orageuses en Franche-Comté. Quelques

éclaircies se profilent dans le ciel champenois l'après-midi. Il fait de 23 à 26 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur le sud de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, la couverture nuageuse s'accompagne de quelques gouttes en matinée ; il faut attendre l'après-midi pour voir le soleil percer. Il est plus matinal en Poitou-Charentes et Gironde. Il fait de 23 à 26 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Ciel menaçant sur le massif alpin, ponctué d'averses orageuses. Dans le Massif central, la matinée se présente sous les mêmes auspices mais des éclaircies se développent par l'ouest dans l'après-midi. Il fait de 22 à 25 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** De la Côte d'Azur à la Corse, les éclaircies restent timides et le ciel délivre des ondées orageuses. Sur les autres régions, le vent d'ouest qui souffle à 70 km/h en pointes autorise de belles éclaircies. Il fait de 27 à 30 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Parution du programme « week-ends » de la Fnac Voyages. Au sommaire, l'exposition Jérôme Bosch à Rotterdam qui se déroule du 1<sup>er</sup> septembre au 11 novembre 2001. Rendez-vous également à Venise pour l'hommage à Balthus (à partir du 9 septembre) et à Londres pour rencontrer « Les Femmes de Rembrandt », à partir du 22 septembre. Renseignements et réservation au 0825-09-06, ou sur Internet (www.fnac.com).

■ **FRANCE.** A partir du 27 octobre prochain, la compagnie Air Littoral desservira Nîmes et Béziers au départ d'Orly. La liaison Nîmes-Orly se fera à raison de quatre fréquences quotidiennes en semaine et deux fréquences quotidiennes le week-end ; la desserte Béziers-Orly, trois fois par jour en semaine et deux fois par jour le week-end. Les tarifs aller-retour Nîmes-Paris seront proposés à partir de 819 F (125 €) et Béziers-Paris à partir de 905 F (135 €).

### PRÉVISIONS POUR LE 30 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	21/27 P	NANTES	11/22 C
BIARRITZ	18/23 C	NICE	22/29 P
BORDEAUX	17/25 N	PARIS	15/24 N
BOURGES	13/23 N	PAU	17/22 C
BREST	14/20 P	PERPIGNAN	19/26 N
CAEN	14/21 N	RENNES	13/23 C
CHERBOURG	15/21 N	ST-ETIENNE	16/23 C
CLERMONT-F.	13/21 C	STRASBOURG	13/26 C
DIJON	14/21 C	TOULOUSE	18/24 C
GRENOBLE	16/22 P	TOURS	14/24 N
LILLE	12/23 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	15/23 N	CAYENNE	23/30 P
LYON	18/23 P	FORT-DE-FR.	25/30 S
MARSEILLE	20/29 N	NOUMEA	19/23 S

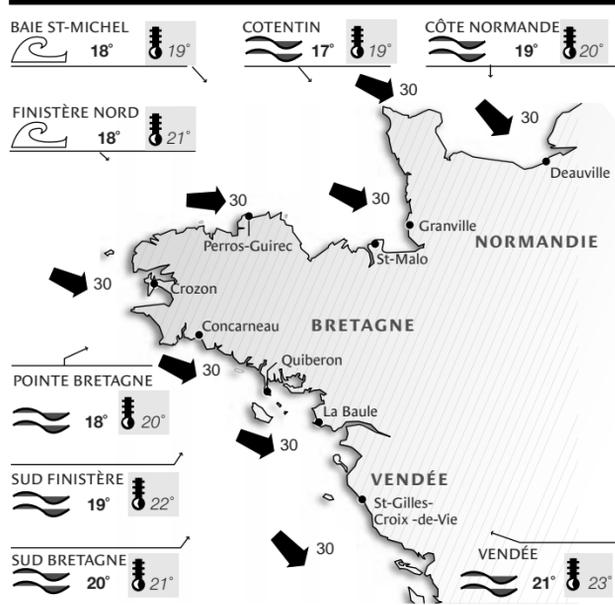
PAPEETE	22/27 S	KIEV	10/17 S	VENISE	18/25 C	LE CAIRE	23/34 S
POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	19/24 S	Vienne	13/23 S	NAIROBI	14/25 S
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	13/18 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	13/25 P
<b>EUROPE</b>		LONDRES	13/21 C	BRASILIA	19/29 S	RABAT	17/24 S
AMSTERDAM	12/22 C	LUXEMBOURG	11/24 C	BUENOS AIR.	12/17 C	TUNIS	25/34 S
ATHENES	24/33 S	MADRID	16/28 S	CARACAS	25/30 P	<b>ASIE-OCEANIE</b>	
BARCELONE	21/25 S	MILAN	17/25 P	CHICAGO	19/29 S	BANGKOK	26/32 P
BELFAST	11/16 S	MOSCOU	10/17 C	LIMA	15/17 C	BEYROUTH	25/29 S
BELGRADE	13/24 S	MUNICH	7/25 S	LOS ANGELES	14/20 S	BOMBAY	26/29 S
BERLIN	13/24 C	NAPLES	23/31 S	MEXICO	11/22 C	DJAKARTA	28/31 S
BERNE	14/21 P	OSLO	10/15 C	MONTREAL	12/26 S	DUBAI	28/37 S
BRUXELLES	11/24 C	PALMA DE M.	21/30 S	NEW YORK	19/27 S	HANOI	28/32 C
BUCAREST	10/26 S	PRAGUE	10/21 S	SAN FRANCIS.	14/19 S	HONGKONG	27/28 P
BUDAPEST	13/23 S	ROME	23/30 S	SANTIAGOCHI	9/14 P	JERUSALEM	22/31 S
COPENHAGUE	15/19 C	SEVILLE	17/31 S	TORONTO	17/27 S	NEW DEHLI	28/35 S
DUBLIN	10/16 S	SOFIA	13/24 S	WASHINGTON	21/28 C	PEKIN	20/29 S
FRANCFORT	13/27 C	ST-PETERSB.	10/16 S	AFRIQUE		SEOUL	22/28 S
GENEVE	15/19 P	STOCKHOLM	10/20 C	ALGER	22/30 S	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	11/18 C	TENERIFE	23/29 S	DAKAR	27/31 S	SYDNEY	10/16 S
ISTANBUL	20/23 S	VARSOVIE	9/22 S	KINSHASA	20/29 S	TOKYO	23/26 P

## Sur les plages

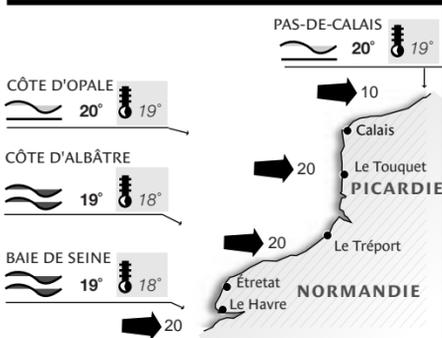
Le 30 AOÛT 2001 vers 12 heures

Ciel variable sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, plus nuageux en Bretagne, Basse-Normandie et Vendée. Belles éclaircies du Roussillon au Var, ciel mitigé de la Côte d'Azur à la Corse, quelques averses, voire un orage.

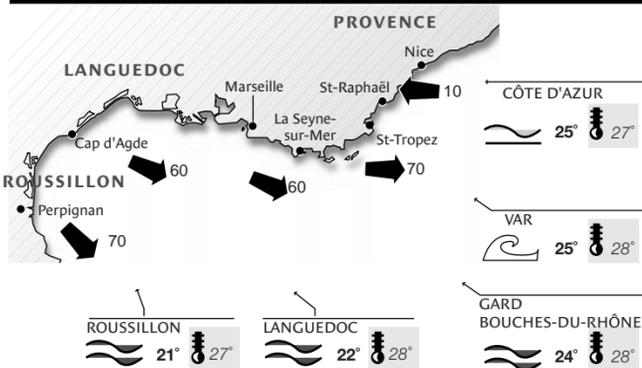
### Ouest



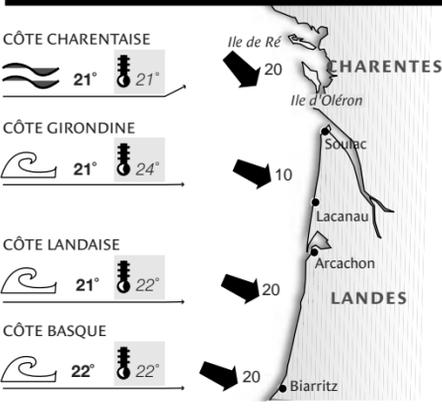
### Nord



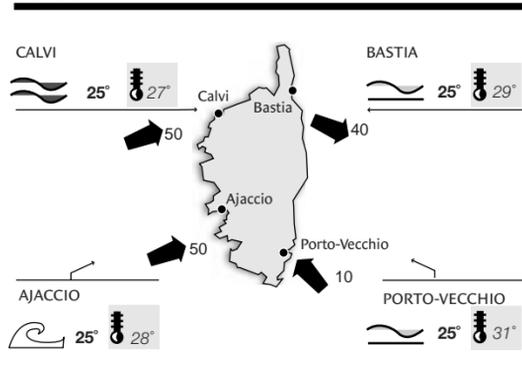
### Sud



### Sud-Ouest



### Corse



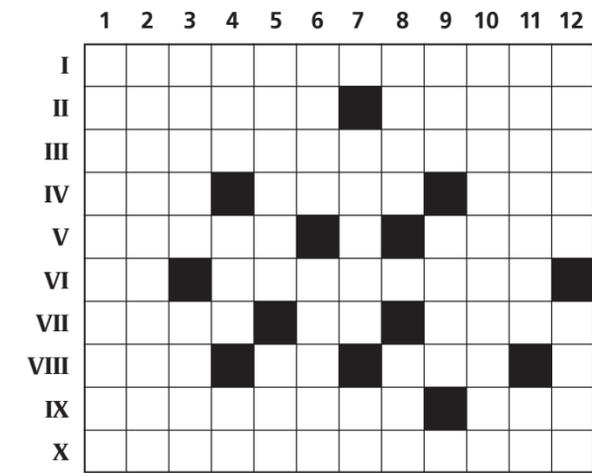
## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-203

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## BRIDGE

N° 1959



### HORIZONTALEMENT

I. Se jeter à l'eau, c'est prendre un bol d'air, pour lui. - II. Entre largo et andante. Fermeture sur le parcours. - III. Comme des régimes difficiles à supporter. - IV. Élimine. Son régime est difficile à supporter. Signal de départ. - V. Dure, lourde et noire. Amateurs de son. - VI. Points sur la rose. On lui doit l'Art poétique français. - VII. Mis en couche. Inconnu souvent cité. Commune du Morbihan. - VIII. La fin chez Citroën. Vient compléter le vu.

Blesse toujours au même endroit. - IX. Pas vu. Désert. - X. Sautent au cou.

### VERTICALEMENT

1. Traces du temps. - 2. Distribuèrent les armes. - 3. Qu'il faudra recommencer. A du mal à accepter les contraintes de la vie. - 4. Portion d'agape. Lettres de conspiration. Un petit coin de parapluie. - 5. Protégée par des poils. Monnaie d'Extrême-Orient. - 6. Descend en droite ligne. Le cœur du village. - 7.

Oiseau ... ou perchoir chez Cyrano. Le chlore. - 8. Plat provençal. Avalée comme la honte. - 9. Coule en Chine et au Kazakhstan. C'est le hasard. - 10. Vient en aide aux maîtres chanteurs. - 11. Donne de la puissance à la voix. Note. - 12. Points de suspensions. Laissez en partant.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 202

**Horizontalement**  
I. Grands-messes. - II. Roturière. Pô. - III. Ame. Allergie. - IV. Falbala. Reçu. - V. Fier. Fémur. - VI. In. Auge. Sire. - VII. Bisets. Net. - VIII. Ecole. Eole. - IX. Ulules. Liège. - X. Récession. Es.

### Verticalement

1. Graffiti. - 2. Romain. Clé. - 3. Atèle. Bouc. - 4. Nu. Braille. - 5. Draa. Usées. - 6. Sillage. Ss. - 7. Mêla. Été. - 8. Ere. Solo. - 9. Serres. Lin. - 10. Géminée. - 11. Epiculture. Ge. - 12. Sœurettes.

### L'ESCAMOTAGE

Dans cette donne, un déclarant a trouvé un piège invisible pour réaliser le contrat de « 4 Cœurs » qui n'était pas sur table.

♠ V 6	♠ D 8 5 3 2
♥ 8 6 4	♥ A 2
♦ R 9 6 4 2	♦ 8
♣ D 7 4	♣ 8 6 5 3 2
♠ R 10 7	♠ A 9 4
♥ D V 3	♥ R 10 9 7 5
♦ A V 10 7 5 3	♦ D
♣ 10	♣ A R V 9

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	2 ♦	2 ♥	passé
4 ♥	passé	passé	passé

Ouest a entamé le 10 de Trèfle (certainement un singleton). Comment Sud a-t-il joué pour gagner le contrat de QUATRE CŒURS qui était théoriquement infaisable ?

### Réponse

Il y avait au moins deux atouts à perdre et un Carreau, et il fallait essayer de ne donner aucun Pique (après en avoir défaussé un sur le quatrième Trèfle). Mais il y avait aussi l'inévitable coupe à Trèfle. Donc, une de chute au minimum, à moins de ne perdre qu'un atout, une tâche évidemment impossible, sauf si, en véritable magicien, vous avez l'idée de jouer le... 7 de Cœur de votre main, sur lequel Ouest n'a pas de raison impérative de mettre le Valet. Est prend avec l'As et joue Trèfle pour la coupe d'Ouest (qui pouvait avoir encore le Roi de Cœur second au lieu de D V). Alors la défense ne va plus faire que l'As de Carreau, sa troisième et dernière levée ! En effet, dès qu'il prend la main, Sud tire le Roi de Cœur pour faire tomber les deux derniers atouts adverses, puis il défausse le second Pique du mort sur son dernier Trèfle et joue la Dame de Carreau pour libérer le Roi. Ensuite, il lui suffit de couper le 4 de Pique et de défausser le 9 de Pique sur le Roi de Carreau affranchi. Un joli tour de prestidigitation !

### L'EXTRAORDINAIRE STRATAGÈME

Un brillant coup de flanc avait été réussi en 1993 par le Brésilien Gabriel Chagas. L'IBPA (l'Association des journalistes de bridge) lui avait attribué le premier prix.

Branco, en Ouest, n'utilisait pas l'entame en pair-impair, mais il a

♠ R D 5 4	♠ 9 7
♥ A V 3	♥ O 10 9 6 2
♦ D 4	♦ R 9 5 2
♣ R 10 7 5	♣ A D V
♠ 8 6 2	♠ A V 10 3
♥ D 5	♥ R 8 7 4
♦ 10 8 7 6 3	♦ A V
♣ 9 4 2	♣ 8 6 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passé	2 ♣	passé
2 ♥	passé	3 SA	passé
4 ♠	passé	passé	passé

quand même choisi le 2 de Trèfle. Sud a fourni le 5 du mort, et quel a été le piège que Chagas, en Est, a choisi pour faire chuter QUATRE PIQUES ? Pourquoi le fait de ne pas avoir appliqué l'entame en pair-impair a-t-il permis la réussite de la ruse ?

### Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 SA » ne dépassait pas 12-14, et le Stayman à « 2 Trèfles » garantissait au moins une majeure quatrième.

Philippe Brugnion

**ENTRETIEN** Théâtre et cinéma sont au programme de la rentrée artistique de Michel Piccoli. ● **SUR LES PLANCHES** d'abord, avec *La Jalousie*, une pièce de Sacha Guitry, mise

en scène par Bernard Murat, à partir du 7 septembre, puis sur les écrans, devant la caméra dans *Je rentre à la maison*, de Manoel de Oliveira, et dernière pour son deuxième film, *La Plage*

*noire*. ● **L'ACTEUR** évoque dans un entretien au *Monde* sa carrière, faite de rencontres, d'amitiés, et sa conception d'un métier où l'on doit « savoir se remettre en question ».

● **LE RÉALISATEUR**, qui adapte avec *La Plage noire* un livre politique de François Maspéro, revient sur les origines de son engagement citoyen, ses parents, son enfance, à Paris pendant

*l'Occupation*. « *Je ne comprends pas et je ne supporte pas les gens qui disent "On ne savait pas". Comme je ne comprends pas ceux qui disent "La politique ne m'intéresse pas".* »

## Michel Piccoli, ses choix de vie, ses choix d'artiste

Présent au théâtre avec « *La Jalousie* » de Sacha Guitry, au cinéma dans « *Je rentre à la maison* » de Manoel de Oliveira, et comme réalisateur pour son film « *La Plage noire* », l'acteur évoque dans un entretien au « *Monde* » sa conception d'un métier où l'on doit « savoir se remettre en question »

**LA RÉPÉTITION** de *La Jalousie*, de Sacha Guitry, vient de se terminer. Il est 19 h 30. Michel Piccoli sort du Théâtre Edouard-VII, souriant, de ce sourire éclatant sur qui le temps n'a pas de prise. Il parle, et un flot de vie passe. Sa carrière est faite de rencontres, d'amitiés, de fidélités. Il aime écouter, il sait raconter. Il a soixante-quinze ans, s'amuse souvent de lui, et tout autant s'interroge. Alors il s'engage dans de longs monologues, dont seule une caméra pourrait rendre les mouvements intérieurs, en filmant au plus près le visage de l'acteur.

Cette rentrée nous livre Piccoli en splendeur : il est sur scène, pour cette *Jalousie* très attendue, mise en scène par Bernard Murat, le nouveau propriétaire du Théâtre Edouard-VII. Il est à l'écran, dans le nouveau film de Manoel de Oliveira, *Je rentre à la maison*. Et il prépare la sortie de son deuxième film en tant que réalisateur, *La Plage noire*, d'après le roman de François Maspéro. À peine a-t-on le temps de rappeler cette actualité que Michel Piccoli enchaîne...

«... la rentrée ou la sortie ? Je rentre au théâtre ou je rentre à la maison, comme l'acteur du film de Manoel de Oliveira ? Vous avez vu le film ? Comment comprendre qu'il soit si intelligent, si simple, si inventif ? Quel mystère !

– Vous aviez ce sentiment, quand vous tourniez ?

– Oh non, quand je tournais, je ne me rendais pas tellement compte. On s'est tellement amusés à faire ce film ! On était comme de vieux gamins, des collégiens indisciplinés.

– Comment avez-vous rencontré Manoel de Oliveira ?

– Par le producteur Paulo Branco. Ça a été une rencontre toute simple, mystérieuse, secrète. On s'est salués et aussitôt, il m'a dit : « *Je vais vous donner le scénario*. » C'était celui de *Party*. Très gentiment, je lui ai répondu : « *Ce n'est pas la peine*. » Il a été un peu choqué : « *Mais pourquoi ? Vous ne voulez pas tourner le film ?* » « *Si, bien sûr. Je vais lire le scénario. Mais parlons*. » On s'est mis à parler de tas de choses, et on a commencé à faire des farces. On a tourné *Party* sur une île des Açores, et lui-même était comme sur une île. Avec son ordinateur, enfermé dans une pièce de la maison dans laquelle on tournait.

« C'est un tel mystère, Manoel. Sa vie est bouleversante, chaotique, confortable, douloureuse – tout ce qu'on veut. C'était un grand sportif, il a fait du cinéma très tôt, il a dû arrêter, il a eu des difficultés avec la « révolution de velours » – je ne sais pas lesquelles. Il est un peu comme un extraterrestre. On se demande comment, à quatre-vingt-treize ans, il peut avoir cette liberté de vie, sans jamais avoir besoin de se dire « *il faut que j'aie l'air jeune, il faut que je tiens le coup* ».

– A la fin du film, l'acteur que vous jouez s'arrête au milieu d'une scène, il dit « *Je rentre à la maison* », et il part. Seriez-vous capable de partir ainsi ?

– Ça m'est arrivé d'en avoir envie. Il y a eu l'idée du départ, puis la guelelante du départ, et je ne suis pas parti. Si, une fois, pendant des répétitions avec Patrice Chéreau. Mais c'était au théâtre, pas au cinéma. C'est une telle angoisse, pour moi, les répétitions, au théâtre ! Dès qu'il y a le public et que je joue, je suis comme un enfant, content. Pendant les répétitions, j'ai toujours envie d'arrêter. C'est une forme de fuite panique. Mais je n'ai jamais tout quitté, comme le vieil acteur du film.

– Est-ce une chose que vous admirez, ce départ ?

– Il faut de la force pour le faire. Le personnage du film trouve cette force grâce à une tragédie personnelle. Sa femme et ses enfants sont morts. Il se retrouve seul avec son petit-fils. Là-dessus, arrivent des propositions de travail qui sont à cent lieues de son désir : jouer des conneries à la télévision. D'un coup, tout cela devient une sorte de catastrophe de vie, insupportable et insupportable. Il part. Je crois que ça arrive à beaucoup de gens de s'échapper, à la suite de crises. Il y a aussi des gens qui n'ont pas l'énergie d'aller jusqu'au bout. Ils restent dans leur vie courante, comme on dit, en fuite et enfermés. C'est fou ce qu'il y en a, non ? Des gens qui ne s'aiment pas, qui vivent une vie qu'ils ne peuvent plus aimer. Et c'est ce qu'il y a de pire au monde, non ?

– En voyant l'acteur du film, on pense à ce que vous avez dit dans un entretien : « *Je ne veux pas être un vieil acteur qui attend qu'on lui propose Le Roi Lear* »...

– Oui. Et ça m'est arrivé. André Engel, metteur en scène que j'aime énormément, m'a proposé de jouer *Le Roi Lear*. Ça m'a paniqué. Je me suis dit : « *Ça y est, j'ai l'âge d'être décoré*. » Je n'ai pas envie de mettre des décorations, d'aller vers la « solennisation ». Vous me direz qu'avec André Engel ça ne risquait pas. Mais je m'étais mis ça dans le crâne.

– Est-ce que la question de l'âge intervient ? Ou celle de l'image que les gens ont de vous ?

– Ça a l'air prétentieux ce que je vais dire, prenez-le dans le bon sens. Je suis au bord d'être connu comme un très grand acteur, qui continue à... Ça me pèse. J'aurais envie de rester vif. Je n'ai pas envie d'être dans un écrin. C'est pour ça que je joue *La Jalousie*. Certains se demandent pourquoi j'ai choisi une pièce de Guitry. Pour moi, c'est un nouvel exercice.

**Au théâtre, pendant les répétitions**

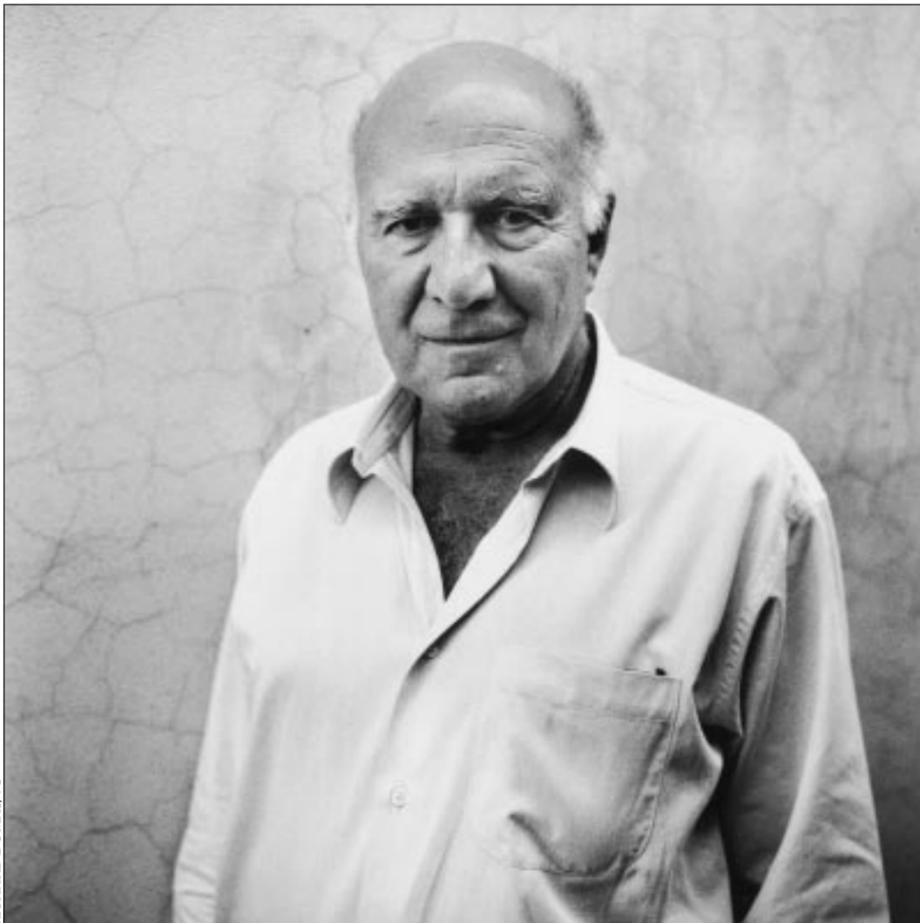
**j'ai toujours envie d'arrêter...**

**Dès qu'il y a le public, je suis comme un enfant, content !**

– C'est Bernard Murat qui est venu vous chercher ?

– On s'était rencontrés un jour où j'étais allé voir une pièce de Guitry jouée par Jean-Pierre Marielle. En plaisantant, j'ai dit à Marielle que moi, je ne jouerais pas Guitry comme lui. Bernard Murat était là, il se marrait. Après, il m'a proposé de travailler avec lui. On a lu plusieurs pièces, de Pirandello, de Pinter, d'Anouilh, de Guitry, dont une très belle, *Le Comédien*. Mais je trouvais salement cabotin que moi, j'aillie jouer *Le Comédien* dans un théâtre privé. On a choisi une autre très belle pièce, *La Jalousie*.

– C'est la première fois que vous jouez dans un théâtre privé depuis votre grand retour au



RICHARD DUMAS/AVU

« *Il faut beaucoup de curiosité dans le métier d'acteur pour comprendre comment on peut être maître non pas de sa destinée, mais de son métier* », explique Michel Piccoli.

**théâtre, dans *La Cerisaie*, mise en scène par Peter Brook aux Bouffes du Nord, en 1981...**

– Oui. Et ce jonglage me plaît plutôt. J'aime les remises en question, je les ai toujours pratiquées. Si on ne se remet pas en question, à quoi ça sert de faire un métier artistique ? Mais c'est un luxe d'énergie et de vie formidable d'avoir l'envie, les moyens, la curiosité, le culot et la liberté de le faire. Surtout dans le métier d'acteur, qui est tellement impalpable, fragile. Alors pourquoi j'ai réussi ça ? Peut-être parce j'avais des parents musiciens, qui n'étaient pas de grands solistes. J'ai tout de suite compris à quel point, quand on a un instrument ou qu'on est soi-même l'instrument, il faut toujours travailler pour pouvoir continuer à jouer. Pas seulement pour essayer de devenir, avec un Stradivarius, le plus grand phénomène de violon du siècle.

« Les musiciens exécutants n'arrêtaient pas de travailler leurs doigts, leur technique, leur mémoire. Les peintres et les compositeurs aussi. C'est difficile quand on est acteur, parce que, quand on commence, on ne sait pas très bien où il faut se diriger, qui on est, comment on va faire. L'acteur est son propre instrument, et aussi l'instrument des autres. Il faut beaucoup de curiosité dans ce métier pour comprendre comment on peut être maître non pas de sa destinée, mais de son métier. Il faut être comme un ébéniste, ou un plombier, je ne sais pas.

– Est-ce que, dans l'art de l'acteur, il y a des choses qui vous résistent encore, que vous ne savez pas faire et que vous aimeriez faire ?

– Oui, par exemple, Guitry. Je découvre en répétant comment il

faut le jouer. Je me souviens que, quand je jouais des pièces difficiles, qui me régalaient, je me moquais toujours du boulevard en disant : « *Oh ! la la ! vivement que je me repose. Quatre heures de Schnitzler, trois heures de Strindberg, quatre heures de Koltès, grimper sur une échelle à neuf mètres de haut, au risque de me casser la figure, pour Borkman... vivement une pièce avec une moquette et un téléphone blanc*. » Patatrac !, pour *La Jalousie*, il y a de la moquette et un téléphone blanc. Mais quelle difficulté !

– D'où vient cette difficulté ?

– Elle vient d'abord du langage, qui n'est plus tout à fait de notre époque, mais qui est extrêmement écrit, précis. Et puis, si on commence à faire de l'émotionnel ou du naturalisme avec Guitry, c'est foutu, ça devient de la bouillie pour les chats. *La Jalousie* balance entre le tra-

gique et la moquerie du tragique. Il faut suivre les recommandations de Guitry ; il priait de ne pas tirer vers la noirceur le personnage que je joue, un homme qui souffre d'une jalousie qu'il s'est inventée.

– Votre deuxième long métrage, *La Plage noire*, va sortir en décembre. Qu'est-ce qui vous a donné envie de passer à la réalisation ?

– Depuis que j'ai commencé à faire du cinéma, j'ai toujours été passionné par ce qui se passait derrière la caméra. Pendant les tournages, je ne suis jamais au bistrot, ni dans ma loge. Je regarde. Le passage à la réalisation s'est fait par un coup de culot. Amnesty International m'a demandé un jour de participer à un film, comme acteur. Je ne sais pas ce qui m'a pris, mais ça faisait longtemps que ça me trottait dans la tête. J'ai dit que je voulais le tourner, le film.

**Programme d'une rentrée**

● **Au théâtre** : *La Jalousie*, de Sacha Guitry. Mise en scène : Bernard Murat. Avec Anne Brochet et Stéphane Freiss. A partir du 7 septembre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 18 heures et 21 heures ; dimanche, à 15 h 30. Théâtre Edouard-VII, 10, place Edouard-VII, 75009 Paris. Métros Opéra, Madeleine, Havre-Caumartin. Location : 01-47-42-59-92.

● **Au cinéma**, comme acteur : *Je rentre à la maison*, de Manoel de Oliveira. Avec Catherine Deneuve, Antoine Chappey,

John Malkovich. Sortie le 12 septembre.

● **Comme réalisateur** : *La Plage noire*. Avec Jerzy Radziwilowicz, Dominique Blanc, Jade Fortineau. Sortie le 5 décembre.

● **Filmographie récente** : *La Belle Noiseuse*, de Jacques Rivette (1990) ; *Les Équilibristes*, de Nico Papatakis (1991) ; *Le Souper*, d'Edouard Molinaro (1992) ; *L'Emigré*, de Youssef Chahine (1993) ; *L'Ange noir*, de Jean-Claude Brisseau (1994) ; *Party*, de Manoel de Oliveira (1995) ; *Tykho Moon*, d'Enki Bilal (1995) ; *Généalogies d'un crime*, de Raoul Ruiz (1996) ; *Rien sur Robert*, de Pascal Bonitzer (1999) ; *Tout va bien on s'en va*, de Claude Mourieras (1999) ; *Les Acteurs*, de Bertrand Blier (2000).

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris

11

549 243-2

12

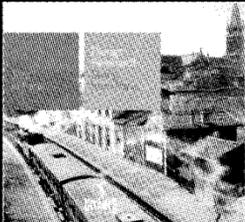
159 853-2

13

159 854-2



Django Reinhardt : Django et compagnie



Django Reinhardt : Swing from Paris



Django Reinhardt : Swing 39

**La genèse du génie.**

Des grandes formations « swing » et de vocalistes que son accompagnement aura sauvés de l'oubli jusqu'à l'apothéose du Quintette du Hot Club de France avec l'indispensable perfection de Grappelli, ce n'est pas seulement l'émergence d'un chant en tous points admirable que racontent ces trois disques : c'est aussi le jaillissement, alors inimaginable, du premier jazz qui ne soit pas un décalque des modèles étatsuniens.

JAZZ

FIP

UNIVERSAL

GITANES

LAZZARINI

# Venise promet un festin aux cinéphiles

Copieux et prometteur, le programme de la 58<sup>e</sup> édition de la Mostra est marqué par la création d'une deuxième compétition officielle

Cette année, la Mostra de Venise, qui se tiendra du 29 août au 8 septembre, inaugure une deuxième compétition officielle, Cinéma du présent. Une

petite provocation à l'égard des médias italiens qui ont tendance à « se focaliser sur la compétition, privilégier le côté glamour, les stars et les

polémiques, au détriment du véritable contenu de la manifestation : les films », explique au Monde le directeur du festival, Alberto Barbera.

AVANT de détailler le menu prometteur du festin auquel convie, à Venise, du 29 août au 8 septembre, le directeur de la Mostra, Alberto Barbera, il faut souligner un phénomène : même si un palmarès étriqué l'a un peu dévaluée, la sélection officielle du Festival de Cannes 2001 était d'une très haute qualité. Que Venise, quatre mois plus tard, puisse à son tour aligner un programme de si belle tenue, et que le nouveau patron du Festival de Berlin, Dieter Kosslick, annonce pouvoir faire jeu égal avec les deux autres, prouve une seule chose : le cinéma se porte bien, là où on l'attend (en France, aux Etats-Unis, en Asie) et là où on l'attend moins.

Une des difficultés de Venise était de devoir servir de vitrine à un cinéma italien dont, depuis vingt ans, le chauvinisme a évolué en proportion inverse de sa qualité. Le succès de Moretti à Cannes, les changements au Festival de Locarno, où la défense du cinéma italien semble être devenue un des axes de programmation, ont sans doute libéré Venise d'une part de la pression exercée par les professionnels et les médias transalpins. En dédoublant la compétition officielle, les organisateurs ont de plus l'objectif de mettre en lumière un plus grand nombre de titres.

Le cinéma français est riche-

ment représenté dans les différentes sections. Un hommage sera rendu à Eric Rohmer, qui recevra un Lion d'or pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la présentation de *L'Anglaise et le Duc* et qui, exceptionnellement, fera le voyage à Venise. André Téchiné avec *Loïe*, Jacques Rozier avec le tant attendu *Fifi Martingale*, quinze ans après *Maine-Océan*, Philippe Garrel avec *Sauvage Innocence*, ou Benoît Jacquot avec sa transposition à l'écran de *Tosca*, mais aussi Catherine Breillat, qui a réalisé pour la télévision *Brève Traversée*, forment un bataillon d'auteurs de premier plan.

## DEUX FIGURES MONUMENTALES

La garde montante est incarnée par Laurent Cantet (*L'Emploi du temps*) et Marion Vernoux (*Reines d'un jour*), qui se trouvent avoir tous deux fait appel au talent de Karine Viard, et par le débutant Damien Odoul (*Le Souffle*). Jean-Louis Comolli joue les francs-tireurs avec le document qu'il a consacré à l'écrivain emprisonné Adriano Sofri. En clôture, on guettera l'étrange entreprise que constitue *Cet amour-là*, porté à l'écran par la réalisatrice des *Misérables* à la télévision, José Dayan, d'après Yann Andréa, avec Jeanne Moreau dans le rôle de Marguerite Duras.

En moins grand nombre, les Américains ou les Portugais font montre de la même diversité. Deux figures monumentales, Woody Allen (*Le Sortilège du scorpion de jade*) et Steven Spielberg (*A.I.*), dessinent la diversité d'une sélection où on trouve aussi John Carpenter et David Mamet, ainsi que le sulfureux Larry Clark avec son troisième film, *Bully*. Les francs-tireurs sont cette fois Spike Lee, qui a réalisé un portrait du leader des Black Panthers Huey Newton, et le grand documentariste Frederick Wiseman, avec un nouvel état des lieux de son pays, *Domestic Violence*. Avec le vétéran Manoel de Oliveira (qui a terminé un film sur Porto, sa ville natale, depuis *Je rentre à la maison* présenté à Cannes), Joao Botelho, auteur en pleine maturité qui signe *Qui es-tu ?*, sa cadette Teresa Villaverde (*Eau et sel*), et le jeune Pedro Costa, dont on découvrirait *Où git votre sourire enfoui ?*, consacré à Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, le cinéma portugais est fort bien représenté.

Les Asiatiques le sont essentiellement par la Corée (*Adresse inconnue*, deuxième film de Kim Ki-duk, remarqué en 2000 avec *L'Île*, *Flower Island*, premier film de Song Il-gon) et par la Chine, où l'utilisation de caméras DV permet des tournages hors système, dont la Mostra rend compte, quitte à annoncer certains

table contenu de la manifestation : les films. En 2000, nous avons présenté des œuvres magnifiques, totalement laissées dans l'ombre par les médias nationaux. Cette décision est donc une petite provocation à l'égard des médias italiens. Si, à l'issue de cette 54<sup>e</sup> édition, les journaux et la télévision ont parlé davantage des œuvres et moins du reste, nous aurons réussi.

## 2 Comment les films sont-ils répartis entre les deux sélections ?

Le risque était de créer une hiérarchie entre les deux, que l'une apparaisse comme supérieure. Alors que l'idée est de refléter la diversité du cinéma contemporain, qui ne s'organise plus à partir d'une forme centrale avec des marges, comme naguère, mais qui est devenu multipolaire. De même

importance, les deux compétitions sont de tonalité un peu différente, les titres présentés par Venise 58 sont plus proches du langage cinématographique classique, avec davantage d'auteurs confirmés, Cinéma au présent regroupe des œuvres plus innovantes, plus "impures". Le but : que les 41 films présentés dans les deux compétitions constituent un miroir de l'état actuel du cinéma.

## 3 Quelles ont été les réactions à votre initiative ?

Cinéastes et producteurs sont contents. Quelques vieux critiques italiens ont râlé, c'est normal. C'est une expérience, nous attendrons la fin de la Mostra pour voir ce qu'il faut corriger. Il faut faire évoluer les festivals. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

J.-M. F.

## TROIS QUESTIONS À...

### ALBERTO BARBERA

1 « Vous êtes directeur de la Mostra et vous créez cette année une deuxième compétition officielle, Cinéma du présent, avec attribution de Lions. Pourquoi ce dédoublement ?

Comme tous les grands festivals, la Mostra est confrontée à une dérive : réalisateurs et producteurs veulent tous être en compétition, ils ont l'impression que seuls les films qui concourent pour le prix reçoivent l'attention des médias et du public. Ce phénomène est moins flagrant à Cannes, car la presse française est plus attentive à l'ensemble du programme. La presse italienne, elle, se focalise sur la compétition, elle privilégie le côté glamour, les stars et les polémiques, au détriment du véri-

# Une « Ariane » à moitié abandonnée à Salzbourg

ARIANE À NAXOS, de Richard Strauss. Avec Susan Graham (le Compositeur), Deborah Polaski (Ariane), Jon Villars (Bacchus), Natalie Dessay (Zerbinette), Orchestre philharmonique de Vienne, Christoph von Dohnanyi (direction), Jossi Wieler et Sergio Morabito (mise en scène). Festival de Salzbourg, Grand Festspielhaus, le 27 août. Diffusion en simultané sur Arte et France-Musiques le 5 septembre à 21 h 40.

## SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Les spectateurs ayant vu la nouvelle production salzbourgeoise des *Noces de Figaro* de Christoph Marthaler (*Le Monde* du 27 juillet) se seront probablement pincés en découvrant le décor presque identique de cette *Ariane à Naxos*, mise en scène par Jossi Wieler et Sergio Morabito. L'explication est simple : même si le décor d'*Ariane* trouve sa source directe dans le design moderno-ringard du Palais du festival (couleurs, mobilier, buste de... Karajan, etc.), c'est la talentueuse Anna Viebrock qui a signé les décors des deux productions.

Au prologue, on se trouve dans quelque vestibule désert encombré de valises, celles des chanteurs devant interpréter l'*Ariane* d'un jeune compositeur idéaliste, et celles d'un « boyz band » italo-texan sur le retour mené par une Zerbinette plus Madonna tendance *porn star* que coquine s'abandonnant innocemment aux hommes.

L'acte en lui-même va se transformer en une fiction en abyme sur les personnages du prologue : dans le précédent décor à peine modifié, la prima donna chantant Ariane est

une alcoolique dépressive, échouée sur un fauteuil, vissée à ses bourbons-sodas et à son sac à main. Les trois nymphes, en ménagères tendance RDA, font l'argenterie. La troupe de comédiens et leur meneuse de revue vont jouer les *go-go boys* un peu *cheap* puis mimer une minable partouze fétichiste. Et Zerbinette-Madonna va naturellement abandonner sa culotte.

Et l'on n'est pas surpris de voir Bacchus débarquer à son corps défendant près de cette épave et s'enfuir bientôt dans le sillage autrement plus sémillant de Zerbinette pour laisser la pauvre Ariane prendre l'escalier de service.

La mise en scène du prologue est aigre-douce, drôle et fine et montre ce qu'on devine de la vie de certains artistes de l'autre côté du décor, dans cet espace des pas perdus, de l'attente, des misères, du trac et des coups bas : se conformer au prince, aux conditions matérielles, se changer devant tout le monde (moment cocasse de vérité bien vu par les metteurs en scène), jalousier ses collègues...

## LES FAUX CHIPPENDALES

Mais la mise en abyme, ajoutée par les metteurs en scène à celle voulue par Strauss pour l'acte de l'opéra en lui-même, noie le propos en l'affligeant de lieux communs toc : la diva sur le retour, les faux Chippendales, le faux micro de Zerbinette, les clés à menottes, les nymphes en ménagères au bord de la crise de nerfs. Christoph Marthaler sadisait *Les Noces de Figaro* mais leur faisait avouer autre chose ; Wieler et Morabito n'auront pas trouvé les moyens de faire parler *Ariane*. Du moins auront-ils par trop bâillonné son aveu. La musique en fosse

ne rattrape pas le coup : nombreux problèmes de justesse dans les vents, mise en place souvent approximative, battue sèche et peu inspirée de Christoph von Dohnanyi.

Mais le plateau est beau, avec le Compositeur un peu court d'aigu mais vif et émouvant de Susan Graham, la formidable « *Trump Lady* » de Deborah Polas-

ki, qui ne séduit hélas que dans le médium de sa voix, et Natalie Dessay, comédienne sidérante mais parfois stridente dans ses aigus. Comme Bacchus, on se sentait soulagé de quitter ces lieux et d'oublier vite ce pétard un peu mouillé. D'ailleurs, à la sortie, il pleuvait.

Renaud Machart

# Le groupe Vivendi Universal rachète l'Olympia

JEAN-MARIE MESSIER, PDG de Vivendi Universal, a confirmé, lundi, 27 août, lors d'une conférence de presse, le rachat de l'Olympia par le groupe français. Depuis plusieurs semaines, des rumeurs couraient sur cette cession de la salle parisienne, souhaitée par Paulette Coquatrix, veuve de Bruno Coquatrix. Dans son édition du samedi 25 août, *Le Parisien* donnait les grandes lignes de ce projet. M. Messier, qui n'a pas révélé le montant de la transaction, a annoncé que Pascal Nègre, président d'Universal Music France, la division disque du groupe, dirigerait la salle avec l'aide de Patricia Coquatrix, fille de Paulette, avec qui elle partage à égalité le capital de la société géante Music-Hall Paris Capucines.

Le rachat de l'Olympia, inauguré le 12 avril 1893 par La Goulue et ramenée à sa vocation de salle de music-hall par Bruno Coquatrix en 1954, porte sur « l'exploitation et l'équipement », a précisé, le 27 août, M. Messier. Les murs resteront la propriété de la Société

générale, qui possède un îlot de 75 000 mètres carrés délimité par les rues Caumartin, Edouard-VII et le boulevard des Capucines, où se trouve l'entrée de l'Olympia. Enfin, M. Messier a affirmé qu'il ne s'agissait pas pour Vivendi Universal de faire de l'Olympia un lieu exclusif pour la promotion des artistes sous contrats ou distribués par sa compagnie de disques.

La salle, classée monument historique, avait été entièrement reconstruite à l'identique et rouverte le 13 novembre 1997. Les artistes et producteurs de spectacles, toujours attentifs à la destinée de la salle parisienne, n'ont pas réagi à cette annonce, ni les responsables des autres majors du disque. La nouvelle direction devrait se mettre en place dans les semaines à venir. A l'Olympia, les responsables de la salle ont précisé que le programme de la saison n'était, pour le moment, pas remis en cause.

Sylvain Siclier

## SORTIR

### CHARENTE-MARITIME

#### Océanie, les objets murmurent

Une exposition d'objets océaniques évoque la rencontre entre les navigateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle et les insulaires du Pacifique. Une rencontre qui se fait d'abord sous le signe de l'admiration réciproque. Le siècle des Lumières s'emballe pour ces civilisations lointaines qui n'ont pas été corrompues par la société. Les habitants de ce continent atomisé s'émerveillent de ces « îles flottantes » peuplées d'étrangers aux comportements et aux savoirs si singuliers. Ces bonnes relations seront brèves. Les Européens découvrent vite que l'esclavage et les sacrifices humains existent dans ces paradis tropicaux. Les océaniers vont subir le joug des grandes puissances qui se disputent ces îles, et se voir imposer une religion et des nouvelles mœurs. Rochefort (Charente-Maritime). Musée d'art et d'histoire, 63, avenue Charles-de-Gaulle. Jusqu'au 7 septembre. Tél. : 05-46-41-96-83. Entrée gratuite. Puis à l'espace d'Art contemporain de La Rochelle, du 15 septembre au 17 décembre.

### LOIR-ET-CHER

#### Le Bourgeois gentilhomme

Pour la première fois depuis la date de sa création, le 14 octobre 1670, *Le Bourgeois Gentilhomme* est rejoué à Chambord dans son intégralité. Commande de Louis XIV aux deux Jean-Baptiste, Poquelin dit Molière et Lully, la comédie-ballet a été présentée à l'époque devant le couple royal (Louis XIV et la reine Marie-Thérèse) au premier étage

## GUIDE

### CINÉMA-REPRISES

*La Fille de d'Artagnan*, de Bertrand Tavernier (France, 1994). Avec Sophie Marceau et Philippe Noiret. Cette projection s'inscrit dans le cadre du troisième volet (Les Héroïnes), des Jeudis Séniorté de la RATP. *La Pagode*, 57 bis, rue de Babylone, Paris-7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-François-Xavier. 11 heures, le 30. Tél. : 01-45-55-48-48. 30 F (tarif abonné). **Découverte de la Corse en courts-métrages** *La Corse*, de Jean-Claude Bernard (1936), suivi de *Mauvaises fréquentations*, long métrage de Jean-Pierre Améris (1999). *Porto-Vecchio (Corse)*. Cinémathèque de Corse, espace Jean-Paul-de-Rocca Serra. 21 h 30, le 31. Tél. : 04-95-70-71-42. 20 F (tarif adhérent) ; 25 F (tarif réduit) ; 30 F (plein tarif).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGE

**Philippe Cognée** *Galerie Laage-Salomon*, 57, rue du Temple, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. Du 30 août au 22 septembre. De 14 heures à 19 heures sauf les dimanches et lundis ; De 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous, le samedi.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Catherine Braslawsky, Joseph Rowe** Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pont-Marie. 21 heures, les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre ; 17 heures, le 2 ; 19 heures, les 4, 5, 6, 7 et 8 ; 15 h 30, le 9. Tél. : 01-46-33-48-65. De 50 F à 80 F.

**Carmen** de Bizet. Natalia Cadet, Sofia Castiello (Carmen), Iago Falck, Vincent de Rooster (Don José). Jacques des Longchamps (direction, mise en scène). Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Goncourt. 19 h 30, les 30 août et le 1<sup>er</sup>, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11 septembre ; 15 heures et 19 h 30, les 2 et 9, jusqu'au 30 septembre. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

**Vinh Pham (violon), Pierre Etcheverry (piano)** Œuvres de Mozart, Haydn, Brahms. Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sébastien-Froissard. 20 h 30, le 30. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F (Location Fnac, France Billet).

**Yuriy Kvostov (hautbois), Yuriy Kovalev (trombone)** Œuvres de Mozart, Bougakov, Beethoven. Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Théâtre du Casino, 3, avenue Ceinture. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-34-48-48-40. De 120 F à 150 F (location Fnac). **Szilvasi Gypsy Band, Kallman Balogh** Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-la-Villette. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-40-03-75-15. De 80 F à 100 F.

du donjon. Alain Germain, metteur en scène touche-à-tout, et Nicholas Cleobury, directeur d'orchestre accompagnés de l'orchestre de l'English Bach Festival, ont choisi, eux, la cour royale. *Chambord (Loir-et-Cher)*. Cour royale du château. 21 heures, les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. Tél. : 02-54-50-50-13. De 80 F à 250 F ; tarifs de groupes (plus de dix personnes), de 50 F à 200 F.

### MAYENNE

#### Les Uburlesques

« La liberté au grand air », c'est le credo du Festival international du spectacle burlesque de rue de Laval (Mayenne). Pour la sixième fois, à la charnière des mois d'août et septembre, la ville natale de l'auteur d'*Ubu Roi* (Alfred Jarry), se met à ce genre décliné sous toutes ses formes (théâtre de rue, mime, chanson, musique, déambulation, marionnettes, cinéma de rue...). Trente compagnies venues des quatre coins du globe (Allemagne, Suisse, Gabon, Etats-Unis, Australie, Espagne, France) s'offrent au public pour le faire se plier de rire ou l'émouvoir pendant trois jours. Au programme notamment, l'américain Jango Edwards ; Jean-Louis 2000 et sa Discobile ; La compagnie Acidu et « sa » Chorale de Saint Fulbert ; la compagnie espagnole Chapertons avec *Boom*, meilleur spectacle comique en Allemagne (octobre 2000) ; Le Cabaret Meuh Meuh, avec une création pour quatre artistes et sept vaches... Au total, plus de cent cinquante rendez-vous. *Laval (Mayenne)*. Maison du XVIII<sup>e</sup>, rue Souchu-Servinière. Tél. : 02-43-49-43-08. Les 31, 1<sup>er</sup> et 2 septembre.

### RÉGIONS

#### Dom Juan

Molière, mise en scène de Claire Lasne, avec Silvia Cordonnier, Eric Elmosnino, Dominique Guilhard, Gérard Hardy, Anne Klippstiehl, Richard Sammut, Anne Sée ou Claire Lasne, Aymeri Suarez-Pazos, Thibault Suarez-Pazos, Emmanuelle Wion et Laurent Ziserman. *Blaye (Gironde)*. Champ de tir, Citadelle de Vauban. 19 h 30, le 31 ; 21 heures, le 1<sup>er</sup> septembre. Tél. : 05-57-42-93-39. De 60 F à 120 F

**Bruno Parade** de Aruspice Circus. *Laval (Mayenne)*. Rues. 20 h 30, le 31 ; 10 h 30, le 1<sup>er</sup> septembre ; 16 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre. **Glaudeur nature** de Pierre Maurice Nouvel. *Laval (Mayenne)*. Rues. 23 heures, le 31 ; Minuit, le 1<sup>er</sup> septembre. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

**L'île des esclaves** de Marivaux, mise en scène de Emmanuel Daumas, avec Anthony Paliotti, Marie-Sohna Condé, Géraldine Magnien, Alexandre Zambaux et Céline Morisson. *Lyon (Rhône)*. L'Odéon, 6, rue de l'Antiquaille. 21 heures, les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre. Tél. : 04-72-32-00-00. 80 F et 100 F.

**Petite Histoire... improbable** de Christophe Roche. *Orléans (Loiret)*. Théâtre du Parc Pasteur, Parc Pasteur. 15 heures et 17 h 30, les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. Tél. : 02-38-54-64-28. 25 F et 35 F.

**Jérôme Bel** Nom donné par l'auteur. *Lyon (Rhône)*. Les Substances, 8 bis, quai Saint-Vincent. 20 heures, le 31 août ; 18 heures les 1er et 2 septembre. Tél. : 04-72-07-41-45. 60 F

**Philharmonie nationale d'Ukraine** Borodine : *Danses polovtsiennes*. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*, *Symphonie n° 5*. Salvatore Accardo (violon), Mykola Dyadyura (direction). *La Chaise-Dieu (Haute-Loire)*. Abbaye. 17 heures, le 31. Tél. : 04-71-00-01-16. De 65 F à 470 F.

**Le Concert d'Astrée** Œuvres de Haendel et Vivaldi. Laura Claycomb (soprano), Derek Lee Ragin (haute-contre), Emmanuelle Häim (direction). *Poitiers (Vienne)*. Collège Henri-IV, 1, rue Louis-Renard. 21 heures, le 31. Tél. : 05-49-47-13-61. 100 F. **Sandrine Piau (soprano), Alexandre Tharaud (piano)** Debussy : *La Fille aux cheveux de lin*, *Les Baisers*, *Flots, palmes, sable*, *Les Papillons*, *Calmes dans le demi-jour*, *Romance*, *Regret*, *Ariettes oubliées*. Koechlin : *Chansons de Gladys*. Poulenc : *Poèmes de Louis Aragon*, *La Courte Paille*. *Tours (Indre-et-Loire)*. Centre musical Jean-de-Ockeghem, 15, place du Château-neuf. 21 heures, le 31. Tél. : 02-47-21-66-52. 120 F.

### DERNIERS JOURS

16 septembre **Chillida** *Galerie nationale du Jeu de Paume*, 1, place de la Concorde, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures sauf le lundi ; de 10 heures à 19 heures, les samedis et dimanches ; de 12 heures à 21 h 30, le mardi. 38 F, 28 F ; gratuit pour les - de 13 ans.

## Christophe Cheval contrôlé positif à la nandrolone

L'athlète met en cause des compléments nutritionnels

L'IDENTITÉ de l'athlète contrôlé positif à la nandrolone, un stéroïde anabolisant, lors des championnats du monde d'Edmonton (Canada), a été révélée, mardi 28 août, par la Fédération française d'athlétisme (FFA). Il s'agit de Christophe Cheval, un sprinteur de trente ans, licencié à l'AS Anzin (Nord). A Edmonton, début août, Christophe Cheval avait disputé le 200 mètres (il avait été éliminé au deuxième tour) et le 4 x 100 mètres (le relais français avait été éliminé en demi-finale).

C'est lors de cette épreuve qu'il a subi un contrôle qui a révélé la présence de norandrostérone, un métabolite de la nandrolone. Christophe Cheval encourt une suspension de deux ans. Son cas sera étudié, mardi 4 septembre, par la commission de discipline de la FFA. Après avoir nié, dans un premier temps, avoir pris quoi que ce soit, l'athlète a reconnu, mardi 28 août, avoir recouru régulièrement à des compléments alimentaires et à de la créatine.

« Ça fait deux ans que je prends de la créatine et je n'ai jamais eu de problème, a-t-il déclaré au quotidien L'Equipe. Je ne suis pas le seul à prendre des compléments alimentaires. Pas de bol, il faut que ça tombe sur

moi. » Les compléments alimentaires – ou compléments nutritionnels – ont été fréquemment incriminés dans les nombreux cas de dopage à la nandrolone survenus ces derniers mois, comme ceux concernant les athlètes C. J. Hunter, Dieter Baumann, Ali Saïdi-Sief, ou les joueurs de football Fernando Couto, Frank De Boer ou Edgar Davids, suspendu mardi pour cinq mois.

Il s'agit de produits « énergétiques » – se présentant en général sous forme de poudres à diluer et contenant notamment des vitamines et des protéines – dont les culturistes, mais aussi les sportifs, sont très friands. Selon Jacques de Ceauriz, le directeur du Laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), l'ajout de discipline de la FFA. Après avoir nié, dans un premier temps, avoir pris quoi que ce soit, l'athlète a reconnu, mardi 28 août, avoir recouru régulièrement à des compléments alimentaires et à de la créatine.

Gilles van Kote

## Trois responsables du Club Med en Grèce sont inculpés d'« homicide volontaire »

Le juge d'instruction aggrave le chef d'inculpation après la mort d'un enfant dans une piscine

ATHÈNES

de notre correspondant

Trois responsables – deux Français et un Grec – du Club Méditerranée ont été inculpés d'« homicide volontaire avec éventuellement préméditation » par un juge d'instruction d'Athènes, Andréas Kranis, à la suite du décès, le 18 août, d'un petit Français de sept ans dans une piscine pour enfants du village Athénia, que le Club avait ouvert en avril dernier. Le procureur chargé de l'affaire, Isidore Doyakos, avait d'abord ouvert, le 20 août, une instruction pour « homicide par négligence » – un délit, selon le code pénal grec –, avant de confier le dossier au juge Kranis. Après s'être rendu sur les lieux du drame, où il a pu interroger des témoins, ce dernier a alourdi les charges, en requalifiant les faits d'« homicide volontaire avec éventuellement préméditation », crime pénal. Ce chef d'inculpation ne signifie pas que les personnes concernées souhaitaient la mort de la victime, mais qu'ils savaient qu'une sérieuse éventualité de mort pouvait être provoquée par une action ou par une négligence, a expliqué en substance M<sup>o</sup> Ioannis Iriotis, l'un des deux avocats qui ont été chargés par le Club Méditerranée d'assurer la défense de ses collaborateurs.

Le juge avait mis en examen, lundi 27 août, le responsable grec de l'entretien de la piscine, Yannis

Dimarélis, qui avait été arrêté après le drame, interrogé, puis relâché. Ce dernier a, pour le moment, été laissé en liberté sans conditions, dans l'attente de la décision sur ce point d'un conseil de juges, conformément à la loi grecque, du fait d'un désaccord entre le procureur et le juge d'instruction, a indiqué une source judiciaire à l'Agence France-Presse (AFP).

Le procureur Doyakos avait requis contre M. Dimarélis une caution de 2 millions de drachmes (5 869 euros), l'interdiction de quitter la Grèce et l'obligation de se présenter tous les quinze jours, mais le juge d'instruction était, lui, en faveur du placement en détention provisoire de l'inculpé.

### La direction attend le résultat de ses propres enquêtes

Interrogé par *Le Monde*, mercredi 29 août au matin, la direction du Club Méditerranée n'a pas souhaité faire de commentaire sur les décisions prises par le juge d'instruction grec à l'encontre de ses salariés, qui font peser sur eux un soupçon de négligence délibérée.

Elle s'en tient aux termes de l'entretien donné par son PDG, Philippe Bourguignon, au *Monde* le 28 août. Il y annonçait notamment qu'une enquête technique avait été commandée à deux experts indépendants pour savoir ce qui avait mal fonctionné dans le système d'évacuation, et qu'il attendait de prendre connaissance des rapports demandés aux responsables du village Athénia. « S'il y a eu faute, nous en tiendrons compte, bien entendu. Mais, au moment où je vous parle, nous ne savons pas s'il y a eu faute », déclarait M. Bourguignon. Il réfutait aussi « le fait que le Club Med appliquerait les normes minimales quand ça l'arrange. »

quarante-huit heures requis par la loi grecque. Son collègue Sylvain Barberet-Girardin avait alors indiqué à l'AFP qu'il se trouvait en France et ne devait « rentrer que lundi soir ou mardi ». Dans l'entretien qu'il a donné au *Monde* daté du 28 août, le PDG du Club, Philippe Bourguignon, a affirmé pour sa part que « le directeur de pays n'avait pas quitté la Grèce : il était dans le village une demi-heure après l'accident ».

Aucune explication n'a été fournie jusqu'à ce jour sur les causes de l'accident qui a provoqué la mort du jeune enfant, aspiré au fond, dans 40 centimètres d'eau, par la bouche d'évacuation. On ignore toujours comment le système d'évacuation s'est mis en marche. Dans un mémoire rendu au juge Kranis, M. Dimarélis a souligné que la piscine correspondait aux normes grecques et avait obtenu les autorisations municipale et préfectorale requises. Il estime que « les enfants ont dû, en jouant, déplacer la grille » protégeant la bouche d'évacuation.

Contactée par *Le Monde* à Paris, la direction du Club Méditerranée n'a pas souhaité commenter la décision du juge d'aggraver les charges contre ses employés, « compte tenu des règles de confidentialité » qu'impose la procédure judiciaire.

Didier Kunz

## La firme Levi's rappelle des vêtements « irritants »

LA FILIALE EUROPÉENNE du fabricant américain de jeans Levi's a annoncé, mardi 28 août, le retrait de la vente et le remboursement de vêtements (pantalons, jupes, vestes) de sa nouvelle ligne Glossy Finish distribués en Europe, ceux-ci pouvant être à l'origine d'irritations de la peau. Le groupe a expliqué que « deux employés qui ont été exposés de façon intensive aux traitements de finissage de ces vêtements se sont plaints d'irritations de la peau ». Levi's ajoute que « des tests effectués en laboratoire ont révélé que, lorsque les vêtements étaient soumis à de fortes températures, comme lors du repassage, des vapeurs pouvant être à l'origine de difficultés respiratoires pouvaient être émises ». Levi's Europe, dont le siège européen est situé à Bruxelles, souligne toutefois « n'avoir reçu aucune plainte de consommateurs concernant cette gamme de produits ».

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la rédaction du quotidien *France-Soir* a voté, mardi 28 août, en faveur d'un préavis de grève pour l'édition du jeudi 30 août. Les journalistes refusent les modalités du plan de restructuration du journal présenté par la direction du groupe Poligrafici Editoriale (*Le Monde* du 15 août). Une réunion de négociation était toutefois prévue mercredi.

■ **RAVES** : six organisateurs d'une rave party non autorisée ont été mis en examen, mardi 28 août, pour « organisation d'un spectacle sans autorisation, dégradation de bien privé et incitation à l'usage de stupéfiants ». La rave party, qui avait rassemblé à la mi-août, près de Saint-Martin-de-Londres (Hérault), entre 3 000 et 4 000 personnes sur un terrain agricole privé n'avait donné lieu à aucun incident. Le propriétaire du terrain – la mairie, qui avait dû prendre en charge le nettoyage du site et le ramassage des ordures – ainsi que le propriétaire d'un gîte rural voisin avaient déposé une plainte contre les organisateurs.

■ **JUSTICE** : l'abbé René Bissey, condamné à dix-huit ans de réclusion pour viol sur mineur et agressions sexuelles, s'est désisté de son appel, lundi 20 août, et ne bénéficiera donc pas d'un second procès. Cet ancien prêtre du diocèse de Bayeux, âgé de cinquante-sept ans, avait reconnu les faits lors du premier procès devant la cour d'assises du Calvados, en octobre 2000. Il s'était cependant pourvu en cassation, un pourvoi automatiquement transformé en appel, après l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2001, de la loi permettant l'appel des arrêts de cour d'assises.

■ **Huit harkis devraient porter plainte contre X, jeudi 30 août, pour « crimes contre l'humanité »**, devant le tribunal de grande instance de Paris. Ces Français d'origine algérienne enrôlés dans l'armée française lors de la guerre d'Algérie estiment avoir été « abandonnés » par la France et livrés aux mains du FLN (*Le Monde* du 9 juin). Le bilan des massacres pourrait s'élever à 150 000 morts.

■ **FOOTBALL** : l'Olympique lyonnais a enregistré, mardi 28 août, l'arrivée du milieu de terrain nantais Eric Carrière ainsi que les départs de l'attaquant Steve Marlet pour Fulham (Grande-Bretagne) et du milieu de terrain Vikash Dhorasoo, prêt à Bordeaux. Par ailleurs, l'attaquant allemand du Milan AC Oliver Bierhoff rejoint Monaco.

■ **TENNIS** : le Français Sébastien Grosjean a été éliminé, mardi 28 août, dès le premier tour de l'US Open des Etats-Unis, par l'Argentin Mariano Zabaleta (6-4, 6-3, 6-4). Cédric Pioline a également été battu, par l'Américain Jan-Michael Gambill (6-2, 6-2, 6-4).

■ **VOILE** : le Français Eric Drouglazet (*David-Olivier*) a remporté, mercredi 29 août, la 32<sup>e</sup> édition de la Solitaire du Figaro.

Tirage du *Monde* daté mercredi 29 août 2001 : 519 398 exemplaires.

1-3

## Le Royaume-Uni n'a toujours pas éradiqué l'épizootie de fièvre aphteuse

LONDRES

de notre correspondant

En dépit de la découverte de nouveaux foyers de l'épizootie de fièvre aphteuse dans le nord de l'Angleterre (*Le Monde* du 28 août), le gouvernement travailliste a annoncé, mardi 28 août, la levée de certaines restrictions à la circulation de bétail afin de venir en aide aux éleveurs à l'approche de l'automne. Cette mesure risque de compliquer les tentatives d'éradication de l'épizootie, qui durant l'été s'était stabilisée au rythme de trois ou quatre nouveaux cas hebdomadaires. Comment contrôler cette épizootie de fièvre qui dévaste le Royaume-Uni depuis février tout en aidant les éleveurs à transporter leurs bovins et ovins cantonnés dans un même champ depuis des mois ? Comment renforcer les mesures d'abattage préventif pour tenter de circonscrire le fléau et permettre aux éleveurs de vendre leurs bêtes même à un prix bas, conséquence de l'engorgement des marchés nationaux et de l'arrêt des exportations ?

Confronté à cette gageure, le gouvernement Blair a choisi la voie médiane en autorisant certains mouvements de populations animales dans des conditions très strictes. Cette mesure de libéralisation a toutefois mécontenté tout le monde. A commencer par la National Farmers Union (NFU), principale confédération paysanne, qui

jugue insuffisante la levée partielle des restrictions de la circulation du cheptel dans certains comtés sans risque. La NFU s'insurge, d'autre part, contre le refus du ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales d'autoriser de nouveau la tenue des marchés à bestiaux, ce qui, selon elle, « ne peut que décourager davantage les éleveurs à l'approche de l'hiver ». Pour leur part, les experts sanitaires s'inquiètent des risques d'extension du fléau après la découverte de treize nouveaux foyers en cinq jours dans le Northumberland. Cette « mini-épidémie » est d'autant plus alarmante que le Northumberland, jusque-là considéré comme indemne de fièvre aphteuse, est voisin de l'Ecosse, indemne depuis trois mois et qui envisage la réouverture de ses marchés en octobre, voire la reprise de ses exportations.

### QUATRE MILLIONS DE BÊTES DÉJÀ DÉTRUITES

Depuis février, ce sont 1 987 foyers de maladie qui ont été enregistrés en Grande-Bretagne, où l'on a procédé à l'abattage et à la destruction de plus de 4 millions de bêtes. Lassitude de l'opinion et des médias, pressions du lobby touristique et déroute électorale du Parti conservateur proche de la NFU... : le mot d'ordre gouvernemental est désormais de parler le moins possible sur le sujet. Le vieux ministère de l'agriculture, jugé trop proche de la NFU, a été rebaptisé ministère

de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales – pour souligner le souci de défense des intérêts du consommateur –, et Tony Blair s'est borné à commander à l'administration quelques enquêtes internes sur le manque de vétérinaires ou la relance de l'élevage. A l'approche de la saison touristique, les mesures de précaution prises à l'encontre des randonneurs ont été levées dans certains comtés à la suite des pressions de la puissante industrie hôtelière, inquiète de la baisse du nombre de visiteurs étrangers, en particulier américains et japonais.

Enfin, les pratiques illégales de certains éleveurs en matière de transport d'animaux, la falsification des documents pour toucher davantage de subventions et le scandale de l'enrichissement de gros éleveurs propriétaires de fermes de production intensives ayant perdu leur cheptel ont porté un rude coup à l'image de prohibé de la profession agricole. Les compensations généreuses versées aux exploitations touchées, le renforcement du réseau de surveillance sanitaire et vétérinaire et les tests effectués sur le bétail constituent, à ce jour, une perte sèche de 2,2 milliards de livres pour le Trésor britannique.

Marc Roche

► www.lemonde.fr/epizootie11

## L'armée australienne prend d'assaut un cargo de clandestins

SYDNEY

de notre correspondant

Un commando des troupes militaires d'élite australiennes, les Special Air Services (SAS), est monté, mercredi 29 août au matin, à bord du cargo norvégien *Tampa*, sur lequel vivaient depuis deux jours, dans des conditions très précaires, 438 réfugiés. L'opération a été lancée par les autorités de Canberra après que le capitaine du navire eut décidé de pénétrer sans permission dans les eaux territoriales australiennes aux abords de l'île de Christmas. Dans un communiqué rendu public par l'armateur du porte-conteneurs, Wallenius Wilhelmsen, le commandant de bord, Arne Rin-

nan, s'est justifié en expliquant que la situation sur son navire devenait « hors de contrôle ».

Certains demandeurs d'asile auraient notamment menacé de se jeter à l'eau si le cargo ne se dirigeait pas vers l'île australienne de Christmas. Hormis les femmes enceintes et les enfants, ils auraient commencé en outre une grève de la faim. Le *Tampa* avait secouru dimanche ces réfugiés, venus principalement d'Afghanistan, alors que leur rafiôt prenait l'eau. Le cargo scandinave naviguait depuis au large de Christmas, alors que les gouvernements australien et indonésien lui refusaient l'autorisation d'accoster leurs territoires.

Le ministre des affaires étrangères norvégien, Thorbjørn Jagland, s'est étonné de la tournure des événements car, selon lui, « la pratique habituelle est de permettre aux réfugiés d'entrer dans le port le plus proche ». Le premier ministre néo-zélandais, Helen Clark, a estimé qu'il était « probable » que son pays « accompagnerait un bateau transportant ce type de personnes dans ses eaux territoriales afin de les garder en détention et d'identifier au plus vite les demandeurs d'asile qui sont de réels réfugiés et ceux qui ne le sont pas ».

Le chef du gouvernement australien, John Howard, a gardé mercredi une position très ferme devant les parlementaires réunis à Canber-

ra. Selon lui, le peu d'entraîn de l'armateur scandinave de demander au capitaine de son cargo de retourner dans les eaux internationales crée une situation inquiétante. M. Howard a précisé que son gouvernement prendrait toutes les mesures possibles, tout en respectant les cadres légaux, pour empêcher le *Tampa* d'accoster Christmas. Le porte-parole de l'armateur a vivement répliqué en expliquant que « l'utilisation de la force militaire dans un tel cas » n'avait pas de précédent. Il a envisagé d'attaquer en justice le gouvernement australien pour « piraterie ».

Frédéric Therin

# Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde

UNIVERSAL

FRANCE INTER

FNAC

100 ANS



CHOPIN | Valses | Luisada

SE MÉFIER DE LA FACILITÉ. Bien des solistes de renom avouent avoir peur devant ces pages, en apparence si simples et que les enfants jouent dans les premières années du piano. Ces Valses sont redoutables parce qu'elles ne se dansent pas. Ce sont des expressions fugitives, lyriques, souvent exaltées, parfois douloureuses. Lors de sa parution, ce disque fut salué à juste titre comme un événement. Jean-Marc Luisada les interprète comme une suite de miniatures profondément modernes dans leur conception. Le mouvement domine en permanence sa lecture ; elle jaillit presque comme une improvisation alors que le moindre détail a été analysé avec un charme délicieux.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter

FNAC

fnac.com